Classification nationale de la végétation du Canada : principes, méthodes et état

Baldwin, K.^{1*}, Chapman, K.¹, Meidinger, D.^{2*}, Uhlig, P.^{3*}, Allen, L.^{4*}, Basquill, S.⁵, Faber-Langendoen, D.⁶, Flynn, N.⁷, Kennedy, C.^{7*}, Mackenzie, W.², Major, M.⁸, Meades, W. (B.)^{1*}, Morneau, C.⁸, et Saucier, J-P.⁸

Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts Rapport d'information GLC-X-23F



Classification nationale de la végétation du Canada : principes, méthodes et état

Baldwin, K.^{1*}, Chapman, K.¹, Meidinger, D.^{2*}, Uhlig, P.^{3*}, Allen, L.^{4*}, Basquill, S.⁵, Faber-Langendoen, D.⁶, Flynn, N.⁷, Kennedy, C.^{7*}, Mackenzie, W.², Major, M.⁸, Meades, W. (B.)^{1*}, Morneau, C.⁸, et Saucier, J-P.⁸
*retraité

¹ Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie des Grands Lacs, 1219, rue Queen Est, Sault Ste. Marie (Ontario), Canada, P6A 2E5

²British Columbia Ministry of Forests, Lands, Natural Resource Operations & Rural Development

³Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario

⁴Alberta Environment and Parks

⁵Nova Scotia Department of Natural Resources

⁶NatureServe

⁷Environment Yukon

⁸Québec Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Publié par :

Ressources naturelles Canada Service canadien des forêts Centre de foresterie des Grands Lacs 1219, rue Queen Est Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 2E5

Rapport d'information : GLC-X-23F 2019

Bibliothèque et Archives Canada offre des renseignements sur le catalogage de cette publication.

Classification nationale de la végétation du Canada : principes, méthodes et état (Rapport d'information, ISSN 2562-0746, GLC-X-23F)

Publié aussi en anglais sous le titre : « The Canadian National Vegetation Classification: Principles, Methods and Status. »

Baldwin, K.^{1*}, Chapman, K.¹, Meidinger, D.^{2*}, Uhlig, P., Allen, L.^{4*}, Basquill, S.⁵, Faber-Langendoen, D.⁶, Flynn, N.⁷, Kennedy, C.^{7*}, Mackenzie, W.², Major, M.⁸, Meades, W. (B.)^{1*}, Morneau, C.⁸, et Saucier, J-P.⁸

Monographie électronique en format PDF. Comprend des références bibliographiques. ISBN 978-0-660-32175-2

N° de catal. : Fo123-2/23-2019F-PDF

Le contenu de cette publication ou de ce produit peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins personnelles ou publiques mais non commerciales, sans frais ni autre permission, à moins d'avis contraire.

On demande seulement:

- de faire preuve de diligence raisonnable en assurant l'exactitude du matériel reproduit;
- d'indiquer le titre complet du matériel reproduit et le nom de l'organisation qui en est l'auteur; et
- d'indiquer que la reproduction est une copie d'un document officiel publié par Ressources naturelles Canada (RNCan) et que la reproduction n'a pas été faite en association avec RNCan ni avec l'appui de celui-ci.

La reproduction et la distribution à des fins commerciales sont interdites, sauf avec la permission écrite de RNCan. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec RNCan à droitdauteur.copyright@rncan-nrcan.gc.ca.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de Ressources naturelles Canada, 2019

Table des matières

Liste des tableaux et figures	vi
Remerciements	1
Résumé	2
Introduction	3
Raison d'être de la CNVC	3
Origine de la CNVC	4
Partenariats et gouvernance	6
Principes et hiérarchie de la CNVC	8
Principes de classification	8
Structure hiérarchique	9
Méthodes d'élaboration des types de la CNVC	13
Données sources	14
Évaluation par des experts	14
Compilation et normalisation de données	14
Survol de VPro	16
Élaboration de types	17
Normes de noms et codes de la CNVC	23
Produits de la CNVC	26
Site web de la CNVC (cnvc-cnvc.ca)	26
Hiérarchie	26
Fiches d'information	26
Conclusions	27
Références	28
Annexes	34
Liste des annexes	34
Annexe 1 – État des macrogroupes de la CNVC en 2018	35
Annexe 2 – État des associations de la CNVC en 2018	48
Annexe 3 – Gabarit de lettre d'entente de partage de données	112
Annexe 4 – Convention d'établissement de rapports	114
Annexe 5 – Élaboration d'associations	119
Annexe 7 – Glossaire	139
Annexe 8 – Fiche d'information des associations	155
Anneye 9 – Fiche d'information des macrogroupes	167

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Figure 1. Exemple : édatope d'espèces diagnostiques indicatrices de différents régimes hydriques et nutritifs relatifs pour CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec.

Tableau 1. Organismes partenaires de la CNVC, contributions, représentants et échéanciers.

Tableau 2. Niveaux hiérarchiques de la CNVC et leurs définitions.

Tableau 3. Directives d'interprétation pour les niveaux de hiérarchie de la CNVC de macrogroupe à sous-association. Le texte en gras indique les critères mis en valeur à chaque niveau.

REMERCIEMENTS

Un grand nombre d'organismes et de personnes ont travaillé sur le projet de CNVC. Le tableau 1 indique les principaux organismes partenaires et leurs principaux représentants qui ont contribué à ce projet au fil des années. De plus, nous souhaitons remercier de nombreuses autres personnes qui ont contribué à divers aspects du projet. Russell Klassen a fourni une expertise essentielle en gestion de bases de données. Marilyn Anions a recherché la nomenclature botanique, en particulier les noms d'espèces, et a contribué à clarifier de nombreux codes de données déroutants. Johanna Pfalz a créé les cartes de répartition utilisées dans les fiches d'information des macrogroupes. Karen McKenna a partagé sa grande connaissance des écosystèmes boréaux et subarctiques du Yukon. Craig DeLong a aidé à clarifier les concepts d'écologie forestière boréale en Colombie-Britannique. Dave Downing a largement donné de son temps pour les discussions relatives à l'écologie de la végétation de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. L'expertise de Jeff Thorpe en matière d'écologie des prairies et des forêts-parcs a été essentielle pour rassembler ces composants de la classification. Gerry Racey, Erin Banton et Rachelle Lalonde ont contribué à définir de nouveaux types de forêt boréale en Ontario. Carmen Cadrin a contribué à l'élaboration des associations de forêts de la région de Vancouver et a entrepris le classement de conservation des associations de la CNVC en Colombie-Britannique. Kristi Iverson et Alex Inselberg ont corédigé de nombreuses descriptions de fiches d'information pour les associations de forêts de la région de Vancouver. Dan Wovcha a partagé ses connaissances, ses données et ses photographies sur l'environnement du Minnesota, particulièrement en ce qui concerne les écosystèmes de prairies à herbes hautes. À plusieurs reprises, le personnel du projet de RNCan-SCF au Centre de foresterie des Grands Lacs a accueilli Darcy Ortiz, Kristin Clark, Kate MacKenzie et Elaine Mallory; leur rigueur quant à la minutie requise pour établir une classification écologique a grandement contribué à la réussite du projet. Le site Web de la CNVC a été conçu, développé et est géré par le personnel de RNCan-SCF au Centre de foresterie des Grands Lacs, notamment Dave Basham, Jim Dew, Andrew Eakett, Josh Hayes-Sheen, Karen Jamieson, Kevin Lawrence et Mark Primavera.

RÉSUMÉ

La Classification nationale de la végétation du Canada (CNVC) est une classification écologique des communautés végétales naturelles du Canada. Fondée sur huit niveaux hiérarchiques, elle offre un cadre normalisé, à l'échelle nationale, de description des modèles de végétation au sein de leurs contextes écologiques à plusieurs échelles conceptuelles et spatiales. Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (RNCan-SCF) a dirigé l'élaboration de la CNVC depuis ses débuts en 2000, en travaillant principalement sur les communautés de forêts et terres boisées, et essentiellement à deux niveaux de hiérarchie, le macrogroupe au niveau intermédiaire et l'association au niveau du peuplement. L'élaboration de la CNVC s'appuie sur des partenariats avec des organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux pour l'expertise et les données écologiques régionales, et bénéficie de collaborations internationales pour les comparaisons avec d'autres classifications nationales. Ce rapport présente la CNVC, notamment sa raison d'être, son histoire et ses partenariats; présente le cadre de classification (hiérarchie); documente les méthodes employées jusqu'en 2018 pour l'élaboration des types, y compris les sources d'information et le processus d'examen expert biorégional, et décrit les produits créés à ce jour, disponibles sur le site Web de la CNVC (cnvc-cnvc.ca/)) et le site Web de naturelles Canada **Publications** du Service canadien Ressources ((http://scf.rncan.gc.ca/publications?lang=fr CA). Élaborer et tenir à jour un cadre de classification nationale exige des ressources considérables, et un financement continu est nécessaire pour soutenir les efforts résumés dans ce document.

INTRODUCTION

La Classification nationale de la végétation du Canada (CNVC) est une classification écologique hiérarchique des communautés végétales naturelles du Canada. Elle offre un cadre normalisé, à l'échelle nationale, de description des modèles de végétation au sein de leurs contextes écologiques à plusieurs échelles conceptuelles et spatiales. Lorsque cela est possible, elle renvoie vers des classifications écologiques provinciales, territoriales et régionales, et vers la Classification nationale de la végétation des États-Unis (USNVC). La CNVC utilise huit niveaux officiels dans sa hiérarchie pour progresser systématiquement du niveau le plus vaste de classification, la classe de formation, au niveau le plus précis, l'association.

Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (RNCan-SCF) a dirigé l'élaboration de la CNVC depuis sa création en 2000, et travaille principalement sur l'aspect des forêts et terres boisées de la CNVC. L'élaboration de la CNVC s'appuie sur des partenariats avec des organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux, à la fois pour l'expertise écologique régionale et pour les données. Le présent rapport documente les normes et méthodes que la CNVC emploie à ce jour et fournit une liste de types confirmés à ce stade de l'élaboration de la classification.

En particulier, ce rapport :

- 1. présente la CNVC;
- 2. présente le cadre de classification (hiérarchie);
- 3. documente les méthodes de la CNVC pour l'élaboration d'associations, d'alliances, de groupes et de macrogroupes; et
- 4. décrit les produits disponibles et la manière d'y accéder.

RAISON D'ÊTRE DE LA CNVC

L'objectif principal de la CNVC est de fournir une classification normalisée de référence à l'échelle nationale, qui recense et décrit la diversité de la végétation canadienne en relation avec les principaux déterminants écologiques. La classification emploie une approche écologique constante et systématique, intégrant des perspectives nationale et infranationale (provinciale, territoriale et régionale) pour intégrer la connaissance de la végétation en matière de gradients environnementaux, comme le climat à l'échelle régionale, l'humidité à l'échelle du site et les conditions nutritives, les régimes de perturbation et les dynamiques temporelles. Elle se veut un outil de coordination de l'échange de renseignements écologiques entre plusieurs groupes d'utilisateurs dans le but d'appuyer les activités de recherche, de conservation et de gestion des terres comme suit :

- **1. Servir de cadre et de langage écologiques normalisés** La CNVC offre un langage commun pour faciliter l'échange de renseignements écologiques entre :
 - a. les organismes nationaux, en fournissant une norme nationale cohérente;
 - b. les territoires infranationaux, en mettant en lien les classifications provinciales et territoriales;
 - c. les organismes internationaux, en fournissant une structure permettant un meilleur renvoi vers les classifications internationales (Classification nationale de la végétation des États-Unis [USNVC], International Vegetation Classification [IVC]);

- d. les chercheurs et gestionnaires des terres, en fournissant un mécanisme opérationnel d'évaluation de l'équivalence écologique entre les sites.
- 2. Offrir des types significatifs sur le plan écologique aux fins de rapport La CNVC vise à définir des types de végétation nationalement normalisés à divers niveaux de généralisation taxonomique dans toutes les conditions écologiques. L'utilisation de ces types améliorera l'évaluation régionale, nationale et internationale, ainsi que les rapports sur une variété d'objectifs comme : la préservation de la biodiversité, l'état et les tendances de l'écosystème, la caractérisation de l'habitat, l'évaluation du risque de changements climatiques, l'évaluation des services écosystémiques, la mesure de productivité des sites, et l'évaluation de la représentativité des zones protégées aux fins de conservation.
- **3. Surveiller et prévoir le changement** La CNVC peut fournir un point de référence pour la modélisation et la surveillance de la réaction de la végétation au climat, aux espèces nuisibles, à l'utilisation des terres, aux feux, et à d'autres mécanismes de changement.
- 4. Éclairer la gestion écosystémique Plusieurs provinces et territoires canadiens ont l'information et l'expertise écologique nécessaires pour mener des activités de gestion écosystémique des terres en leur sein. Des gains d'efficacité considérables peuvent être tirés du partage de connaissances et de pratiques de gestion exemplaires entre les territoires politiques. La CNVC soutient ce partage en appliquant une terminologie uniforme dans les zones d'équivalence écologique. La CNVC peut également donner son point de vue pour déterminer, de manière générale, l'importance régionale, nationale et internationale d'écosystèmes particuliers.
- 5. Contribuer à la planification de la conservation La connaissance de la diversité des écosystèmes dans plusieurs territoires de compétence permet le classement des états de conservation à l'échelle nationale et internationale, la planification des zones protégées, l'élaboration de stratégies de conservation et la conception de pratiques de gestion des ressources aux fins d'écocertification.
- 6. Fournir de l'information sur les conditions antérieures La CNVC a jusqu'à présent été élaborée principalement à partir de données de haute qualité sur la végétation et les sites, obtenues à partir de parcelles de terre provinciales/territoriales échantillonnées depuis les années 1950, la majorité ayant été étudiée entre 1970 et 2010. Ces données reflètent les relations entre la végétation et l'environnement au moment de l'échantillonnage de la parcelle; dans certains cas, elles indiquent des conditions antérieures de la végétation qui n'existent plus.

ORIGINE DE LA CNVC

Le Canada s'intéresse à la classification écologique depuis longtemps. Depuis les années 1950, des efforts ont été déployés dans tout le pays pour élaborer des classifications aux échelles fédérale et provinciale/territoriale. Bien que menés indépendamment, ces projets ont montré des similitudes importances dans leur théorie fondamentale et leur objectif, ainsi que dans les méthodes de collecte de données et d'analyse. Certains des premiers concepts ont été adoptés par Halliday (1937) puis Rowe

(1959, 1972), Hills (1952), Hills et Pierpoint (1960), Krajina (1960a, 1960b, 1969), Loucks (1962), Damman (1963, 1964, 1967) et Grandtner (1966). Dans de nombreux territoires, les organismes provinciaux et territoriaux ont élaboré des classifications écologiques accordant une place importante à la végétation. La classification de la végétation pure (classification fondée uniquement sur les caractéristiques floristiques/physionomiques sans se pencher sur le contexte écologique) ne fait généralement pas partie de la tradition canadienne, à l'exception de « The Canadian Vegetation Classification System: First Approximation », proposée en 1990, mais jamais achevée (Groupe de travail national sur la végétation 1990). Une histoire plus détaillée de la classification écologique au Canada, avant les débuts de la CNVC, est décrite par Ponomarenko et Alvo (2001).

L'élaboration de la CNVC a commencé en 2000 à la suite d'un atelier tenu à Gatineau, au Québec, et organisé par RNCan-SCF et Parcs Canada (Alvo et Ponomarenko, 2003). L'atelier « Norme de classification de la végétation pour le Canada » réunissait des participants issus d'organismes gouvernementaux fédéraux, provinciaux et territoriaux, et des organismes de conservation du Canada et des États-Unis (Alvo et Ponomarenko, 2003). Les participants ont présenté leurs points de vue sur l'importance d'une classification nationale de la végétation, de l'élaboration d'un cadre international de classification, de l'état du travail continu de classification dans les provinces et les territoires, de la création d'une classification canadienne des écosystèmes forestiers (CCEF), et d'une proposition de classification nationale de la végétation du Canada (CNVC). L'atelier a abouti à l'établissement d'un partenariat entre des organismes gouvernementaux internationaux, fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que non gouvernementaux, qui se sont engagés à apporter des données, de l'expertise, du financement et du soutien en nature pour l'élaboration de la CNVC.

En 2000, de nombreux territoires et provinces avaient des classifications à cadres hiérarchiques uniques qui recensaient et décrivaient les conditions de la végétation (forêts primaires et terres boisées) en leur sein. Chaque classification a été élaborée indépendamment, et les concepts des systèmes de classification n'étaient pas homogènes d'un territoire à l'autre; même au sein des territoires de compétence, certaines classifications n'avaient pas été harmonisées. Même si des comparaisons directes entre les hiérarchies n'étaient pas possibles (Ponomarenko et Alvo, 2001), chacune des classifications avait un niveau hiérarchique décrivant la végétation à l'échelle de la communauté des plantes, et ces types avaient des concepts suffisamment similaires pour être mis en corrélation. L'intention initiale du projet de CNVC était de construire la classification nationale du bas vers le haut en mettant en lien les types de communautés de plantes de divers territoires de compétence.

Au moment de l'atelier de Gatineau, RNCan-SCF avait lancé un projet de Classification canadienne des écosystèmes forestiers (CCEF). En raison de cette initiative, et comme de nombreux organismes partenaires de la CNVC disposaient d'une grande expertise et de nombreuses données sur les écosystèmes forestiers (Alvo et Ponomarenko, 2003), les forêts matures (naturelles) ont été sélectionnées comme point de départ pour le travail de la CNVC, sous la direction de RNCan-SCF. Les écosystèmes forestiers sont restés une priorité de la CNVC au cours des 19 dernières années, et RNCan-SCF est resté l'organisme gouvernemental fédéral principal, assurant la coordination des projets et fournissant les ressources opérationnelles nécessaires pour l'élaboration de la CNVC.

PARTENARIATS ET GOUVERNANCE

Le partenariat issu de l'atelier de Gatineau était composé de représentants de tous les programmes provinciaux et territoriaux de classification écologique, de certains Centres de données sur la conservation provinciaux/territoriaux/régionaux, de NatureServe (É.-U.) et NatureServe Canada, ainsi que de deux organismes du gouvernement fédéral (RNCan-SCF et Parcs Canada) (tableau 1). La gouvernance proposée pour le projet de CNVC comprenait un comité directeur, pour recueillir des fonds, fournir une orientation stratégique et superviser la direction du projet, et un comité technique, pour élaborer et mettre en œuvre des principes et procédures de classification, partager des ressources et superviser les éléments techniques du travail. Le comité directeur, coprésidé par RNCan-SCF et NatureServe Canada, n'a été actif que jusqu'en 2012. Le comité technique, composé d'experts en classification écologique de partout au Canada, a guidé avec succès l'élaboration de la CNVC jusqu'en 2018. Pendant cette période, le comité technique a :

- élaboré les principes, normes et conventions de classification à intégrer dans les procédures et produits de la CNVC;
- confirmé une structure hiérarchique pour la CNVC;
- supervisé l'application uniforme des principes, normes et conventions de la CNVC dans l'élaboration et la description des types de végétation à plusieurs niveaux de hiérarchie.

Tableau 1. Organismes partenaires de la CNVC, contributions, représentants et échéanciers.

Organisme	Contribution	Représentant	Comité technique (T) ou directeur (D)	Comité d'évaluation par des pairs	Années de participation
Allegate Forders and Barba	données, expertise	H. Archibald	non	oui	2000-2004
Alberta Environment and Parks		L. Allen	2005-2016 (T)	oui	2005-2016
Atlantic Canada Conservation Data Centre	données, expertise, fonds	S. Basquill	2000-2009 (T)	oui	2000-2009
British Columbia Ministry of Forests,	données, expertise, fonds	D. Meidinger	2000-2018 (T)	oui	2000-2018
Lands, Natural Resource Operations and Rural Development		W. MacKenzie	2009-2018 (T)	oui	2000-2018
Invironment Vulcan	données, expertise,	C. Kennedy	2000-2017 (T)	oui	2000-2017
Environment Yukon	fonds	N. Flynn	2016-2018 (T)	oui	2010-2018
Louisiana-Pacific Canada Ltd Swan Valley MB – Forest Resources Division)	données, expertise	P. LeBlanc	non	non	2015-2018
Manitoba Sustainable		J. Boyd	non	oui	2010-2015
Development, Forestry Branch	données, expertise	T. Swanson	non	oui	2010-2011
Ressources naturelles Canada,	Données, expertise,	K. Baldwin (GLFC)	2000-2018 (T,S)	oui	2000-2018
Service canadien des forêts CFGL : Centre de foresterie des	fonds, coordination	K. Chapman (GLFC)	2015-2018 (T)	oui	2005-2018
Grands Lacs, CFA-BC : Centre de	de projet, coprésidence des comités technique et directeur	W. Meades (GLFC)	2000-2012 (S)	oui	2000-2018
foresterie de l'Atlantique, bureau de Corner Brook)		B. Pike (AFC-CB)	non	non	2000-2007
NatureServe	expertise; co-chair Technical Committee	D. Faber- Langendoen	2000-2018 (T,S)	non	2000-2018
	expertise; coprésiden	tS. Curtis	2000-2012 (S)	non	2000-2012
NatureServe-Canada	du comité directeur	M. Anions	2000-2007	non	2000-2012
Nouveau Brunswick, Ministère du développement de l'énergie et des ressources	données, expertise	V. Zelazny	2004-2005 (T)	oui	2000-2006
Northwest Territories Departmen of Environment and Natural Resources	t expertise	B. Oosenbrug	non	non	2000-2010
Nova Scotia Department of	données, expertise	S. Basquill	2009-2018 (T)	oui	2009-2018
Natural Resources		P. Neily	non	non	2000-2018
Ministère des Richesses	données, expertise, fonds	P. Uhlig	2000-2018 (T)	oui	2000-2018
naturelles et des Forêts de		W. Bakowsky	2000-2018 (T)	oui	2000-2018
l'Ontario		M. Wester	non	oui	2008-2018
Parcs Canada, Direction de	expertise; coprésiden du Comité technique	tS. Ponomarenko	2000-2018 (T)	oui	2000-2018
intégrité écologique		D. McLennan	2005-2018 (T,S)	non	2005-2018
Prince Edward Island Environment, Energy and Forestry	données, expertise	W. Glen	non	non	2000-2005
		J-P. Saucier	2000-2010 (T)	oui	2000-2010
Québec Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	données, expertise, fonds	J. Gosselin	2010-2012 (T)	oui	2000-2017
		C. Morneau	non	oui	2000-2018
		M. Major	2012-2016 (T)	oui	2012-2016

PRINCIPES ET HIÉRARCHIE DE LA CNVC

Au début du projet, il n'y avait pas d'hypothèses concernant les principes de classification ou la structure hiérarchique de la CNVC. À l'origine, l'objectif principal du comité technique de la CNVC était de mettre en corrélation les classifications écologiques provinciales, territoriales et régionales du Canada, au niveau de leurs types de communautés de plantes, pour mettre au point des associations, l'unité fondamentale de la CNVC, et ce, à partir des données de parcelles classifiées mises à disposition du projet par les divers organismes partenaires (tableau 1).

Pour faciliter l'échange international de renseignements écologiques, le comité technique s'est engagé à adopter des principes de classification et une structure hiérarchique correspondant à ceux élaborés simultanément par l'USNVC. En février 2007, le comité technique a accepté de mettre à l'essai une nouvelle hiérarchie de l'USNVC à huit niveaux en tant que structure taxonomique pour la description de la diversité de la végétation canadienne. Finalement, le comité technique a décidé d'adopter les quatre niveaux hiérarchiques supérieurs comme tels, et de modifier légèrement les quatre niveaux inférieurs pour mieux correspondre à l'interprétation par le comité technique de l'écologie de la végétation au Canada. Les principes de classification partagés par l'USNVC et le CNVC ont désormais été désignés comme l'approche EcoVeg de la classification de la végétation (Faber-Langendoen et al., 2014).

PRINCIPES DE CLASSIFICATION

Le CNVC utilise les grands principes d'EcoVeg pour la classification de la végétation naturelle (Faber-Langendoen et al., 2014; 2018), réitérés brièvement ci-dessous avec des modifications pour leur application au Canada. La CNVC ne porte pas sur la végétation culturelle ni rudérale. Voici les principes essentiels de la CNVC :

- 1. Les types définissent et décrivent la végétation mature naturelle existante en lien avec les processus écologiques.
- 2. Les types sont définis par les caractéristiques de la végétation, et peuvent être caractérisés par leur physionomie (c.-à-d., forme de croissance dominante et structure de peuplement), les espèces diagnostiques et dominantes, ainsi que la composition floristique globale.
- 3. Les types sont fondés sur des données de la meilleure qualité disponible. Dans le meilleur des cas, des données de parcelles écologiques quantitatives recueillies aux fins de classification sont employées. En l'absence de ces données, d'autres sources d'information (p. ex., données de parcelles incomplètes, sources de littérature, etc.) sont utilisées.
- 4. L'organisation hiérarchique au sein de la classification s'appuie sur les relations écologiques et biogéographiques exprimées par les types. Les types à différents niveaux de la hiérarchie utilisent des critères de diagnostic homogènes au sein des niveaux, mais portent sur différents critères d'un niveau à l'autre.
- 5. Bien que la CNVC décrive la végétation à l'aide de critères et d'une nomenclature normalisés à l'échelle nationale, elle intègre des classifications provinciales/territoriales et régionales lorsque cela est possible, et l'intégrité des unités de classification infranationale précédentes est préservée.
- 6. Les types doivent être révisés et élargis à mesure que de nouveaux renseignements et concepts de types sont connus.

STRUCTURE HIÉRARCHIQUE

La CNVC, au même titre que l'USNVC, utilise la structure hiérarchique d'EcoVeg à huit niveaux qui a été mise au point par un groupe international de scientifiques de l'hémisphère occidental (Faber-Langendoen et al., 2014). Généralement, le comité technique de la CNVC a interprété les niveaux hiérarchiques de la même manière que l'USNVC, et la CNVC a adopté tous les types des quatre niveaux supérieurs rencontrés au Canada. Pour les quatre niveaux inférieurs, le comité technique a mis l'accent sur le contexte écologique pour les conditions de la végétation du Canada (pour une comparaison des approches interprétatives de l'USNVC et de la CNVC, voir Faber-Langendoen et al., 2018, supplément S3). Le tableau 2 présente les définitions de la CNVC pour chaque niveau de hiérarchie, illustrées par des exemples.

Tableau 2. Niveaux hiérarchiques de la CNVC et leurs définitions.

Niveau hiérarchique		Definition		
1.	Classe de formation (p. ex., Forêts et terres boisées	Une combinaison générale des formes biologiques dominantes qui sont adaptées aux conditions fondamentales de température (bilan énergétique), d'humidité ou de substrat ou de milieu aquatique.		
2.	Sous-classe de formation (p. ex., Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale)	Des combinaisons générales des formes biologiques dominantes et diagnostiques correspondant à des facteurs macroclimatiques planétaires principalement déterminés par la latitude et la position sur le continent ou à des conditions prépondérantes du substrat ou du milieu aquatique.		
3.	Formation (p. ex., Forêts et terres boisées de la zone boréale)	Des combinaisons de formes biologiques dominantes et diagnostiques correspondant à des facteurs macroclimatiques d'ordre planétaire tels que modulés par l'altitude, la saisonnalité des précipitations, le substrat et les conditions hydrologiques.		
4.	Division (p. ex., Forêts et terres boisées boréales de l'Amérique du Nord)	Des combinaisons de formes biologiques dominantes et diagnostiques ainsi que d'un ensemble général de taxons végétaux diagnostiques, correspondant à des différences biogéographiques de composition et à des différences, à l'échelle continentale, de mésoclimat, de contexte géologique, de substrat, de conditions hydrologiques et de régime de perturbation.		
5.	Macrogroupe (p. ex., Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord)	Pour la végétation des sites bien drainés comprenant une végétation zonale : Un sous-ensemble de composition, d'abondance ou de dominance de végétation, distinct pour une région, qui représente les principaux gradients climatiques régionaux comme on peut le percevoir dans les configurations végétales sur les sites mésoïques (« zonaux »). Pour la végétation « azonale » : Une unité de végétation qui contient des ensembles modérés d'espèces végétales diagnostiques et des formes biologiques diagnostiques qui correspondent à la composition biogéographique, au mésoclimat, à la géologie, aux substrats, à l'hydrologie et aux régimes de perturbation, à une échelle allant du sous-continent à la région.		

Pour la végétation des sites biens drainés comprenant une végétation zonale: regroupement d'alliances au sein de la végétation régionale définie par un macrogroupe, dont les espèces dominantes ou diagnostiques sont uniformes. Les groupes décrivent des modèles généralisés de distribution de la végétation Groupe dans une région, attribuables à des facteurs écologiques comme les (p. ex., Forêts boréales conditions édaphiques ou géologiques, ou encore les relations de 6 mésiques de peuplier fauxsuccession, au sein du macrogroupe (ou du sous-type). tremble et d'épinette blanche Pour la végétation « azonale » : Une unité de végétation définie de la Cordillère) par un petit ensemble d'espèces végétales diagnostiques (y compris des espèces dominantes et codominantes), une composition essentiellement similaire, et des formes biologiques diagnostiques qui correspondent au mésoclimat régional, à la géologie, aux substrats, à l'hydrologie et aux régimes de perturbation. Pour la végétation des sites biens drainés comprenant une végétation zonale : groupement d'associations dont les espèces dominantes ou diagnostiques sont uniformes, qui décrit des modèles de végétation se répétant dans la région aux échelles locales à sous-régionales. Les alliances sont créées en regroupant des associations « parentes » du point de vue écologique en unités écologiques plus générales (p. ex., des associations forestières liées Alliance par la succession et ayant des conditions édaphiques semblables (p. ex. Populus tremuloides peuvent être groupées en alliances). 7. Pour la végétation « azonale » : Une unité de classification de (Picea glauca) / Shepherdia canadensis / Leymus innovatus) végétation contenant une ou plusieurs associations et définie par une gamme caractéristique de compositions d'espèces, de conditions d'habitat, de physionomie et d'espèces diagnostiques, dont au moins une se trouve habituellement dans la strate supérieure ou dominante de la végétation. L'alliance correspond au climat, aux substrats, à l'hydrologie, aux facteurs d'humidité/de nutriments, et aux régimes de perturbation sur une échelle allant de régionale à sous-régionale. Type de communauté végétale dont les espèces dominantes et la composition floristique générale sont uniformes, ayant un contexte écologique clairement interprétable du point de vue du climat à **Association** (p. ex. 8. Populus tremuloides / l'échelle du site, des conditions relatives au substrat ou à Leymus innovatus) l'hydrologie, du régime hydrique et nutritif de même que du régime des perturbations, tels qu'exprimés par les espèces indicatrices

Les trois niveaux supérieurs de la hiérarchie (classe de formation, sous-classe de formation et formation) utilisent les formes dominantes et diagnostiques de croissance comme critères pour refléter les gradients environnementaux aux échelles mondiale et continentale. Le niveau **Division** utilise des formes dominantes et diagnostiques de croissance, ainsi qu'un vaste ensemble d'espèces diagnostiques, qui reflètent la biogéographie et les facteurs environnementaux à l'échelle continentale.

diagnostiques.

Au cinquième niveau de la hiérarchie (macrogroupe), les types reflètent des modèles de végétation souscontinentaux à régionaux; il s'agit du niveau le plus vaste auquel la CNVC décrit les types en s'appuyant sur des caractéristiques exprimées dans leur répartition au Canada. Le **macrogroupe** utilise la composition des espèces de plantes, leur abondance ou leur dominance pour refléter les distinctions climatiques régionales. Les trois niveaux inférieurs de la hiérarchie (**groupe**, **alliance** et **association**) utilisent la dominance des espèces, leur valeur indicatrice diagnostique, et la similitude de la composition floristique globale pour décrire les conditions de la végétation qui reflètent des gradients environnementaux à l'échelle du site. Dans la CNVC, les alliances et les groupes sont des groupements d'associations de premier et de second ordre, respectivement (c.-à-d., les associations doivent être élaborées en premier). L'association (niveau 8) est l'unité fondamentale de la CNVC (tableau 2). Une association décrit une communauté de plantes ayant des espèces dominantes et une composition floristique globale similaires. Chaque association a un contexte écologique clairement interprétable en matière de climat à l'échelle du site, de substrat ou de conditions hydrologiques et statut de succession ou régime de perturbation, exprimés par une combinaison diagnostique d'espèces indicatrices.

La CNVC permet de créer des sous-types pour les macrogroupes, groupes, alliances et associations, mais ne les a utilisés pour l'instant qu'aux niveaux du macrogroupe et de l'association. Les sous-types décrivent les conditions de la végétation qui ne sont pas suffisamment différentes pour être reconnues comme des types officiels à leurs niveaux respectifs. Les sous-types des macrogroupes de la CNVC sont généralement utilisés pour les macrogroupes de hautes terres afin de distinguer les modèles de végétation qui représentent des gradients secondaires de climat régional ou de biogéographie. Les sous-types d'associations, « sous-associations », décrivent des modèles constants d'occurrence ou de dominance d'espèces qui ne sont pas suffisamment présentes pour être distinguées au niveau de l'association. Le tableau 3 résume les directives d'interprétation de l'élaboration des types de la CNVC (ou sous-types) aux niveaux Macrogroupe, Groupe, Alliance et Association.

Tableau 3. Directives d'interprétation pour les niveaux de hiérarchie de la CNVC de macrogroupe à sous-association. Le texte en gras indique les critères mis en valeur à chaque niveau.

Niveau hiérarchique	Biogéographie / floristique	Espèces diagnostiques	Physionomie	Climat	Régime de perturbation / succession	Édaphique / géologie / hydrologie
Macrogroupe	Sous- continental à régional	Ensembles sous- continentaux à régionaux de compositions, d'abondance ou de dominance d'espèces	Généralement uniformes, les différences distinguant les macrogroupes (p. ex., forêt c. terres boisées; prairie mixte c. à hautes herbes)	Gradients sous- continentaux à régionaux distinguant les macrogroupes	Généralement constant; indicateur du climat régional (p. ex., régime des feux)	Vaste répartition
Sous-type de macrogroupes	Sous- régional	Ensembles sous- régionaux de compositions, d'abondance ou de dominance d'espèces	Largement uniforme	Gradients sous- régionaux (continentalité, altitude, latitude) distinguant les sous-types	Généralement constant, variation pouvant distinguer les sous-types (p. ex., régime des feux maritime c. continental)	Ensembles sous- régionaux de compositions, d'abondance ou de dominance d'espèces
Groupe	Sous-régional à local	Espèces dominantes ou diagnostiques de peuplement	Généralement uniforme; variation sous- régionale ou locale pouvant distinguer les groupes (p. ex., terres boisées sèches c. forêts mésiques)	Gradients du climat local (e.g. côtier) pouvant distinguer les groupes	Généralement constant; peut rassembler des alliances liées par la succession	Répartition modérée; légèrement plus vaste que les alliances
Alliance	Sous-régional à local	Espèces dominantes ou diagnostiques de peuplement	Uniforme; différences de forme de croissance dominante (p. ex., conifères c. feuilles larges) pouvant distinguer les alliances	Climat local constant	Constant; peut rassembler des associations liées par la succession	Répartition réduite; légèrement plus vaste que les associations
Association	Local	Espèces dominantes ou diagnostiques de peuplement	Uniforme	Climat constant à l'échelle du site; peut avoir une interprétation microclimatique	Constant; peut avoir des relations de perturbation ou succession avec d'autres associations	Répartition réduite; indicatrice de facteurs de site importants à l'échelle locale
Sous- association	Local	Espèces diagnostiques ou dominantes au niveau du peuplement qui indiquent, au plus, de faibles différences écologiques	Uniforme	Climat constant à l'échelle du site; peut avoir une interprétation microclimatique	Climat constant à l'échelle du site; peut avoir une faible interprétation microclimatique	Constant; peut avoir une faible interprétation de perturbation ou succession

MÉTHODES D'ÉLABORATION DES TYPES DE LA CNVC

Les Les types de la CNVC ont été confirmés aux huit niveaux de la hiérarchie. Des types aux échelles mondiale et continentale (c.-à-d. les quatre niveaux hiérarchiques supérieurs) ont été élaborés par l'USNVC (voir Faber-Langendoen et al., 2012, 2014; USNVC, 2017) et ont été acceptés par le comité technique de la CNVC. Au sein des quatre niveaux hiérarchiques inférieurs, les types de la CNVC ont été définis à l'aide de méthodes élaborées par le comité technique de la CNVC. Les méthodes d'élaboration de types variaient en fonction du niveau hiérarchique (tableau 3) et de la qualité des renseignements utilisés. Dans la mesure du possible, des données de parcelles de haute qualité couvrant l'étendue de variation géographique et environnementale du type (au Canada) ont été prises en compte lors de la création d'un concept de type. Ces données ont été ensuite résumées pour fournir une description du type.

L'élaboration des types de la CNVC a suivi trois principes fondamentaux :

- 1. Les types sont fondés sur la source d'information de la plus haute qualité disponible;
- 2. Lorsque cela est possible, les types sont élaborés en mettant en corrélation les types provinciaux, territoriaux et régionaux existants qui respectent les normes conceptuelles de la CNVC;
- 3. Les types sont confirmés à l'issue d'un examen et du consensus d'un comité d'experts biorégionaux.

Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (RNCan-SCF) a dirigé l'élaboration des types, y compris la création et l'entretien des bases de données de la CNVC, la réalisation d'analyses et la proposition de concepts de types initiaux, ainsi que le parrainage, l'organisation et l'animation de réunions d'experts. RNCan-SCF a assigné des codes et noms à la CNVC, dirigé l'élaboration et la production de fiches d'information, et développé et tenu à jour le site Web de la CNVC.

Une liste des macrogroupes élaborés à ce jour est fournie à l'annexe 1, et un catalogue de toutes les associations jusqu'en 2018 est fourni à l'annexe 2. La plupart des associations confirmées concernent les forêts boréales et terres boisées (dans les Divisions D014 [Forêts et terres boisées boréales de l'Amérique du Nord] et D016 [Forêts boréales inondées et marécageuses de l'Amérique du Nord]) bien que les associations de forêts de la région de Vancouver (Divisions D192 [Forêts et terres boisées de la région de Vancouver] et D193 [Forêts inondées et marécageuses de la région de Vancouver]) aient également été élaborées. Des alliances et groupes ont été mis au point en rassemblant ces associations. Des macrogroupes ont été confirmés pour toute la végétation zonale au Canada, et provisoirement acceptés par le comité technique pour la plupart des conditions azonales.

La confirmation des types au sein du Canada a priorité sur l'étude des relations avec d'autres classifications nationales et internationales. En dessous du niveau 4 de la hiérarchie, la CNVC est le plus similaire à l'USNVC aux niveaux Macrogroupe (niveau 5) et Association (niveau 8; USNVC 2017). Les niveaux 1-4 sont identiques à l'USNVC.

DONNÉES SOURCES

Chaque type de la CNVC s'appuie sur les meilleures données sources disponibles. Voici l'ordre de préférence des données sources :

- 1. Données de parcelles de haute qualité recueillies aux fins de classification et comprenant les attributs suivants : description de la composition floristique, de l'abondance, de la dominance et de la structure de la végétation; description de l'habitat (y compris les facteurs environnementaux abiotiques et les facteurs de processus écologique); coordonnées géographiques et répartition écorégionale; métadonnées pour les sources de données primaires.
- 2. Données de parcelles de terrain adaptées à l'analyse empirique, mais uniquement avec des attributs limités (p. ex., données d'une portion de la répartition du type, ou descriptions qualitatives de la végétation ou des attributs environnementaux).
- 3. Types publiés élaborés à partir de données de parcelles de terrain empiriques qui comptent des résumés de données quantitatives, mais manquent de détails précis de données de parcelle (c.-àd., les résumés des données numériques peuvent être disponibles, mais pas les données sur chaque parcelle).
- 4. Types publiés élaborés à partir de données de parcelles ou de sources d'information qualitatives partielles, ou types dont la description manque de résumés de données quantitatives.

ÉVALUATION PAR DES EXPERTS

L'évaluation par des experts fait partie intégrante de l'élaboration des types de la CNVC. Tout au long de l'élaboration des différents types, un processus d'examen a été utilisé pour garantir la cohérence de l'approche en vue d'appliquer les critères de classification. Le processus d'examen sert à :

- Confirmer l'intégrité écologique des types sur l'ensemble de leur répartition au Canada, en s'appuyant sur la connaissance régionale et locale de la composition et de la structure des espèces de la communauté de plantes dans le contexte de l'habitat et des relations entre les processus écologiques;
- 2. Confirmer l'équivalence écologique des unités infranationales précédentes dont le regroupement au sein de types de la CNVC est proposé;
- 3. Maximiser l'expertise appliquée à la phase d'élaboration de la CNVC.

Des comités d'évaluation par des experts biorégionaux sont créés, au besoin, pour examiner les types. Ces comités doivent être composés de membres experts en écologie régionale et locale, qui comprennent les normes et la structure élargies de la CNVC pour garantir l'élaboration de types cohérents. Les comités d'experts sont indiqués pour chaque type de la CNVC publié dans le champ « Auteurs de concept » (annexe 2).

COMPILATION ET NORMALISATION DE DONNÉES

À ce jour, les données de la CNVC sont majoritairement constituées de données de parcelles de forêt recueillies par les programmes de classification écologique provinciaux et territoriaux. Dans certaines régions, les données ont également été fournies par RNCan-SCF et les Centres de données sur la conservation (tableau 1). Des données des territoires de compétence ont été utilisées avec la permission

des auteurs et des autorités territoriales dans le cadre d'ententes concernant l'utilisation des données (annexe 3); les auteurs/territoires de compétence d'origine conservent la propriété des données.

Des programmes de classification provinciaux et territoriaux ont utilisé des méthodes d'échantillonnage similaires pour recueillir des données de parcelles géoréférencées et qualitatives sur les attributs de la végétation, du sol et du site. Ces similitudes en matière de données ont permis au personnel de RNCan-SCF de compiler et normaliser les données aux fins de comparaisons de types de classification entre les territoires de compétence. En général, ces données sont recueillies auprès d'une zone représentative d'une condition de végétation répétée et mature (c.-à-d., les parcelles sont systématiquement placées dans des peuplements homogènes). Les parcelles forestières mesurent généralement 10 m x 10 m au minimum pour garantir une représentation adéquate des espèces (voire plus en cas de plus grande richesse des espèces). De préférence, les données sur la végétation comprennent la composition et le pourcentage couvert par les espèces pour toutes les strates (arbres, arbustes, herbe et mousse/lichen) et la couverture mixte pour ces strates (c.-à-d., couverture totale de la strate par les arbres, arbustes, herbacées, et la mousse/le lichen). Au minimum, les données du site comprennent le lieu (coordonnées géographiques), l'altitude, l'aspect, l'inclinaison et la position topographique. Les données idéales sur le sol comprennent au minimum : la profondeur de la couche limitant l'enracinement, la texture, les matériaux d'origine, la forme d'humus et les régimes hydrique et nutritif interprétés (relatifs).

Les données ont été regroupées dans une base de données nationale normalisée gérée par RNCan-SCF. Malgré des normes sur les données similaires, chaque territoire de compétence a sa propre terminologie, et les ensembles de données doivent être traduits vers une norme commune. Un logiciel de gestion et classification de données écologiques développé par la Direction de la recherche du ministère des Forêts, des Terres et des Ressources naturelles de la Colombie-Britannique (VPro [MacKenzie & Klassen, 2009]), a été mis à disposition au début du projet pour que les normes de syntaxe et de codage de données de VPro (de C.-B.) servent de base pour la norme de données de la CNVC. Des exceptions ont été faites pour la taxonomie des espèces de plantes, qui suit les normes énoncées à l'annexe 4, et pour les classes de forme d'humus, qui suivent les recommandations du Comité d'experts sur la prospection pédologique (1982).

Les traductions des données sur le site et le sol étaient généralement simples, mais celle des noms et codes des espèces de plantes exigeait beaucoup de temps et nécessitait l'échange de renseignements entre les gestionnaires de données des territoires et nationaux, car les normes taxonomiques variaient en fonction des territoires de compétence et des périodes. Les normes taxonomiques sont énoncées à l'annexe 4. Les codes de végétation de la CNVC ont été mis à jour périodiquement pendant toute la durée du projet, jusqu'en novembre 2016. Dans certains cas, les données sur la végétation ont été recueillies par classe de couverture, ce qui nécessitait une conversion vers les points médians de la classe. Dans certains territoires de compétence, les taxons que les travailleurs sur le terrain avaient généralement plus de mal à identifier ont été enregistrés à un niveau de précision plus large (p. ex., Sphagnum spp., Carex spp., Salix spp.). Dans certains ensembles de données, les valeurs de couverture sont fournies pour les « mousses » ou « bryophytes inconnues ». À d'autres moments, des identifications douteuses, particulièrement en cas de chevauchement des espèces, nécessitaient de les combiner et de faire des hypothèses en fonction du lieu, de l'altitude, etc. Par exemple, Betula nana c. B. glandulosa; Abies lasiocarpa c. A. balsamea; et Pinus contorta, P. banksiana et leur hybride P. x murraybanksiana. Les valeurs totales de couverture des strates, mesures utiles pour décrire la structure du peuplement, ont été calculées lorsqu'elles n'étaient pas indiquées.

SURVOL DE VPRO

Le Le logiciel VPro (MacKenzie et Klassen, 2009) (disponible à :

https://www.for.gov.bc.ca/hre/becweb/resources/software/vpro/overview.html) a été utilisé pour tout le travail de gestion et de classification des données de la CNVC entrepris par RNCan-SCF. VPro fonctionne dans Microsoft Access et compte plusieurs tableaux et formulaires utiles pour examiner les données de parcelles. Il constitue un moyen simple de gérer les données pré-classifiées, en exportant des données environnementales et sur la végétation vers Microsoft Excel pour faciliter la comparaison entre des types de communautés de plantes pré-existants de différents territoires de compétence (c.-à-d., des « unités de site » dans la terminologie VPro). Il compte aussi un formulaire de « hiérarchie », où ces unités de site peuvent être classées selon une structure hiérarchique. Les principaux « rapports » VPro utilisés dans les analyses de données de parcelles pré-classifiées de la CNVC (c.-à-d., comparer les unités de site en fonction des territoires de compétence) sont les suivants :

- Végétation sommaire un tableau phytosociologique indiquant la constance et les valeurs de couverture moyennes d'espèces en s'appuyant sur toutes les parcelles au sein d'une unité de site.
 Il y a deux options pour la couverture « moyenne »; la CNVC a pour usage d'utiliser la couverture « caractéristique » (c.-à-d., couverture moyenne pour les parcelles où se trouvent les espèces).
- 2. Environnement sommaire un tableau de données environnementales résumées pour toutes les parcelles au sein d'une unité de site.

VPro a aussi été beaucoup utilisé dans les analyses de données par divers territoires de compétence pour établir des unités de site à partir de données de parcelle, car il comporte plusieurs fonctionnalités utiles pour la classification des données de parcelles. Voici des pratiques courantes employées au cours des analyses de la CNVC :

- Exportation des coordonnées de parcelle sur Google Earth
 (https://www.google.com/earth/versions/#download-pro) pour indiquer les emplacements des parcelles;
- 2. Exportation des données environnementales et sur la végétation vers PC-Ord (McCune et Mefford, 2009) pour effectuer des analyses à plusieurs variables;
- 3. Exportation des données de végétation de parcelle et environnementales vers Microsoft Excel en tant que :
 - a. long rapport sur la végétation valeurs d'espèces et de couverture pour chaque parcelle par unité de site;
 - long rapport environnemental données environnementales pour chaque parcelle par unité de site.

Les résumés et les longs rapports sur la végétation peuvent être générés par strate (arborée [A], arbustive [B], herbacée [C], mousse [D]), par couche (A1, A2, A3, B1, B2, C, D), ou par forme de vie, et tous sont fréquemment utilisés dans les analyses de données de la CNVC. La norme de la CNVC pour les rapports des fiches d'information est établie par strate. De plus, des modules Microsoft Excel sont disponibles dans VPro pour faciliter l'interprétation des rapports sur la végétation sommaire en codant les cellules à l'aide de couleurs ou de symboles (annexe 4).

ÉLABORATION DE TYPES

Les types de la CNVC ont été élaborés aux niveaux hiérarchiques 5 à 8 (tableaux 2 et 3). Des méthodes d'analyse ont été sélectionnées pour mettre en relation le niveau hiérarchique et les meilleures données sources disponibles (c.-à-d., méthodes numériques exploratoires pour les données empiriques qui comprenaient l'analyse typologique, l'analyse factorielle des correspondances détendancée et l'analyse multidimensionnelle non métrique [McCune et Grace, 2002; voir également l'annexe 5; méthodes subjectives ou semi-quantitatives pour les données non empirique). Le processus général d'analyse pour les types à tous les niveaux peut être présenté comme suit :

- Définir un type « central » à l'aide de critères diagnostiques mis en valeur à un niveau hiérarchique précis (tableau 3); des propositions de concept sont élaborées à l'aide de classifications publiées existantes, d'opinions d'experts, de résumés de données, etc.;
- 2. Utiliser les données sources de la meilleure qualité disponibles pour cerner et préciser le concept du type;
- 3. Soumettre le type proposé à l'examen d'un comité d'écologistes ayant une expertise biorégionale dans la condition de la végétation en question (tableau 1);
- 4. Reproduire les étapes 1 à 3 jusqu'à ce que le type soit confirmé par consensus du comité d'experts;
- 5. Une fois que le type est confirmé, préparer une description du type accompagnée des données résumées de ses parcelles dont il est issu (le cas échéant).

L'élaboration des types de la CNVC portait à l'origine sur les associations, puis est passée aux alliances et aux groupes, et enfin aux macrogroupes. L'élaboration des associations a commencé dans deux zones des forêts du pays : la côte pacifique et la région boréale. Les associations de la côte du Pacifique (décrites dans la CNVC comme « de la région de Vancouver »; les types pertinents comprennent tous ceux dans les Divisions D192 [Forêts et terres boisées de la région de Vancouver] et D193 [Forêts inondées et marécageuses de la région de Vancouver]) sont le fruit d'un exercice de collaboration internationale visant à élaborer des associations internationales en mettant en corrélation les types de forêts côtières de Colombie-Britannique avec des associations de l'État de Washington et de l'Oregon. La région boréale (les types pertinents comprennent tous ceux dans les Divisions D014 [Forêts et terres boisées boréales de l'Amérique du Nord] et D016 [Forêts boréales inondées et marécageuses de l'Amérique du Nord]) présentait un intérêt particulier pour le comité technique, car elle traverse le Canada et exige de coordonner tous les territoires de compétence.

Les alliances et groupes sont des rassemblements d'associations de premier et deuxième ordre, respectivement. Les associations peuvent être regroupées de nombreuses manières pour différents objectifs (p. ex., par dominance, floristique de sous-bois, géographie, etc.), mais après avoir mis à l'essai différents regroupements d'associations de la région de Vancouver et boréales, le comité technique a choisi les critères écologiques du tableau 3. Ces critères diffèrent légèrement pour les conditions des hautes terres qui comprennent la végétation zonale (p. ex., D192 et D014) et les conditions azonales (p. ex., D193 et D016).

L'élaboration de macrogroupes a été renforcée au cours des dernières années, particulièrement pour les conditions des hautes terres comprenant la végétation zonale, rattachées à la carte nationale des zones

de végétation du Canada (Baldwin et al., 2019). L'élaboration de types à ce niveau hiérarchique a également été utile pour établir des liens avec l'USNVC.

ASSOCIATIONS

L'élaboration d'associations est une priorité du comité technique depuis le début. Rapidement, la décision a été prise d'établir ces types à partir de types de « communautés de plantes » classifiés précédemment à l'échelle provinciale/territoriale/régionale, pour renforcer la pertinence et l'utilité des associations nationales nouvellement formées en maintenant les liens avec les classifications infranationales. Toutes les associations confirmées à ce jour ont été élaborées à partir de données de parcelles écologiques de haute qualité (annexe 2). Les méthodes d'analyse sont détaillées à l'annexe 5, mais une vue d'ensemble est fournie ci-dessous. Bien qu'aucune association n'ait à ce jour été élaborée à l'aide d'autres sources de données, le comité technique a proposé des méthodes pour le faire, également décrites ci-dessous.

ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS À PARTIR DE TYPES DES TERRITOIRES DE COMPÉTENCES À L'AIDE DE DONNÉES DE PARCELLES

Les données de parcelles de classification d'écosystèmes de divers territoires de compétences ont été compilées et normalisées comme décrit précédemment. Les analyses d'associations consistaient donc à établir des comparaisons/corrélations entre les types de « communautés de plantes » existants des territoires de compétences (« unités de site ») à l'aide des résumés de données de VPro. Les détails de ce processus, et des types des territoires de compétence sont décrits à l'annexe 5. L'objectif des analyses était de regrouper des types des territoires équivalents sur le plan écologique et similaires sur le plan floristique en des associations conceptuelles de la CNVC. Les analyses s'appuyaient sur les résumés de types des territoires de compétence, et non sur l'analyse principale des données de chaque parcelle, et l'intégrité des types des territoires de compétence n'a pas été compromise par l'analyse de corrélation de la CNVC.

Les analyses de données étaient généralement dirigées par le personnel de RNCan-SCF, en consultation avec des experts provinciaux/territoriaux (tableau 1). Une fois qu'un concept central d'association a été proposé, l'analyse de données était composée des étapes suivantes :

- 1. Cerner les types des territoires de compétence à comparer.
- 2. Préparer les tableaux de résumé phytosociologique initiaux qui regroupent des types équivalents sur le plan écologique et similaires sur le plan floristique. Procéder à un tri préliminaire de ces types en s'appuyant sur les critères suivants :
 - a. Répartition biorégionale : déterminer les zones géographiques au sein desquelles mettre ces types en corrélation (c.-à-d., les types similaires sur le plan floristique sont mis en corrélation au sein d'une région bioclimatique en premier lieu, puis comparés à des conditions similaires entre les régions bioclimatiques à un stade ultérieur de l'analyse); lorsque cela est possible, les écorégionalisations provinciales/territoriales sont utilisées pour stratifier les données.
 - b. Classe physionomique majeure (c.-à-d., arborée c. non-arborée, avec un seuil de fermeture du couvert de 10 % dans la strate arborescente);
 - c. Facteurs environnementaux dominants, s'ils sont connus (p. ex., régime hydrique);

- d. Dominance des espèces ou combinaisons répétées des espèces (c.-à-d., peuplements mixtes) dans la strate de la canopée.
- 3. Continuer de trier ces sous-ensembles à l'aide de critères plus précis :
 - a. Similitudes dans l'abondance et la constance (dans des plages numériques précises) :
 - i. d'espèces ou de groupes d'espèces diagnostiques; les espèces diagnostiques sont davantage prises en compte par rapport aux espèces non diagnostiques; à l'aide de l'expertise des territoires de compétences, les espèces ayant des relations indicatrices connues sont documentées (figure 1);
 - ii. d'espèces dominantes/codominantes:
 - strate supérieure : dominance ou codominance d'espèces de canopée reflétant les similitudes écologiques des peuplements, leurs dynamiques de succession, etc.; la constance et l'abondance de chaque espèce codominante peut varier;
 - autres strates: dominance ou codominance d'espèces dans les strates autres que le couvert reflétant d'autres similitudes écologiques (p. ex., structure de peuplement riche en arbustes c. pauvre en arbustes);
 - iii. de la floristique totale dans l'ensemble des strates;
 - b. « Uniformité » de l'habitat, y compris les facteurs de processus de circonscription (climat local, régime hydrique, nappe phréatique fluctuante, sols froids, accumulation de neige, régime de perturbation, etc.) et une évaluation des conditions de l'habitat compensatrices qui entraînent un ensemble précis de caractéristiques hydriques et nutritives interprétées et d'autres caractéristiques du site associées aux caractéristiques précises de la végétation;
 - c. La physionomie et la structure qui sont une expression de la condition écologique sousjacente (p. ex., forêt c. terres boisées).
- 4. Soumettre les groupements proposés de types des territoires de compétences aux experts biorégionaux aux fins d'examen.

régime nutritif

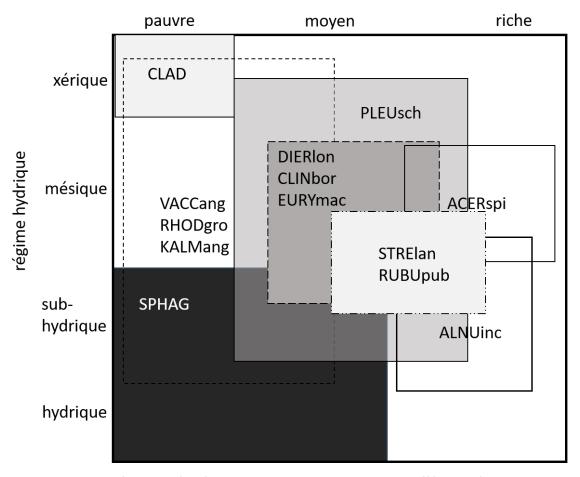


Figure 1. Exemple : édatope d'espèces diagnostiques indicatrices de différents régimes hydriques et nutritifs relatifs pour CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec. Les abréviations des taxons sont : ACERspi=Acer spicatum; ALNUinc=Alnus incana ssp. rugosa; CLAD=Cladina et Cladonia spp.; CLINbor=Clintonia borealis; DIERlon=Diervilla lonicera; EURYmac=Eurybia macrophylla; KALMang=Kalmia angustifolia; PLEUsch=Pleurozium schreberi; RHODgro=Rhododendron groelandicum; RUBUpub=Rubus pubescens; STRElan=Streptopus lanceolatus; SPAG=Sphagnum spp.; et VACCang=Vaccinium angustifolium.

PROTOCOLE SUGGÉRÉ POUR L'ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS À PARTIR D'AUTRES SOURCES D'INFORMATION

En l'absence de données de parcelles écologiques de haute qualité, d'autres sources d'information peuvent être utilisées pour créer des associations (voir *Données sources*). L'élaboration d'associations à partir d'information de qualité moindre doit suivre les mêmes principes généraux soulignés au début de la section *Élaboration de types*, sauf que toutes les étapes d'évaluation pour les associations proposées doivent être soumises à une opinion experte en l'absence de résumés de données. Dans ces circonstances, il est impératif de consulter des spécialistes ayant une expertise de la condition de végétation en question, particulièrement pour connaître la variabilité dans la répartition géographique de l'association. Un moyen efficace de consulter un groupe de spécialistes ayant une expertise des différents aspects du sujet (p. ex., connaissance des différentes provinces et territoires) est d'organiser des ateliers d'experts. Voici certains principes pour ce type d'analyse :

- 1. L'accent doit être mis sur les associations qui se répètent dans le paysage de manière constante et reconnaissable, et dans des habitats ou conditions de site uniformes;
- 2. Les renseignements doivent être saisis dans une structure de tableau normalisée conçue pour faciliter la comparaison entre les types similaires;
- 3. Les renseignements doivent être saisis dans le format de fiche d'information CNVC, en remplissant le plus de champs du gabarit possible;
- 4. Tous les rapports et publications sources de types similaires doivent être mentionnés dans la fiche d'information;
- 5. Lorsque les renseignements sont très limités, les associations doivent être acceptées provisoirement, sous réserve d'une évaluation avec des données supplémentaires.

ÉLABORATION D'ALLIANCES ET DE GROUPES EN REGROUPANT DES ASSOCIATIONS

Les associations peuvent être regroupées pour différentes raisons, en s'appuyant sur divers critères. À l'heure actuelle, les critères de la CNVC pour regrouper les associations en alliances puis en groupes (tableau 3) portent sur les liens écologiques entre les types à des niveaux successivement plus généralisés au sein d'un macrogroupe (ou sous-type de macrogroupe).

Des alliances et groupes ont été élaborés pour les forêts de la région de Vancouver (D192 et D193) et boréales (D014 et D016). Pour élaborer ces types, RNCan-SCF a soumis des propositions de types (p. ex., tableaux sommaires VPro d'associations placées en colonnes) à l'examen du comité technique. Une fois que les membres du comité sont tombés d'accord sur les associations à regrouper en alliances et en groupes, ces données ont été résumées pour décrire les nouveaux types à chaque niveau et examinées à nouveau par le comité technique. Des fiches d'information des alliances et groupes n'ont pas été créées, mais les relations apparaissent dans la hiérarchie de la CNVC (voir *Produits de la CNVC : Hiérarchie*) et l'annexe 2.

Dans le cas où des associations seraient élaborées à partir de données de qualité inférieure (c.-à-d., autres sources d'information), des alliances et groupes provisoires pourraient être proposés dans la portée conceptuelle du macrogroupe (ou sous-type de macrogroupe) suivant un processus de rassemblement expert similaire, comme indiqué pour les associations ci-dessus.

MACROGROUPES

La CNVC reconnaît deux catégories de macrogroupes (tableau 2) :

- Les macrogroupes pour la végétation des hautes terres comprenant la végétation zonale. Ces types reflètent les modèles de végétation à l'échelle régionale, notamment les tendances de successions, qui sont principalement attribuables aux influences climatiques, comme les gradients de latitude, d'altitude et de continent.
- Les macrogroupes décrivant la végétation azonale. Ces types reflètent les modèles de végétation principalement attribuables à des facteurs environnementaux à l'échelle du site, comme les conditions édaphiques ou de perturbation.

L'élaboration de macrogroupes est une priorité plus récente du comité technique, qui cherchait à harmoniser les types à ce niveau avec ceux de l'USNVC. Bien que l'intention originale ait été de former des macrogroupes de la CNVC en rassemblant des associations, cette approche n'a pas été possible dans certaines parties de la classification où des associations n'ont pas encore été élaborées. Lorsque des associations existent (c.-à-d. principalement au sein des Divisions D014, D016, D192, D193), des macrogroupes ont été élaborés en rassemblant les niveaux hiérarchiques inférieurs. Dans d'autres cas, des données de parcelles écologiques ont été utilisées pour élaborer des macrogroupes à partir de concepts clés dérivés des macrogroupes de l'USNVC existants et/ou classifications fédérales/provinciales/territoriales ou internationales bioclimatiques publiées (p. ex., Rowe 1972; Damman 1983; Groupe de travail sur les écorégions 1989; Meidinger et Pojar 1991; Équipe de cartographie de la végétation de l'Arctique circumpolaire 2003; Natural Regions Committee 2006; Groupe de classification des écosystèmes 2007, 2008, 2010, 2012, 2013; Crins et al. 2009; Saucier et al. 2009; McLaughlan et al. 2010b; Programme de classification écologique et des paysage 2015; Neily et al. 2017). Lorsque des données sont disponibles, elles sont utilisées pour mieux comprendre, préciser et documenter la condition du Canada. Dans les cas où des données n'étaient pas disponibles, ou n'ont pas encore été analysées, les macrogroupes de l'USNVC ont été provisoirement acceptés pour le Canada. Ce dernier cas concerne particulièrement les conditions azonales. Pour qu'un macrogroupe soit accepté dans la CNVC, il doit satisfaire aux critères de la CNVC (tableau 3) et être confirmé par l'examen d'experts biorégionaux.

La CNVC invoque souvent les sous-types de macrogroupes pour refléter les modèles de végétation attribuables à la variation bioclimatique sous-régionale ou biogéographique. Dans de nombreux cas, les sous-types facilitent l'harmonisation avec l'USNVC tout en permettant la reconnaissance des divisions bioclimatiques canadiennes existantes au sein du concept plus large du macrogroupe. Les protocoles utilisés pour proposer et confirmer des sous-types sont similaires à ceux des macrogroupes, mais les sous-types sont élaborés uniquement s'ils sont étayés par des données de parcelles.

À l'heure actuelle, 76 macrogroupes ont été confirmés ou provisoirement acceptés pour la CNVC (annexe 1). Dans la grande majorité des cas, la CNVC a provisoirement accepté les macrogroupes de l'USNVC. Dans les quelques cas où les macrogroupes de l'USNVC ne satisfaisaient pas aux critères de la CNVC, ils n'ont pas été acceptés. À leur place, de nouveaux types de la CNVC ont été élaborés soit en adaptant le concept du macrogroupe de l'USNVC pour mieux correspondre aux critères de la CNVC et à la végétation canadienne, soit en procédant à l'analyse des données, notamment le rassemblement de types de la CNVC

de niveau inférieur (annexe 6). Tous les sous-types de macrogroupes sont uniques à la CNVC, car l'USNVC ne reconnaît actuellement pas ce niveau de hiérarchie.

Les méthodes d'analyse sont décrites ci-dessous, d'abord pour les types élaborés à partir de données de parcelles puis pour les types élaborés à l'aide d'autres sources d'information.

ÉLABORATION DE MACROGROUPES À PARTIR DE DONNÉES DE PARCELLES

Lorsque des données de parcelles écologiques de haute qualité étaient disponibles, elles ont été utilisées pour élaborer des macrogroupes et de sous-types. L'élaboration de macrogroupes et de sous-types a été dirigée par le personnel de RNCan-SCF, en consultation avec des experts provinciaux et territoriaux (tableau 1), puis examinée par les membres du comité technique ayant une expertise dans la condition de la végétation en question. Deux méthodes ont été utilisées, selon si une élaboration complète d'associations au sein d'un bioclimat régional avait été élaborée (annexes 1 et 6).

- Dans les cas où des associations existaient, les macrogroupes et les sous-types étaient définis en rassemblant des groupes d'associations qui partageaient des indicateurs d'espèces diagnostiques (p. ex. M495 [Forêts boréales de l'est de l'Amérique du Nord]).
- 2. Dans les cas où il n'existait pas d'associations, les données de parcelles ont été rassemblées en ensembles de données bioclimatiques régionales (p. ex., forêts tempérées de l'Est) puis filtrées à l'aide de caractéristiques de végétation conceptuelle (p. ex., espèces indicatrices diagnostiques ou espèces d'étage dominant) pour définir les concepts essentiels (p. ex., CM014 [Forêts mixtes de la zone tempérée de l'est de l'Amérique du Nord]) du macrogroupe (ou sous-type). Les concepts de type essentiels ont été comparés pour évaluer leur spécificité, et, s'ils sont jugés assez importants, sont élaborés en validant l'adhésion complète de parcelles dont est issu le macrogroupe (ou sous-type).

ÉLABORATION DE MACROGROUPES À PARTIR D'AUTRES SOURCES D'INFORMATION

En l'absence de données de parcelles, des macrogroupes ont été élaborés par le biais d'une évaluation experte de concepts essentiels en fonction des critères de macrogroupes de la CNVC, à l'aide d'autres sources d'information (annexe 1 et 6). Dans certains cas, des types existants dans l'USNVC ou des classifications bioclimatiques canadiennes ont été confirmés en tant que macrogroupes de la CNVC (p. ex., CM332 [Prairies de fétuque de Hall des Grandes Plaines]). Dans d'autres cas, des types ont été proposés à partir de l'USNVC ou de l'examen de la littérature, et provisoirement acceptés pour la CNVC sous réserve de l'évaluation de données de parcelles adaptées (p. ex., M109 [Végétation aquatique d'eau douce de l'ouest de l'Amérique du Nord]).

NORMES DE NOMS ET CODES DE LA CNVC

Chaque type de la CNVC reçoit un code alphanumérique et un nom descriptif. Lorsque des types de la CNVC et de l'USNVC sont équivalents, les deux classifications portent le même nom et le même code. Le format des noms dans l'USNVC est présenté par Jennings et al. (2009) et Faber-Langendoen et al. (2014). Lorsqu'un type de la CNVC diffère conceptuellement d'un type similaire de l'USNVC, ou lorsque la CNVC reconnaît un type qui n'est pas reconnu dans l'USNVC, un nom et un code uniques à la CNVC sont assignés. Les noms peuvent inclure des termes écologiques, (bio)géographiques ou physionomiques ainsi que les

noms de taxons de plante (voir l'annexe 7 pour les termes définis par la CNVC et l'annexe 4 pour les sources de nomenclature de taxons). Les noms de types de la CNVC se veulent uniques et descriptifs, et utilisent la combinaison la plus parcimonieuse de termes appropriés. Tous les noms de types de la CNVC sont fournis en anglais et en français. Pour les noms qui comprennent des taxons de plante précis, les noms scientifiques sont également fournis.

NOMS DE TYPES DE LA CNVC

Les types de la CNVC aux quatre niveaux supérieurs de la hiérarchie de classification (classe de formation, sous-classe de formation, formation et division), correspondent aux types de l'USNVC. Pour ces types, la CNVC utilise les codes et noms courants anglais de l'USNVC, suivant les règles de nomenclature de l'USNVC (Faber-Langendoen et al., 2014). La CNVC fournit également un nom en français.

Les macrogroupes et groupes de la CNVC qui correspondent aux types de l'USNVC partagent le nom courant anglais de l'USNVC; la CNVC fournit également un nom en français. Les types propres à la CNVC reçoivent un nom unique, en anglais et en français. Pour les macrogroupes et les groupes, les noms contiennent un terme (bio)géographique (p. ex., de la région de Vancouver, du nord-est de l'Amérique), un terme bioclimatique (p. ex., boréal, tempéré, de haute montagne) et un terme physionomique (p. ex., forêt, prairie). Pour les groupes, le nom comprend également les noms courants des taxons de plantes dominantes et, dans certains cas, un terme décrivant la condition du site (p. ex., sec, mésique-humide). Les sous-types de macrogroupes sont généralement nommés à l'aide de termes climatiques (sec, humide, etc.) ou géographiques (du Nord, du Sud, etc.), mais « typique » peut être utilisé pour le sous-type le plus typique du macrogroupe.

Les alliances et associations sont nommées à l'aide des taxons de plantes, de préférence à l'échelon de l'espèce. Parfois, les taxons sont groupés et nommés à l'échelon du genre (Salix spp., Carex spp., Sphagnum spp., etc.) ou de la famille (p. ex., Poaceae); les noms des taxons sous-spécifiques sont fournis à l'échelon de l'espèce. La CNVC utilise des noms de types qui exigent le moins de taxons possible pour faire une distinction claire entre les types similaires et pour fournir un contexte régional. Les noms comprennent les taxons dominants et diagnostiques, avec au moins un taxon de la strate supérieure. Les taxons sont énumérés par ordre de strate, avec une barre oblique (/) différenciant les strates (p. ex., espèces d'arbres dominantes/espèces d'arbustes dominantes/ espèces de mousses dominantes). Au sein de la même strate, l'ordre des taxons reflète généralement la dominance par ordre décroissant. Ces taxons sont généralement séparés par un tiret demi-cadratin (–), sauf s'ils sont moins constants, auquel cas ils sont placés entre parenthèses. Un terme général floristique, écologique, environnemental ou géographique, ou un descriptif de la hauteur de la végétation, peut également être utilisé aux fins de précision lorsqu'il est nécessaire pour caractériser adéquatement le type (p. ex., terres boisées, krummholtz). Un nom scientifique, un nom courant anglais et un nom courant français sont assignés à chaque alliance et association.

Les sous-associations sont nommées à l'aide d'un taxon dominant ou diagnostique qui caractérise la sous-association, ou un hyponyme. Les hyponymes peuvent inclure « typique », lorsque la sous-association typifie l'association, ou « *nudum* » ou « inops », lorsque la sous-association est pauvre en espèces et n'a pas de taxons fortement diagnostiques.

CODES DE LA CNVC

Pour les types de la CNVC qui sont équivalents aux types de l'USNVC, les deux classifications utilisent le même code alphanumérique. Les types propres à la CNVC reçoivent des codes uniques avec des préfixes de la CNVC. En effet :

- 1. Les types de la CNVC Classe de formation, Sous-classe de formation, Formation, Division portent des codes de l'USNVC.
- 2. Macrogroupe Si le type de la CNVC est équivalent à un macrogroupe de l'USNVC, le code de l'USNVC est utilisé (préfixe « M » suivi de trois chiffres); un type propre à la CNVC reçoit un code numérique à trois chiffres avec le préfixe « CM ».
- 3. Groupe Si le type de la CNVC est équivalent à un groupe de l'USNVC, le code de l'USNVC est utilisé (préfixe « G » suivi de trois chiffres); un type propre à la CNVC reçoit un code numérique à trois chiffres avec le préfixe « CG ».
- 4. Alliance Actuellement, tous les types sont uniques à la CNVC et portent des codes numériques à cinq chiffres et le préfixe « CA »; de futurs efforts de comparaison avec l'USNVC peuvent révéler des équivalences de type, permettant un code commun.
- 5. Associations Actuellement, tous les types sont uniques à la CNVC et portent des codes numériques à cinq chiffres et le préfixe « CNVC »; de futurs efforts de comparaison avec l'USNVC peuvent révéler des équivalences de type, permettant un code commun.

Les codes de sous-types comprennent généralement le code parent et une lettre en minuscule, assignée de « a » à « z ». Les codes de sous-type de macrogroupes comprennent « CM » plutôt que « M », car il s'agit d'un niveau hiérarchique non reconnu par l'USNVC. Par exemple, M500 est le code de macrogroupe pour les Forêts mésiques des montagnes de faible altitude du centre des Rocheuses, reconnu à la fois par la CNVC et l'USNVC. Les sous-types de macrogroupes, cependant, ne sont reconnus que par la CNVC. Les codes de sous-types commencent donc par CM500, plutôt que par M500, et portent un suffixe (p. ex., CM500b correspond au sous-type « typique »).

Les codes de sous-association de la CNVC comprennent le numéro d'association et une lettre en minuscule. Par exemple, CNVC00079 *Picea glauca – Betula papyrifera (Populus tremuloides) / Equisetum arvense – E. pratense* a deux sous-associations, 79a *typique* et 79b *Alnus incana*.

PRODUITS DE LA CNVC

Les principaux produits de la CNVC sont la hiérarchie de classification et les fiches d'information des types confirmés. Les produits de classification de la CNVC et les documents à l'appui peuvent être consultés sur le site Web de la CNVC (cnvc-cnvc.ca) ainsi que sur le site Web des publications du Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (http://scf.rncan.gc.ca/publications?lang=fr_CA). À l'heure actuelle, des fiches d'information sont disponibles pour certaines associations et certains macrogroupes (annexes 1 et 2).

Un produit secondaire de la CNVC est la carte et le rapport intitulés **Zones de végétation du Canada : une perspective biogéoclimatique** (Baldwin et al., 2019).

SITE WEB DE LA CNVC (cnvc-cnvc.ca)

Le site Web de la CNVC (cnvc-cnvc.ca) offre des renseignements généraux sur la CNVC, un glossaire terminologique, des normes botaniques, des liens vers d'autres classifications écologiques, la carte des zones de végétation du Canada et le rapport connexe, et toutes les publications de la CNVC, y compris les fiches d'information. Le site Web est actuellement le seul lieu où la hiérarchie de la CNVC est tenue à jour, y compris les noms anglais et français de tous les types. L'objectif est de mettre à jour le site Web à mesure que de nouveaux types sont élaborés ou que les noms des types changent (p. ex., en raison de changements dans la nomenclature botanique).

HIÉRARCHIE

La hiérarchie de la CNVC peut être explorée avec la fonctionnalité « Exploration de la classification » sur le site cnvc-cnvc.ca). Cette fonctionnalité permet à l'utilisateur de visualiser et parcourir la hiérarchie de la CNVC en ouvrant des nœuds sur l'arbre hiérarchique, ou en effectuant une recherche à partir de divers critères (p. ex., un code de type, une espèce ou une région en particulier). Cliquer sur le triangle à gauche du nom de type permet d'agrandir l'arbre hiérarchique sous ce type. Lorsque des fiches d'information ont été publiées, les noms de types s'affichent en gras dans l'arbre hiérarchique; cliquer sur les noms en gras permet de charger le résumé pour le type en question et une icône PDF pour la fiche d'information, que l'on peut télécharger en cliquant sur l'icône. Pour les types aux niveaux Formation (classe de formation, sous-classe et formation), et au niveau Division, les résumés de concept de l'USNVC sont fournis (http://usnvc.org/explore-classification/; dérivés de Faber-Langendoen et al., 2016).

FICHES D'INFORMATION

Les séries de fiches d'information de la CNVC ont été lancées pour deux niveaux hiérarchiques, Association et Macrogroupe (annexes 1 et 2). Les sous-types, lorsqu'ils existent, sont décrits dans la fiche d'information de leur association ou macrogroupe respectif. Elles peuvent être téléchargées à partir du site Web de la CNVC (cnvc-cnvc.ca), ainsi que de la page de publications de RNCan-SCF (http://scf.rncan.gc.ca/publications?lang=fr CA).

Chaque fiche d'information offre un survol conceptuel de l'« essence » du type ainsi que des descriptions plus détaillées de la structure de la végétation et de la composition des espèces, des caractéristiques environnementales représentatives, des relations avec les processus écologiques critiques (p. ex., régime

de perturbation et tendances de succession), et de la répartition géographique au Canada. Les fiches d'information sont présentées soit en gabarits d'association (annexe 8) soit en gabarits de macrogroupe (annexe 9), et utilisent la terminologie normalisée de la CNVC (annexe 7), sa syntaxe et ses conventions de résumé de données (annexe 4). Lorsque des types sont dérivés de données de parcelles, des résumés des attributs de la végétation et environnementaux sont fournis sous forme de tableau, et les sources de données sont indiquées. La fiche d'information montre le placement du type au sein de la hiérarchie de la CNVC et, lorsque les types de la CNVC ont des concepts similaires à, ou synonymes d'autres types publiés (comme les types provinciaux/territoriaux ou ceux de l'USNVC), ils sont indiqués.

CONCLUSIONS

La CNVC offre une classification détaillée et hiérarchique de la végétation qui peut être utilisée pour cataloguer et communiquer des renseignements au sujet de la végétation au Canada. Les principes et protocoles de classification présentés dans ce document facilitent l'application de l'approche de la CNVC pour ceux qui souhaitent l'employer. D'importantes collaborations entre les provinces/territoires, les agences et les organismes, et au sein même de ceux-ci, ont contribué à l'intégrité de la classification et à son acceptation par les utilisateurs. Fournir des noms familiers (noms courants en anglais et en français) et des noms scientifiques permet d'élargir la base d'utilisateurs. L'utilisation principale des analyses fondées sur les parcelles (tout en maintenant l'intégrité des types provinciaux/territoriaux précisés), ainsi que l'utilisation de la connaissance d'experts ont permis d'assurer que les résultats des efforts de classification précédents sont entièrement consultés et intégrés. Pour l'avenir, la structure de la CNVC permet une amélioration continue de la classification par les écologistes de la végétation, tout en maintenant les versions faisant autorité pour les utilisateurs. La hiérarchie de types à huit niveaux permet aux utilisateurs de sélectionner les niveaux convenant le mieux à leurs besoins.

RÉFÉRENCES

Alberta Environment and Parks. 2014. Ecological Site Information System (ESIS). Govt. AB, Edmonton (AB).

Archibald, J.H.; Klappstein, G.D.; Corns, I.G.W. 1996. Field guide to ecosites of southwestern Alberta. Res.Nat. Can., Ser. Can. For., Cent. For. Nord, Edmonton (AB). Spec. Rep. 8.

Anderson, L.E. 1990. A checklist of Sphagnum in North America north of Mexico. The Bryologist 93(4): 500-501.

Anderson, L.E.; Crum, H.A.; Buck, W.R. 1990. List of the mosses of North America north of Mexico. The Bryologist 93: 448-499.

Arnup, R.W.; LeBlanc, P.A.; Becker, G. 2006. Field guide to ecosites of the Mid-Boreal Upland ecoregion of Manitoba. Louisiana-Pacific Canada Ltd., For. Resour. Div. and Man. Conserv., For. Branch. Swan River et Winnipeg (MB).

Alvo, R.; Ponomarenko, S. 2003. Vegetation classification standard for Canada workshop: 31 May - 2 June 2000. Canadian Field-Naturalist 117: 125-139.

Baldwin, K.; Allen, L.; Basquill, S.; Chapman, K.; Downing, D.; Flynn, N.; MacKenzie, W.; Major, M.; Meades, W.; Meidinger, D.; Morneau, C.; Saucier, J-P.; Thorpe, J.; Uhlig, P. 2019. Vegetation Zones of Canada: a Biogeoclimatic Perspective. [Map] Scale 1:5,000,000. Res. Nat. Can., Serv. Can. For., Sault Ste. Marie (ON).

Basquill, S.P. (compiler). 2018. Maritime provinces of Canada regional forest ecosystem plot database. Standardized forest ecosystem plot data compilation and classification from N.B. Dept. Nat. Resour.; P.E.I. For., Fish, & Wildlife Div., Dept. Commun., Land, & Environ.; N.S. Dept. Nat. Resour.; N.S. Environ.; Parks Can.; the Atlantic Can. Conserv. Data Cent.; and other sources. Atlantic Can. Conserv. Data Cent., Sackville (NB).

Basquill, S.; Beaudette, D.; Cameron, R.; Curley, R.; Fenton, N.; Glen, W.; Gordon, S.; Hutchinson, J.; Kelly, G.; Loo, J.; Lynds, A.; MacAskill, D.; MacKinnon, D.; MacQuarrie, K.; Makepeace, S.; Matson, B.; Neily, P.; Quigley, E.; Zelazny, V. 2009 (mis à jour2015). Forest communities of the Maritime provinces of Canada. Atlantic Can. Conserv. Data Cent., Sackville (NB).

Beckingham, J.D.; Archibald, J.H. 1996. Field guide to ecosites of northern Alberta. Re. Res. Nat. Can., Ser. Can. For., Cent. Nord., Edmonton (AB). Spec. Rep. 5.

Beckingham, J.D.; Corns, I.G.W.; Archibald, J.H. 1996a. Field guide to ecosites of west-central Alberta. Nat. Resour. Can., Service canadien des forêts, North. For. Cent., Edmonton (AB). Spec. Rep. 9.

Beckingham, J.D.; Nielsen, D.G.; Futoransky, V.A. 1996b. Field guide to ecosites of the mid-boreal ecoregions of Saskatchewan. Res. nat. Can., Serv. Can. For., Cent. For. Nord, Edmonton (AB). Spec. Rep. 6.

Biogeoclimatic Ecosystem Classification Program of British Columbia. 2011. BECMaster ecosystem plot database [VPro13/MSAccess 2010 format]. W.H. MacKenzie (ed.) B.C. Min. For., Lands, and Nat. Resour. Ops., Smithers (BC). Disponible à : www.for.gov.bc.ca/hre/becweb/resources/information-requests consulté : juin 2015).

Boulanger, Y.; Gauthier, S.; Burton, P.J. 2014. A refinement of models projecting future Canadian fire regimes using homogeneous fire regime zones. Can. J. For. Res. 44: 365-376.

Cadrin, C.; Meidinger, D.; Kittel, G. 2018. Boreal and Coastal Conifer Correlation Project: A Quantitative Crosswalk of conifer dominated Plant Associations of coastal areas of British Columbia, Washington and Oregon (update of 2004 report). USNVC Proceedings.

Circumpolar Arctic Vegetation Map Team. 2003. Circumpolar Arctic vegetation map. Conservation of Arctic Flora and Fauna (CAFF) Map No. 1. U.S. Fish and Wildlife Serv., Anchorage, AK.

Chambers, B.A.; Naylor, B.J.; Nieppola, J.; Merchant, B.; Uhlig, P. 1997. Field guide to forest ecosystems of central Ontario. Ont. Min. Nat. Resour., South-central Science Development and Transfer Branch, North Bay, ON. SGSS Field Guide FG-01. 200 p.

Commission for Environmental Cooperation. 1997. Ecological regions of North America, toward a common perspective. 71p. ISBN 2-922305-18-X.

Comité d'experts sur la prospection pédologique. 1982. Système d'informatique des sols au Canada : Manuel de description des sols sur le terrain, révision 1982. Institut de recherches sur les terres, Direction générale de la recherche, Agriculture Canada (Ottawa). I.R.T. Contribution no 82-52. 166 p.

Crins, W.J.; Gray, P.A.; Uhlig, P.W.C.; Wester, M. 2009. The ecosystems of Ontario, Part 1: Ecozones and ecoregions. Ont. Min. Nat. Resour., Inven. Monit. Assess. Peterborough (ON). SIB TER IMA TR-01.

Damman, A.W.H. 1963. A reconnaissance survey of the ecological conditions in the forests of the Roddickton area, Newfoundland. For. Res. Branch, Can. Dept. For., Newfoundland. Mimeo 63-N-1.

Damman, A.W.H. 1964. Some forest types of central Newfoundland and their relation to environmental factors. The Society of American Foresters, US. Monogr. 8.

Damman, A.W.H. 1967. The forest vegetation of western Newfoundland and site degradation associated with vegetation change. PhD thesis, Univ. of Michigan, Ann Arbor, MI, US.

Damman, A.W.H. 1983. An ecological subdivision of the Island of Newfoundland. Pp. 163-206 in: G.R. South (ed.) Biogeography and ecology of the Island of Newfoundland. Dr. W. Junk Pub., London, UK.

DeLong, C.; Banner, A.; MacKenzie, W.H.; Rogers, B.J.; Kaytor, B. 2011. A field guide to ecosystem identification for the Boreal White and Black Spruce zone of British Columbia. B.C. Min. For. Range, For. Sci. Prog., Victoria (BC). Land Manage. Handb. No. 65.

Demarchi, D.A. 2011. An introduction to the ecoregions of British Columbia, 3rd ed. Ecosystem Information Section, Min. of Environ. Victoria (BC). 163p.

Ecological and Landscape Classification Program. 2015. Bioclimate Zones of Yukon - Version 6 (November 2015). Report and map at 1:250,000 scale. Dep. of Environ., Whitehorse (YT).

Ecosystem Classification Group. 2007 (revised 2009). Ecological regions of the Northwest Territories - Taiga Plains. Govt. N.W.T., Dept. Environ. & Nat. Resour., Yellowknife (NT).

Ecosystem Classification Group. 2008. Ecological regions of the Northwest Territories – Taiga Shield. Gov. N.T., Dept. Env. & Nat. Resour., Yellowknife (NT).

Ecosystem Classification Group. 2010. Ecological regions of the Northwest Territories – Cordillera. Gov. N.T., Dept. Env. & Nat. Resour., Yellowknife, (NT).

Ecosystem Classification Group. 2012. Ecological regions of the Northwest Territories – Southern Arctic. Gov. N.T., Dept. Env. & Nat. Resour., Yellowknife, (NT).

Ecosystem Classification Group. 2013. Ecological regions of the Northwest Territories – Northern Arctic. Gov. N.T., Dept. Env. & Nat. Resour., Yellowknife, (NT).

Environment Yukon. 2016a. Boreal Low Zone of Yukon: a field guide to ecosite identification. Part 1: Introduction. Dep. of Environ., Govt. YT., Whitehorse, (YT). 113 p.

Environment Yukon. 2016b. Flynn, N. and Francis. S., editors. Yukon Ecological and Landscape Classification and Mapping Guidelines. Version 1.0. Dep. of Environ., Govt YT. Whitehorse (YT).

Environment Yukon. 2018. Yukon Biological Information System (YBIS). Govt. YT. Whitehorse (YT).

Esslinger, T.L. 2015. A cumulative checklist for the lichen-forming, lichenicolous and allied fungi of the continental United States and Canada. North Dakota State University: Disponible à: http://www.ndsu.edu/pubweb/~esslinge/chcklst/chcklst7.htm. Version #20 19 April 2015. Fargo, North Dakota (consulté: novembre, 2015).

Faber-Langendoen, D.; Keeler-Wolf, T.; Meidinger, D.; Josse, C.; Weakley, A.; Tart, D.; Navarro, G.; Hoagland, B.; Ponomarenko, S.; Saucier, J.-P.; Fults, G.; Helmer, E. 2016. Classification and description of world formation types. Gen. Tech. Rep. RMRS-GTR-346. Fort Collins, CO: US Dept. of Agriculture, For. Ser., Rocky Mountain Research Station. 222 p.

Faber-Langendoen, D.; Keeler-Wolf, T.; Meidinger, D.; Tart, D.; Hoagland, B.; Josse, C.; Navarro, G.; Ponomarenko, S.; Saucier, J.-P.; Weakley, A.; Comer, P. 2014. EcoVeg: A new approach to vegetation description and classification. Ecol. Monogr. 84: 533-561.

Faber-Langendoen, D.; Baldwin, K.; Peet, R.K.; Meidinger, D.; Muldavin E.; Keeler-Wolf, T.; Josse, C. 2018. The EcoVeg Approach in the Americas: U.S., Canadian and International Vegetation Classifications. Phytocoenologia 48: 215-237. DOI: 10.1127/phyto/2017/0165.

Flora of North America Editorial Committee. 2007+. Flora of North America north of Mexico, vols 27, 28, 29. Oxford University Press, New York and Oxford. Disponible à :

http://www.mobot.org/plantscience/bfna/BFNAmenu.htm (consulté: novembre, 2015).

Grandtner, M.M. 1966. La végétation forestière du Quebec méridional. Presses de l'Université Laval, Quebec (QC). 216 p.

Groupe de travail sur la stratification écologique. 1995. Cadre écologique national pour le Canada. Agriculture et Agroalimentaire Canada, Direction générale de la recherche, Centre de recherches sur les terres et les ressources biologiques, et Environnement Canada, Direction générale de l'état de l'environnement, Direction de l'analyse des écozones, Ottawa/Hull. Rapport et carte nationale 1/7 500000.

Groupe de travail sur les écorégions. 1989. Les régions écoclimatiques du Canada – première approximation. Groupe de travail sur les écorégions du Comité canadien de la classification écologique du territoire. Série de la classification écologique du territoire, n° 23, Direction du développement durable, Service canadien de la faune, Environnement Canada, Ottawa (Ontario). 119 p. et carte à l'échelle 1:7500 000.

Halliday, W.E.D. 1937. A forest classification for Canada. Can. Dept. Mines & Resour., Lands, Parks & For. Br. Forest Serv. Bull. 89. Ottawa (ON). 50 p + map.

Hills, G.A. 1952. The classification and evaluation of site for forestry. Ont. Dept. Land For., Res. Rep. No. 24. Toronto (ON) 41 p.

Hills, G.A.; Pierpoint, G. 1960. Forest site evaluation in Ontario. Ont. Dept. Land For., Res. Rep. No. 42. Toronto (ON). 63 p.

Jennings, M. D.; Faber-Langendoen, D.; Loucks, O. L.; Peet, R. K.; Roberts, D. 2009. Standards for Associations and Alliances of the U.S. National Vegetation Classification. Ecol. Monogr. 79: 173-199.

Krajina, V. J. 1960a. Can we find a common platform for the different schools of forest type classification? Silva Fennica 105: 50-55.

Krajina, V. J. 1960b. Ecosystem classification of forests (summary of contributions to the Forest Ecosystem Symposium). Silva Fennica 105: 107-110.

Krajina, V. J. 1969. Ecology of forest trees in British Columbia. Ecology of Western North America 2(1): 1-47.

Li, T.; Hélie, R. (compilers). 2014. Ecozones of Canada / Écozones du Canada [map]. Canadian Council on Ecological Areas / Conseil Canadien des Aires Écologiques, CA. Scale 1:25,000,000.

Loucks, O.L. 1962. A forest classification for the Maritime provinces. Proc. Nova Scotia Inst. Sci. 25(2): 87-167.

MacKenzie, W. H.; Klassen, R. 2009. VPro 13: Software for management of ecosystem data and classification. Version 6.0. British Columbia Ministry of Forestry and Range, Research Branch, Victoria (C.B.) https://www.for.gov.bc.ca/hre/becweb/resources/software/vpro/index.html. [consulté: mars 23, 2018].

MacKenzie, W.H.; Meidinger, D.V. 2017. The biogeoclimatic ecosystem classification approach: an ecological framework for vegetation classification. Phytocoenologia 48:203-213. DOI: 10.1127/phyto/2017/0160.

McCune, B.; Mefford, M.J. 2009. PC-ORD. Multivariate analysis of ecological data. Version 5.0. MjM Software, Gleneden Beach, OR, USA.

McCune, B.; Grace, J.B. 2002. Analysis of ecological communities. MjM Software Design, Gleneden Beach, OR, USA.

McLaughlan, M.S.; Wright, R.A.; Jiricka, R.D. 2010a. Saskatchewan forest ecosystem classification [data set]. Sask. Min. Environ. For. Serv., Prince Albert (SK).

McLaughlan, M.S.; Wright, R.A.; Jiricka, R.D. 2010b. Field guide to the ecosites of Saskatchewan's provincial forests. Sask. Min. Environ., For. Serv. Prince Albert (SK).

McMurray, S. C., Johnson, J.A., Zhou, K., Uhlig, P.W.C. 2015. Ontario ecological land classification program - Ecological Data Repository (EDR). Sault Ste. Marie (ON), Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario., Science et direction de l'information.

Meades, W.J. 1976. Vegetation of Terra Nova National Park. In: Biophysical classification of Terra Nova National Park: environmental component 3c. Can. Dept. Indian & North. Aff., Parks Branch, Canada.

Meades, W.J. 1986. Successional status of ericaceous dwarf-shrub heath in eastern Newfoundland. PhD thesis, Univ. of Connecticut, Storrs, CT, USA.

Meades, W.J.; Moores, L. 1994. Forest site classification manual: a field guide to the Damman forest types of Newfoundland. 2nd ed. Corner Brook, Western Newfoundland Model Forest, Inc. NL. FRDA Rep. 003. Newfoundland.

Meidinger, D.; Pojar, J. (eds.). 1991. Ecosystems of British Columbia. B.C. Min. For., Res. Branch, BC. Spec. Rep. Series No. 6. 330 p.

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec. 2003. Base de données des points d'observation écologique (version 2003). QC, Gouv. du Qué., Min. des Res. nat., de la Faune et des Parcs, Forêt Qué., Dir. des inv. for. QC.

National Vegetation Working Group. 1990. Canadian vegetation classification system, first approximation. Strong, W. L., E. T. Oswald, and D. J. Downing (editors). Nat. Veg. Working Group of the Can. Comm. Ecol. Land. Class., Environ. Can. ELC Series, No. 25. Ottawa (ON).

Natural Regions Committee. 2006. Natural regions and subregions of Alberta. D.J. Downing and W.W. Pettapiece (compilers). Gov. AB, Min. Environ., AB. Pub. No. T/852.

Neily, P.; Basquill, S.; Quigley, E.; Stewart, B.; Keys, K. 2011. Forest ecosystem classification for Nova Scotia, Part 1: Vegetation types. N.S. Dept. Nat. Resour., Renew. Resour. Branch, NS.

Neily, P.; Basquill, S.; Quigley, E.; Keys, K. 2017. Ecological land classification for Nova Scotia. N.S. Dept. Nat. Resour., Renew. Resour. Branch, NS. Rep. FOR 2017-13.

Pojar, J.; Klinka, K.; Meidinger, D. 1987. Biogeoclimatic ecosystem classification in British Columbia. Forest Ecology and Management 22: 119-154.

Ponomarenko, S. et R. Alvo. 2001. Perspectives pour l'élaboration d'une classification des communautés écologiques du Canada. Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Administration centrale, Direction générale des sciences. Rapport d'information ST-X-18F. Ottawa (ON).

Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, Centre de foresterie de l'Atlantique. 2006. Descriptions des parcelles de végétation forestière à partir des publications suivantes : Damman, A.W.H. (1963, 1964, 1967); Meades, W.J. (1976, 1986). Res. Nat. Canada, Corner Brook (NL).

Rivas-Martinez, S. and Rivas-Saenz, S. 2017. World Bioclimatic Classification System. University Complutense of Madrid and The Phytosociological Research Centre, Spain. http://www.globalbioclimatics.org/ (consulté: September 27, 2018).

Rowe, J.S. 1972. Les régions forestières du Canada. Min. Environn., Serv.Can. For, Publ. N° 1300F. Division de l'édition, Information Canada. 172 p.

Sanchez-Mata, D.; Rivas-Martinez, S. 2010. Bioclimatic dossier for the 'Circumboreal Vegetation Mapping Project' (CBVM). Pages 42-52 in: S.S. Talbot (ed.) Proc. 7th Intl. Conserv. Arctic Flora and Fauna (CAFF) Flora Gp. Workshop. January 28-February 3, 2011. Akureyri, Iceland. CAFF International Secretariat, CAFF Flora Expert Group (CFG), CAFF Proc. Series Rep. No. 8.

Saucier, J.-P.; Robitaille A.; Grondin, P. 2009. Cadre bioclimatique du Québec. pp. 186-205 dans: Manuel de foresterie, Chapitre Écologie forestière, 2e éd. Éditions Multimondes, Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (QC).

Sims, R. A.; Towill, W.D.; Baldwin, K.A.; Wickware, G.M. 1997. Field guide to the forested ecosystem classification for northwestern Ontario. Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario., Science et technologie du nord-ouest. Thunder Bay (ON). 191 p.

Smith, C.A.; Meikle, J.C.; Roots, C.F. (eds.). 2004. Ecoregions of the Yukon Territory: biophysical properties of Yukon landscapes. Agric. And Agri-Food Can., Summerland, (BC). PARC Tech. Bulletin No. 04-01.

Stotler, R.; Crandall-Stotler, B. 1977. A checklist of the liverworts and hornworts of North America. The Bryologist 80: 405-428.

Taylor, K.C.; Arnup, R.W.; Merchant, B.G.; Parton, W.J.; Nieppola, J. 2000. A field guide to forest ecosystems of northeastern Ontario, 2nd ed. NEST Field Guide FG-001. Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario., Science et technologie du nord-est. ON. 325 p.

The Ecosystem Classification Working Group. 2007. Our landscape heritage: the story of ecological land classification in New Brunswick. V.F. Zelazny (ed.). Ministère des Ressources naturelles de Nouveau Brunswick, Fredericton (NB).

Thornthwaite, C.W. 1931. The climates of North America: according to a new classification. Geogr. Rev. 21: 633-655.

Uhlig, P.W.C.; Chapman, K.; Baldwin, K.; Wester, M.; Yanni, S. 2016. Draft boreal treed vegetation type factsheets. Ecol. Land Class. Prog., Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario., Science et direction de l'information. Sault Ste. Marie (ON).

USNVC [United States National Vegetation Classification]. 2017. United States National Vegetation Classification Database ver. 2.0. Fed. Geogr. Data Comm., Veg. Subcomm., Washington DC, US. Disponible à : http://usnvc.org consulté : novembre 30, 2018).

Wester, M.C.; Henson, B.L.; Crins, W.J.; Uhlig, P.W.C.; Gray, P.A. In prep. The ecosystems of Ontario, Part 2: Ecodistricts. Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario., Science et direction générale de la recherche, section du recherche et programme de surveillance, Sault Ste. Marie (ON).

Zelazny, V.F.; Ng, T.T.M.; Hayter, M.G.; Bowling, C.L.; Bewick, D.A. 1989. Field guide to forest site classification in New Brunswick, Big Bald-Sevogle site regions. Ministère de développement de l'énergie et des ressources, Fredericton (NB). 43 p.

Zoladeski, C.A.; Wickware, G.M.; Delorme, R.J.; Sims, R.A.; Corns, I.G.W. 1995. Forest ecosystem classification for Manitoba: field guide. Res. nat. Can., Ser. Can. For., Cent. For. Nord, Edmonton (AB). Special Rep. 2.

Zoladeski, C. A.; Cowell, D.W.; Ecosystem Advisory Committee. 1996. Ecosystem classification for the southeast Yukon: field guide, first approximation. Yukon Renew. Res. nat. Can., Serv. Can. For., Dept. Indian Affairs and North. Dev. Whitehorse (YT).

ANNEXES

LISTE DES ANNEXES	
ANNEXE 1. ÉTAT DES MACROGROUPES DE LA CNVC EN 2018	35
ANNEXE 2. ÉTAT DES ASSOCIATIONS DE LA CNVC EN 2018	48
ANNEXE 3 – GABARIT DE LETTRE D'ENTENTE DE PARTAGE DE DONNÉES	112
ANNEXE 4 – CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS	114
ANNEXE 5 – ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS	119
ANNEXE 6 – DÉTAILS DES MACROGROUPES	130
ANNEXE 7. GLOSSAIRE	139
ANNEXE 8 – FICHE D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS	155
ANNEXE 9 – FICHE D'INFORMATION DES MACROGROUPES	167

ANNEXE 1 – ÉTAT DES MACROGROUPES DE LA CNVC EN 2018

Les tableaux 1 à 17 montrent l'état d'élaboration des macrogroupes de la CNVC, organisés hiérarchiquement en classe (C), sous-classe (S), formation (F) et division (D) (voir le *tableau 2* dans la partie *Structure hiérarchique* de ce rapport pour une description des niveaux hiérarchiques). Les macrogroupes partagés avec l'USNVC sont précédés de « M », et ceux uniques au Canada de « CM » (voir *Normes de noms et codes des types de la CNVC* pour plus d'information). La méthode de détermination est également décrite et lorsqu'il existe des fiches d'information, les auteurs sont mentionnés. Les fiches d'information de la CNVC peuvent être consultées sur <u>cnvc-cnvc.ca</u> et <u>cfs.nrcan.gc.ca/publications</u>. Les fiches d'information de l'USNVC peuvent être consultées sur <u>http://usnvc.org/explore-classification/</u>.

INDEX DE L'ANNEXE 1

A1 Tableau 1. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, F001 Forêts et terres boisées de la zone boréale
A1 Tableau 2. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, F036 Forêts boréales inondées et marécageuses
A1 Tableau 3. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, F008 Forêts et terres boisées de la zone tempérée froide
A1 Tableau 4. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, F026 Forêts tempérées inondées et marécageuses
A1 Tableau 5. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S18 Prairies et arbustaies tempérées et boréales, F005 Broussailles et végétation herbacée côtières des zones tempérée, boréale et arctique
A1 Tableau 6. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S18 Prairies et arbustaies tempérées et boréales, F028 Prairies et arbustaies de la zone boréale
A1 Tableau 7. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S18 Prairies et arbustaies tempérées et boréales, F012 Prairies et arbustaies de la zone tempérée
A1 Tableau 8. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S44 Arbustaies et végétation herbacée des zones humides, F013 Arbustaies, marais d'eau douce et prairies humides des zones tempérée, boréale et arctique
A1 Tableau 9. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S44 Arbustaies et végétation herbacée des zones humides, F016 Tourbières et fens des zones tempérée, boréale et arctique
A1 Tableau 10. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S44 Arbustaies et végétation herbacée des zones humides, F035 Marais salés
A1 Tableau 11. C03 Régions désertiques et semi-désertiques, S11 Broussailles et prairies semi-désertiques froides, F033 Broussailles et prairies semi-désertiques froides
A1 Tableau 12. C04 Broussailles, prairies et milieux dénudés des zones polaires et de haute montagne, S12 Végétation alpine et de toundra des zones tempérée, boréale et arctique, F031 Toundra et milieux dénudés de la zone polaire
A1 Tableau 13. C04 Broussailles, prairies et milieux dénudés des zones polaires et de haute montagne, S12 Végétation alpine et de toundra des zones tempérée, boréale et arctique, F037 Toundra alpine des zones tempérée et boréale
A1 Tableau 14. C05 Végétation aquatique, S09 Végétation aquatique d'eau salée, F053 Végétation d'eau salée composée de macroalgues benthiques
A1 Tableau 15. C05 Végétation aquatique, S09 Végétation aquatique d'eau salée, F054 Végétation vasculaire aquatique benthique d'eau salée

A1 Tableau 16. C05 Végétation aquatique, S13 Végétation aquatique d'eau douce, F057 Végétation	
aquatique d'eau douce des zones tempérée, boréale et arctique	46
A1 Tableau 17. C06 Végétation sur roc, S04 Végétation sur roc des zones tempérée et boréale	
(végétation mésomorphe de milieu ouvert – cryptogame), F034 Végétation rupestre tempérée et	
boréale de falaises, de pierriers et autres	47

A1 Tableau 1. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, **F001 Forêts et terres boisées de** la zone boréale.

Formation	Division		Macrogroupe	État pour la CNVC	Méthode de détermination de la CNVC	CNVC Factsheet Authors
boisées de la zone		M156	Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Rassemblement d'associations	D. Meidinger, K. Baldwin, K. Chapman
	D014 Forêts et terres	M179	Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Analyse de données et autres sources d'information	K. Baldwin, B. Meades, D. Downing, D. Meidinger
êts et terres bo boréale	boisées boréales de l'Amérique du Nord	M495	Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord	Concept issu de la CNVC; partagé avec l'USNVC	Rassemblement d'associations	K. Baldwin, JP. Saucier, B. Meades, K. Chapman
F001 Forêts		M496	Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord	Concept issu de la CNVC; partagé avec l'USNVC	Rassemblement d'associations	K. Baldwin, D. Meidinger, D. Downing, K. Chapman

A1 Tableau 2. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, **F036 Forêts boréales inondées et marécageuses**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
inondées et n		M299	Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Rassemblement d'associations	K. Baldwin, D. Downing
	D016 Forêts boréales inondées et marécageuses de l'Amérique du Nord	M300	Marécages riches et inondés de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 3. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, **F008 Forêts et terres boisées de la zone tempérée froide**.

Formation	Division		Macrogrouped	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
	DOOR Family at the second	CM014	Forêts mixtes de la zone tempérée de l'Est de l'Amérique du Nord	Macrogroupe unique à la CNVC	Analyse de données	K. Baldwin, JP. Saucier, P. Uhlig
	D008 Forêts et terres boisées de l'est de l'Amérique du Nord	CM742	Forêts décidues de la zone tempérée de l'Est du Canada	Macrogroupe unique à la CNVC	Analyse de données	K. Baldwin, P. Uhlig, M. Wester
	i Amerique du Nord	CM744	Forêts acadiennes de la zone tempérée	Macrogroupe unique à la CNVC	Analyse de données	S. Basquill, K. Baldwin
e froide		M024	Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Rassemblement d'associations	D. Meidinger, K. Baldwin
F008 Forêts et terres boisées de la zone tempérée froide	D192 Forêts et terres boisées de la région de Vancouver	M025	Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Rassemblement d'associations	D. Meidinger, K. Baldwin
de la zone		M886	Forêts et terres boisées sèches du piémont du sud de la région floristique de Vancouver	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Rassemblement d'associations	D. Meidinger, K. Baldwin
s boisées	D194 Forêts et terres	M020	Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude des Rocheuses	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Analyse de données	D. Meidinger, D. Downing, K. Baldwin
s et terre		M500	Forêts mésiques des montagnes de faible altitude du centre des Rocheuses	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Analyse de données	D. Meidinger, K. Baldwin
008 Forêt	boisées des Rocheuses	M501	Forêts sèches des montagnes de faible altitude et du piémont du centre des Rocheuses	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Analyse de données	D. Meidinger, K. Baldwin
		M890	Forêts subboréales intermontagnardes des Rocheuses	Concept issu de la CNVC; partagé avec l'USNVC	Analyse de données	D. Meidinger, K. Baldwin
	D326 Forêts et terres boisées des Grandes Plaines de l'Amérique du Nord	M151	Forêts & terres boisées des Grandes Plaines	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Autres sources d'information	J. Thorpe, K. Baldwin, L. Allen

A1 Tableau 4. C01 Forêts et terres boisées, S15 Forêts et terres boisées des zones tempérée et boréale, **F026 Forêts tempérées inondées et marécageuses**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
et marécageuses		M028	Forêts alluviales des Grandes Plaines	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Autres sources d'information	J. Thorpe, K. Baldwin, L. Allen
	D011 Forêts inondées et marécageuses de	M029	Forêts feuillues alluviales du Centre	Concept de l'USNVC, peut exister au Canada	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	Plaines	M503	Forêts marécageuses du Centre	Concept de l'USNVC, peut exister au Canada	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
-026 Forêts tempérées inondées		M504	Forêts inondées et marécageuses laurentiennes, acadiennes et de la côte atlantique nord	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D193 Forêts inondées et marécageuses de la région de Vancouver	M035	Forêts inondées et marécageuses de la région floristique de Vancouver	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Rassemblement d'associations	D. Meidinger, K. Baldwin
F026 For	D195 Forêts inondées et marécageuses subalpines des Rocheuses et du Grand Bassin	M034	Forêts montagnardes, riveraines et marécageuses des Rocheuses et du Grand Bassin	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Rassemblement d'associations	D. Meidinger, K. Baldwin

A1 Tableau 5. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S18 Prairies et arbustaies tempérées et boréales, **F005 Broussailles et végétation** herbacée côtières des zones tempérée, boréale et arctique.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
côtières que	cotières de l'est de l'Amérique du Nord M060	M057	Herbaçaies dunaires des côtes de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
herba		M060	Végétation dunaire et de rivage rocheux des côtes de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
et végé mpérée, itos	végétation herbacée côtières du Pacifique de l'Amérique du Nord M059 D146 Broussailles et végétation herbacée	M058	Végétation des falaises et des escarpements de la côte du Pacifique	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M059	Végétation des plages et des dunes de la côte du Pacifique	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M402	Végétation des rivages côtiers des zones arctique et boréale de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 6. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S18 Prairies et arbustaies tempérées et boréales, **F028 Prairies et arbustaies de la zone boréale**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F028 Prairies et arbustaies de la zone boréale	D025 Prairies et arbustaies de la zone boréale de l'Amérique du Nord	M055	Arbustaies et prairies de la zone boréale de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 7. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S18 Prairies et arbustaies tempérées et boréales, **F012 Prairies et arbustaies de la zone tempérée**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
		M048	Prairies et arbustaies montagnardes et des contreforts des Rocheuses centrales	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Autres sources d'information	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D022 Prairies et	M050	Prairies et arbustaies des basses terres de la région de Vancouver Sud	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
1 %	l'Amérique du Nord	M168	Prairies mésiques subalpines et de haute montagne des Rocheuses et de la région de Vancouver	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M172	Prairies et arbustaies montagnardes et des basses terres de la région de Vancouver Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
ustaies d	D023 Prairies et arbustaies des Grandes Plaines du centre de l'Amérique du Nord	CM051	Prairies de graminées mixtes des Grandes Plaines	Concept de l'USNVC adapté pour la CNVC	Autres sources d'information	J. Thorpe, K. Baldwin, L. Allen
ries et arb		M054	Prairies à graminées hautes des basses terres centrales	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Autres sources d'information	J. Thorpe, K. Baldwin
F012 Praii	Translique du Nord	CM332	Prairies de fétuque de Hall des Grandes Plaines	Macrogroupe unique à la CNVC	Autres sources d'information	J. Thorpe, K. Baldwin, L. Allen
	D024 Prairies et arbustaies de l'est de l'Amérique du Nord	M505	Arbustaies et herbaçaies laurentiennes et acadiennes sur sol acide sur roc	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M507	Arbustaies et herbaçaies laurentiennes et acadiennes sur sol calcaire	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 8. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S44 Arbustaies et végétation herbacée des zones humides, **F013 Arbustaies**, marais d'eau douce et prairies humides des zones tempérée, boréale et arctique.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
réale et	D031 Marais d'eau	M073	Marais, prairies humides, arbustaies des basses terres de la région de Vancouver	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
ıpérée, bc	douce, prairies humides et arbustaies tempérées et boréales de l'ouest de	M074	Mares printanières de l'ouest de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
zones tem	l'Amérique du Nord	M075	Marais, prairies humides et arbustaies montagnards, subalpins et boréaux de l'ouest de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
prairies humides des zones tempérée, boréale et arctique	D320 Marais d'eau douce et prairies humides des zones circumpolaires arctique et subarctique	M870	Marais d'eau douce et prairies humides des zones arctique et subarctique de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M061	Petites sources dans les zones tempérées froides de l'Est	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
au douce	D323 Marais d'eau	M069	Marais, prairies humides et arbustaies de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
3 Arbustaies, marais d'eau douce et	douce, prairies humides et arbustaies tempérées et boréales	M071	Marais, prairies humides, arbustaies et bassins endoréiques des Grandes Plaines	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
ustaies, n	de l'est de l'Amérique du Nord	M880	Végétation des rivages humides de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
F013 Ark		M881	Végétation des lits de torrents de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 9. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S44 Arbustaies et végétation herbacée des zones humides, **F016 Tourbières et fens des zones tempérée, boréale et arctique**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
ères érée ctiqu	D029 Tourbières et tourbières basses de l'Amérique du Nord	M063	Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes du nord du Pacifique	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Autres sources d'information	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M876	Tourbières oligotrophes et minérotrophes acides, boréales et subboréales, de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Autres sources d'information	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M877	Tourbières minérotrophes alcalines, boréales et subboréales, de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 10. C02 Arbustaies et végétation herbacée, S44 Arbustaies et végétation herbacée des zones humides, F035 Marais salés.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F035 Marais salés	D033 arais salins des Grandes Plaines de l'Amérique du Nord	M077	Prairies humides salines et marais des Grandes Plaines	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D034 Marais salés de la côte atlantique et du golfe	M079	Marais salés de la région atlantique et du golfe de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D035 Marais salés tempérés et boréaux de la côte pacifique	M081	Marais salés de la côte pacifique de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D036 Marais saumâtres, bassins endoréiques et arbustaies de l'ouest de l'intérieur de l'Amérique du Nord	M082	Marais alcalins-salins, bassins endoréiques et arbustaies des régions désertiques tièdes et froides	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D187 Marais salés de la côte arctique	M403	Marais salés de la côte arctique de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 11. C03 Régions désertiques et semi-désertiques, S11 Broussailles et prairies semi-désertiques froides, F033 **Broussailles et prairies semi-désertiques froides.**

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
S S	D040 Broussailles et prairies semi-	M169	Steppes à armoises tridentées et arbustaies intramontagnardes et du Grand Bassin	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Autres sources d'information	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	désertiques froides de l'ouest de l'Amérique du Nord	M171	Broussailles et prairies sèches intramontagnardes et du Grand Bassin	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 12. C04 Broussailles, prairies et milieux dénudés des zones polaires et de haute montagne, S12 Végétation alpine et de toundra des zones tempérée, boréale et arctique, **F031 Toundra et milieux dénudés de la zone polaire**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F031 Toundra et milieux dénudés de la zone polaire	D044 Toundra arctique	M173	Toundra arctique et subarctique de l'Amérique du Nord	Concept partagé avec l'USNVC, mais la CNVC propose provisoirement trois sous-divisions	Analyse requise	Aucune fiche d'information de la CNVC
		M175	Falaise arctique, éboulis et végétation rocheuse	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 13. C04 Broussailles, prairies et milieux dénudés des zones polaires et de haute montagne, S12 Végétation alpine et de toundra des zones tempérée, boréale et arctique, **F037 Toundra alpine des zones tempérée et boréale**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F037 Toundra alpine des zones tempérée et boréale	D042 Toundra alpine de l'est de l'Amérique du Nord	M131	Toundra alpine de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Analyse de données et autres sources d'information	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M099	Toundra alpine des Rocheuses et de la Sierra	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Analyse de données	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D043 Toundra alpine de	M101	Toundra alpine de la région de Vancouver	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Analyse de données	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	l'ouest de l'Amérique du Nord	M404	Toundra alpine boréale de l'Ouest	Concept de l'USNVC confirmé pour le Canada	Analyse de données	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		CM366	Toundra alpine subarctique	Macrogroupe unique à la CNVC	Analyse de données	Aucune fiche d'information de la CNVC

A1 Tableau 14. C05 Végétation aquatique, S09 Végétation aquatique d'eau salée, **F053 Végétation d'eau salée composée de macroalgues benthiques**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F053 Végétation d'eau salée composée de macroalgues	D047 Marais intertidal	M104	Rives intertidales tempérées de l'Atlantique	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	rovisoirement Analyse requise d'information de	d'information de
	de la zone tempérée	-	M106	Algues intertidales des eaux tempérées du Pacifique	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise

A1 Tableau 15. C05 Végétation aquatique, S09 Végétation aquatique d'eau salée, **F054 Végétation vasculaire aquatique benthique d'eau salée**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F054 Végétation vasculaire aquatique benthique d'eau salée	D064 Végétation aquatique d'eaux tempérées composée de graminées marines	M183	Végétation d'eaux tempérées composée de zostères	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M184	Herbes marines intertidales des eaux tempérées du Pacifique	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D065 Végétation aquatique des estuaires et des eaux saumâtres intérieures tempérées	M186	Végétation aquatique d'eaux salines composée de ruppies maritimes (Ruppia maritima)	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 16. C05 Végétation aquatique, S13 Végétation aquatique d'eau douce, **F057 Végétation aquatique d'eau douce des zones tempérée, boréale et arctique**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F057 Végétation aquatique d'eau douce des zones tempérée, boréale et arctique		M108	Végétation aquatique d'eau douce de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D049 Végétation aquatique d'eau douce de l'Amérique du Nord	M109	Végétation aquatique d'eau douce de l'ouest de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
		M871	Végétation aquatique d'eau douce des zones arctique et boréale nordique	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

A1 Tableau 17. C06 Végétation sur roc, S04 Végétation sur roc des zones tempérée et boréale (végétation mésomorphe de milieu ouvert – cryptogame), **F034 Végétation rupestre tempérée et boréale de falaises, de pierriers et autres**.

Formation	Division		Macrogroupe	Status for CNVC (2018)	Method of CNVC Determination	CNVC Factsheet Authors
F034 Végétation rupestre tempérée et boréale de falaises, de pierriers et autres	D051 Végétation	M111	Végétation rupestre et de falaises de l'est de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	tempérée et boréale rupestre, de falaises et de pierriers de l'est de	M115	Végétation des bad-lands des Grandes Plaines	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	l'Amérique du Nord	M116	Végétation rupestre, de falaises et de pierriers des Grandes Plaines	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC
	D052 Végétation tempérée et boréale rupestre, de falaises et de pierriers de l'ouest de l'Amérique du Nord	M887	Végétation rupestre, de falaises et de pierriers de l'ouest de l'Amérique du Nord	Concept de l'USNVC provisoirement accepté pour la CNVC	Analyse requise	Voir la fiche d'information de l'USNVC

ANNEXE 2 - ÉTAT DES ASSOCIATIONS DE LA CNVC EN 2018

Les tableaux 1a à 13 énumèrent les associations élaborées avant 2018 par niveau hiérarchique, macrogroupes (« M » ou « CM ») et, le cas échéant, sous-type de macrogroupes, groupes (« CG ») et alliances (« CA ») (voir le *tableau 2* dans la partie *Structure hiérarchique* de ce rapport pour une description des niveaux hiérarchiques et la partie *Normes de noms et codes des types de la CNVC* pour de plus amples renseignements sur les conventions relatives aux noms et aux codes). Le nombre de parcelles classifiées dans les associations est indiqué (n parcelles), ainsi que les auteurs de concept et la date, la confiance accordée par l'auteur (conf.) au concept de l'association, les provinces et les territoires où elle est présente, et les lieux où des fiches d'information ont été publiées, les auteurs des fiches d'information et la langue de la publication. Les fiches d'information peuvent être consultées sur les sites cnvc-cnvc.ca et cfs.nrcan.gc.ca/publications.

INDEX DE L'ANNEXE 2

A2 Tableau 1a. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024a Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0240 Forêts maritimes de douglas de Menzies et de pruches de l'Ouest du nord du Pacifique
A2 Tablau 1bi. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024b Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0237 Forêts d'aulnes rouges, d'érables grandifoliés et de douglas de Menzies du nord du Pacifique
A2 Tableau 1bii. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024b Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0241 Forêts maritimes de sapins blancs et de pruches de l'Ouest du nord du Pacifique
A2 Tableau 1biii. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024b Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0751 Forêts de pruches de l'Ouest, d'épinettes de Sitka et de cèdre de l'Ouest du nord du Pacifique
A1 Tableau 1c. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024c Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0750 Forêts maritimes de pruches de l'Ouest et d'épinettes de Sitka du nord du Pacifique
A2 Tableau 2a. Les Associations du M025 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver, CM025a Forêt de haute montagne et subalpine typique de la région de Vancouver, CG0245 Forêts et îlots forestiers de pruches subalpines et de sapins blancs du nord du Pacifique
A2 Tableau 2b. Les Associations du M025 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver, CM025b Forêt de haute montagne et subalpine hypermaritime de la région de Vancouver
A2 Tableau 3. Les Associations du M035 Forêts inondées et marécageuses de la région floristique de Vancouver
A2 Tableau 4. Les Associations du M075 Marais, prairies humides et arbustaies montagnards, subalpins et boréaux de l'ouest de l'Amérique du Nord
A2 Tableau 5a. Les Associations du M156 Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon, CM156a Forêt boréale de basse montagne d'Alaska-Yukon
A2 Tableau 5b. Les Associations du M156 Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon, CM156b Forêt boréale de haute montagne d'Alaska-Yukon
A2 Tableau 6. Les Associations du M179 Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord 76

Nord, CG0016 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Atlantique, CA00040 <i>Picea mariana (Abies balsamea) / Kalmia angustifolia / Sphagnum capillifolium</i>
A2 Table 7aii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0016 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Atlantique, CA00041 Abies balsamea – Picea mariana / Osmundastrum cinnamomeum – Carex trisperma / Sphagnum spp
A2 Tableau 7bi. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00043 <i>Picea mariana / Chamaedaphne calyculata – Vaccinium angustifolium / Sphagnum fuscum</i>
A2 Tableau 7bii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00044 <i>Picea mariana / Rhododendron groelandicum – Vaccinium angustifolium / Sphagnum</i> spp
A2 Tableau 7biii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00045 <i>Picea mariana / Alnus incana – Rhododendron groelandicum / Sphagnum</i> spp
A2 Tableau 7biv. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00046 <i>Picea mariana</i> (<i>Abies balsamea</i>) / <i>Carex</i> spp. / <i>Sphagnum</i> spp
A2 Tableau 7ci. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0022 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale du Centre-Ouest, CA00049 <i>Picea mariana Rhododendron groelandicum Vaccinium vitis-idaea Sphagnum</i> spp
A2 Tableau 7cii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0022 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale du Centre-Ouest, CA00050 <i>Picea mariana</i> (<i>Larix laricina</i>) / <i>Vaccinium vitis-idaea</i> – <i>Equisetum</i> spp
A2 Tableau 7ciii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0022 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale du Centre-Ouest, CA00051 <i>Picea mariana – Larix laricina / Carex</i> spp. / <i>Aulacomnium palustre</i>
A2 Tableau 7d. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0025 Terres humides boisées subarctiques de l'Amérique du Nord83
A2 Tableau 8. Les Associations du M300 Marécages riches et inondés de l'Amérique du Nord
A2 Tableau 9aiia. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0002 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Atlantique, CA00002 <i>Picea mariana / Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi</i>

Forêts boréales de l'Atlantique, CG0002 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Atlantique, CA00003 <i>Picea mariana – Abies balsamea / Gaultheria hispidula / Pleurozium schreberi</i>
A2 Tableau 9aiiia. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00004 Abies balsamea / Vaccinium vitis-idaea / Pleurozium schreberi – Bazzania trilobata
A2 Tableau 9aiiib. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00005 Abies balsamea (Betula papyrifera) / Pleurozium schreberi
A2 Tableau 9aiiic. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00006 Abies balsamea – Picea glauca / Acer spicatum / Oxalis montana
A2 Tableau 9aiiid. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00007 Abies balsamea (Betula papyrifera – B. alleghaniensis) / Dryopteris carthusiana
A2 Tableau 9aiv. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0004 Forêts boréales humides de sapin baumier, d'épinette blanche et de bouleau à papier de l'Atlantique, CA00008 Abies balsamea – Betula papyrifera / Rubus pubescens
A2 Tableau 9bi. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0005 Forêts boréales sèches-mésiques d'épinette noire et de pin gris de l'Ontario et du Québec, CA00009 Pinus banksiana (Picea mariana) / Vaccinium angustifolium / Cladina spp
A2 Tableau 9bii. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0005 Forêts boréales sèches-mésiques d'épinette noire et de pin gris de l'Ontario et du Québec, CA00010 <i>Picea mariana / Vaccinium angustifolium / Cladina</i> spp
A2 Tableau 9biiia. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0006 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire (pin gris) de l'Ontario et du Québec, CA00011 Betula papyrifera / Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi
A2 Tableau 9biiib. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0006 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire (pin gris) de l'Ontario et du Québec, CA00012 Picea mariana (<i>Pinus banksiana</i>) / <i>Vaccinium angustifolium</i> / <i>Pleurozium schreberi</i>
A2 Tableau 9biiic. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0006 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire (pin gris) de l'Ontario et du Québec, CA00013 Betula papyrifera — Picea mariana — Abies balsamea / Pleurozium schreberi — Sphagnum spp
A2 Tableau 9biva. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0007 Forêts boréales mésiques de bouleau à papier, de sapin baumier et de peuplier faux-tremble de l'Ontario et du Québec, CA00014 Betula papyrifera –

Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0007 Forêts boréales mésiques de bouleau à papier, de sapin baumier et de peuplier faux-tremble de l'Ontario et du Québec, CA00015 Betula papyrifera –	
Populus tremuloides – Abies balsamea / Acer spicatum	€
A2 Tableau 9bva. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0008 Forêts boréales humides d'épinette noire, de peuplier faux-tremble, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Ontario et du Québec, CA00016	
Picea mariana / Alnus incana – Rhododendron groelandicum / Pleurozium schreberi	93
A2 Tableau 9bvb. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0008 Forêts boréales humides d'épinette noire, de peuplier faux-tremble, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Ontario et du Québec, CA00017 Populus tremuloides / Alnus incana / Eurybia macrophylla	94
A2 Tableau 9bvc. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0008 Forêts boréales humides d'épinette noire, de peuplier faux-tremble, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Ontario et du Québec, CA00018 Betula papyrifera – Abies balsamea / Alnus incana	94
A2 Tableau 10ai. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0009 Forêts boréales sèches de pin gris du Centre, CA00019 <i>Pinu banksiana Vaccinium myrtilloides V. vitis-idaea Cladina</i> spp	
A2 Tableau 10aiia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0010 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin gris du Centre, CA00020 Populus tremuloides – Betula papyrifera – Pinus banksiana (Picea mariana) Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea	
A2 Tableau 10aiib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0010 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin gris du Centre, CA00021 <i>Picea mariana – Pinus banksiana Vaccinium myrtilloides V. vitis-idaea Pleurozium schreberi</i>	96
A2 Tableau 10aiiia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier fauxtremble et d'épinette blanche du Centre, CA00022 <i>Populus tremuloides / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea</i>	96
A2 Tableau 10aiiib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier fauxtremble et d'épinette blanche du Centre, CA00023 <i>Picea glauca – Populus tremuloides / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea</i>	97
A2 Tableau 10aiiic. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier fauxtremble et d'épinette blanche du Centre, CA00024 <i>Populus tremuloides / Rosa acicularis / Aralia nudicaulis</i>	97
A2 Tableau 10aiiid. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier fauxtremble et d'épinette blanche du Centre, CA00025 <i>Picea glauca – Abies balsamea – Populus tremuloide / Rosa acicularis / Aralia nudicaulis</i>	
A2 Tableau 10aiiie. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CA00026 <i>Populus tremuloides – P. balsamifera / Alnus incana – Cornus stolonifera</i>	98

CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier faux- tremble et d'épinette blanche du Centre, CA00053 Acer negundo – Populus balsamifera (Ulmus americana)
A2 Tableau 10bia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0012 Cordilleran Boreal Dry Lodgepole Pine Forest, CA00027 Pinus contorta / Arctostaphylos uva-ursi / Cladina spp
A2 Tableau 10bib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0012 Forêts boréales sèches de pin tordu latifolié de la Cordillère, CA00028 <i>Populus tremuloides / Shepherdia canadensis / Arctostaphylos uva-ursi</i>
A2 Tableau 10biiia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0013 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin tordu latifolié de la Cordillère, CA00029 <i>Populus tremuloides / Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens</i>
A2 Tableau 10biiib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0013 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin tordu latifolié de la Cordillère, CA00030 <i>Pinus contorta – Picea mariana / Vaccinium vitis-idaea / Pleurozium schreberi</i> 100
A2 Tableau 10biiic. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CA00031 <i>Picea glauca – P. mariana / Mertensia paniculata / Hylocomium splendens</i>
A2 Tableau 10biva. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00032 <i>Populus tremuloides</i> (<i>Picea glauca</i>) / <i>Shepherdia canadensis</i> / <i>Leymus innovatus</i>
A2 Tableau 10bivb. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00033 <i>Pinus contorta – Picea glauca / Shepherdia canadensis / Leymus innovatus.</i>
A2 Tableau 10bivc. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00034 <i>Populus tremuloides</i> (<i>Picea glauca</i>) / <i>Rosa acicularis</i> – <i>Viburnum edule</i>
A2 Tableau 10bivd. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00035 <i>Picea glauca – Pinus contorta / Hylocomium splendens</i> . 104
A2 Tableau 10va. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00036 <i>Populus balsamifera – P. tremuloides / Equisetum arvense –</i> E. pratense
A2 Tableau 10vb. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00037 <i>Picea glauca / Equisetum arvense – E.</i>
pratense

A2 Tableau 10vc. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche e	et de peuplier
faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00038 <i>Populus tremuloides – P. balsar</i> Lonicera involucrata / Mertensia paniculata	•
A2 Tableau 10vd. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche e faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00039 <i>Picea glauca – Pinus contorta /</i> involucrata / Gymnocarpium dryopteris	et de peuplier <i>Lonicera</i>
A2 Tableau 11. Les Associations du CM014 Forêts mixtes de la zone tempérée de l'Est de l' Nord	•
A2 Tableau 12. Les Associations du CM744 Forêts acadiennes de la zone tempérée	108
A2 Tableau 13. Associations non placées	110

A2 Tableau 1a. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024a Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0240 Forêts maritimes de douglas de Menzies et de pruches de l'Ouest du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00002	Pseudotsuga menziesii — Pinus contorta (Tsuga heterophylla) / Vaccinium membranaceum / Arctostaphylos uva-ursi	14	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00006	Tsuga heterophylla – Pseudotsuga menziesii – Thuja plicata / Achlys triphylla – Gymnocarpium dryopteris	14	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00008	Pinus contorta var. contorta / Gaultheria shallon – Vaccinium alaskaense / Cladina spp.	15	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00009	Tsuga heterophylla – Pseudotsuga menziesii – Abies amabilis / Hylocomium splendens	87	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00010	Thuja plicata – Pseudotsuga menziesii – Abies grandis / Berberis nervosa / Polystichum munitum – Achlys triphylla	21	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00014	Pseudotsuga menziesii (Abies grandis -Thuja plicata) / Berberis nervosa – Gaultheria shallon	83	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 1a (cont'd). Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024a Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0240 Forêts maritimes de douglas de Menzies et de pruches de l'Ouest du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00019	Thuja plicata – Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla / Acer circinatum / Polystichum munitum	50	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00021	Pseudotsuga menziesii – Pinus contorta var. contorta / Festuca occidentalis / Niphotrichum canescens – Racomitrium lanuginosum – Cladina spp.	18	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, M. Ryan, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00030	Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla (Thuja plicata) / Paxistima myrsinites – Vaccinium membranaceum / Rhytidiopsis robusta	37	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, K. Klinka, J. Pojar	D. Meidinger et K. Baldwin	Anglais
CNVC00031	Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla (Thuja plicata) / Hylocomium splendens (Rhytidiadelphus triquetrus)	40	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	D. Meidinger et K. Baldwin	Anglais
CNVC00039	Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla / Gaultheria shallon – Berberis nervosa	123	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00043	Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla (Thuja plicata) / Gaultheria shallon – Vaccinium parvifolium	141	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, K. Klinka, J. Pojar	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00071	Pseudotsuga menziesii (Tsuga heterophylla) / Holodiscus discolor / Polystichum munitum	6	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Table 1a (cont'd). Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024a Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0240 Forêts maritimes de douglas de Menzies et de pruches de l'Ouest du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00074	Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla – Thuja plicata / Berberis nervosa / Polystichum munitum – Achlys triphylla	85	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00075	Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla – Thuja plicata / Rubus spectabilis / Polystichum munitum – Athyrium filix-femina	145	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00188	Pseudotsuga menziesii - Tsuga heterophylla / Gaultheria shallon - Vaccinium parvifolium / Niphotrichum canescens - Cladina spp.	85	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, K. Klinka, J. Pojar	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 1bi. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024b Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0237 Forêts d'aulnes rouges, d'érables grandifoliés et de douglas de Menzies du nord du Pacifique.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Abies grandis – Thuja plicata – Acer macrophyllum / Oemleria cerasiformis / Polystichum munitum	23	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 1bii. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024b Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0241 Forêts maritimes de sapins blancs et de pruches de l'Ouest du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00005	Tsuga heterophylla (Picea sitchensis – Abies amabilis) / Rubus spectabilis / Polystichum munitum	12	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00027	Tsuga heterophylla – Abies amabilis / Vaccinium alaskaense / Blechnum spicant / Rhytidiadelphus loreus	275	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00028	Tsuga heterophylla – Abies amabilis / Oplopanax horridus / Gymnocarpium dryopteris	196	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, K. Klinka, J. Pojar	D. Meidinger et K. Baldwin	Anglais
CNVC00034	Tsuga heterophylla – Abies amabilis – Pseudotsuga menziesii / Achlys triphylla / Rhytidiopsis robusta	12	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, K. Klinka, J. Pojar	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00035	Tsuga heterophylla – Abies amabilis / Vaccinium alaskaense / Rubus pedatus / Rhytidiopsis robusta	143	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, K. Klinka, J. Pojar	D. Meidinger, A. Inselberg, et K. Baldwin	Anglais
CNVC00036	Tsuga heterophylla – Abies amabilis / Blechnum spicant – Tiarella trifoliata – Polystichum munitum	304	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	A. Inselberg, D. Meidinger, et K. Baldwin	Anglais
CNVC00040	Tsuga heterophylla – Abies amabilis (Pseudotsuga menziesii) / Vaccinium alaskaense / Rhytidiopsis robusta	73	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 1biii. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024b Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0751 Forêts de pruches de l'Ouest, d'épinettes de Sitka et de cèdre de l'Ouest du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00001	Tsuga heterophylla – Thuja plicata / Gaultheria shallon – Vaccinium alaskaense / Hylocomium splendens	78	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00007	Tsuga heterophylla – Thuja plicata (Pseudotsuga menziesii – Abies amabilis) / Gymnocarpium dryopteris – Clintonia uniflora	22	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00013	Tsuga heterophylla — Thuja plicata — Pseudotsuga menziesii / Polystichum munitum — Blechnum spicant	23	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00029	Tsuga heterophylla – Thuja plicata – Chamaecyparis nootkatensis / Coptis aspleniifolia / Rhytidiadelphus loreus	154	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00037	Tsuga heterophylla — Thuja plicata — Picea sitchensis / Rhytidiadelphus loreus	330	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00038	Tsuga heterophylla – Thuja plicata – Pseudotsuga menziesii / Vaccinium alaskaense / Gymnocarpium dryopteris – Clintonia uniflora	3	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00041	Tsuga heterophylla – Thuja plicata / Gaultheria shallon / Blechnum spicant	373	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 1biii (cont'd). Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024b Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0751 Forêts de pruches de l'Ouest, d'épinettes de Sitka et de cèdre de l'Ouest du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00046	Thuja plicata – Pseudotsuga menziesii – Tsuga heterophylla / Oplopanax horridus / Polystichum munitum / Plagiomnium insigne	15	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	D. Meidinger, A. Inselberg, et K. Baldwin	Anglais
CNVC00055	Thuja plicata (Abies grandis) / Polystichum munitum – Achlys triphylla	38	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 1c. Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024c Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0750 Forêts maritimes de pruches de l'Ouest et d'épinettes de Sitka du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00003	Picea sitchensis — Tsuga heterophylla / Oplopanax horridus — Rubus spectabilis / Gymnocarpium dryopteris	110	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00012	Tsuga heterophylla / Hylocomium splendens – Pleurozium schreberi (Rhytidiadelphus triquetrus)	18	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00016	Picea sitchensis / Gaultheria shallon / Maianthemum dilatatum	29	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais

A2Tableau 1c (cont'd). Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024c Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0750 Forêts maritimes de pruches de l'Ouest et d'épinettes de Sitka du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00017	Picea sitchensis – Tsuga heterophylla / Rubus spectabilis / Maianthemum dilatatum	8	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00018	Picea sitchensis / Trisetum cernuum	33	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00024	Picea sitchensis / Rubus spectabilis – Malus fusca / Carex obnupta	11	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00025	Picea sitchensis – Tsuga heterophylla / Eurhynchium oreganum	7	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00026	Tsuga heterophylla – Picea sitchensis / Rhytidiadelphus loreus – Hylocomium splendens	36	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00042	Picea sitchensis – Tsuga heterophylla / Blechnum spicant / Rhizomnium glabrescens	23	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00052	Tsuga heterophylla / Vaccinium alaskaense / Dryopteris expansa	47	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 1c (cont'd). Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024c Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0750 Forêts maritimes de pruches de l'Ouest et d'épinettes de Sitka du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00053	Tsuga heterophylla / Vaccinium alaskaense / Hylocomium splendens	11	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	A. Inselberg, D. Meidinger, et K. Baldwin	Anglais
CNVC00054	Tsuga heterophylla – Picea sitchensis / Vaccinium alaskaense / Dryopteris expansa	16	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00056	Tsuga heterophylla – Picea sitchensis / Oplopanax horridus / Athyrium filix-femina	42	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00057	Picea sitchensis / Gaultheria shallon / Polystichum munitum	24	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	A. Inselberg, D. Meidinger, et K. Baldwin	Anglais
CNVC00058	Tsuga heterophylla – Picea sitchensis / Polystichum munitum	51	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00065	Malus fusca / Maianthemum dilatatum / Rhytidiadelphus squarrosus	5	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 1c (cont'd). Les Associations du M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver, CM024c Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver, CG0750 Forêts maritimes de pruches de l'Ouest et d'épinettes de Sitka du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00189	Tsuga heterophylla - Picea sitchensis / Blechnum spicant - Tiarella trifoliata	59	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 2a. Les Associations du M025 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver, CM025a Forêt de haute montagne et subalpine typique de la région de Vancouver, CG0245 Forêts et îlots forestiers de pruches subalpines et de sapins blancs du nord du Pacifique.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00011	Tsuga mertensiana – Chamaecyparis nootkatensis / Vaccinium alaskaense / Coptis aspleniifolia	8	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00020	Pinus contorta var. contorta – Chamaecyparis nootkatensis / Racomitrium spp.	19	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00022	Chamaecyparis nootkatensis – Tsuga mertensiana / Calamagrostis nutkaensis	6	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, A. Inselberg, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00047	Tsuga mertensiana – Abies amabilis (Abies lasiocarpa) / Vaccinium ovalifolium / Gymnocarpium dryopteris	10	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 2a (cont'd). Les Associations du M025 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver, CM025a Forêt de haute montagne et subalpine typique de la région de Vancouver, CG0245 Forêts et îlots forestiers de pruches subalpines et de sapins blancs du nord du Pacifique.

	<u> </u>					-		
CNVC00048	Abies amabilis – Tsuga mertensiana / Streptopus lanceolatus	29	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00049	Tsuga mertensiana – Abies amabilis / Vaccinium alaskaense / Rubus pedatus / Rhytidiopsis robusta	156	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00050	Tsuga mertensiana / Elliottia pyroliflora / Nephrophyllidium crista-galli	3	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00051	Tsuga mertensiana – Abies amabilis (Chamaecyparis nootkatensis) / Elliottia pyroliflora – Vaccinium membranaceum	22	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00133	Abies lasiocarpa (Tsuga mertensiana) / Gymnocarpium dryopteris – Valeriana sitchensis	s.o.	S.O.	s.o.	C.B.	s.o.	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00141	Abies lasiocarpa - Tsuga mertensiana / Vaccinium membranaceum / Streptopus roseus	s.o.	S.O.	s.o.	C.B.	s.o.	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 2b. Les Associations du M025 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver, CM025b Forêt de haute montagne et subalpine hypermaritime de la région de Vancouver.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00004	Tsuga mertensiana — Picea sitchensis (Chamaecyparis nootkatensis) / Vaccinium alaskaense — V. parvifolium / Rhytidiadelphus loreus — Scapania bolanderi	32	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00032	Chamaecyparis nootkatensis – Tsuga mertensiana (Picea sitchensis) / Veratrum viride – Nephrophyllidium crista-galli	3	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00033	Tsuga mertensiana – Picea sitchensis (Chamaecyparis nootkatensis) / Calamagrostis nutkaensis – Veratrum viride	20	Élevé	Novembre 2005	C.B.	K. Klinka, J. Pojar, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 3. Les Associations du M035 Forêts inondées et marécageuses de la région floristique de Vancouver.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00023	Populus trichocarpa – Picea sitchensis – Acer macrophyllum / Oplopanax horridus – Rubus spectabilis / Maianthemum dilatatum	9	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, G. Kittel, C. McCain, K. Boggs, J. Kagan, G. Cushon, A. Banner, T. DeMeo	D. Meidinger, K. Iverson, C. Cadrin et K. Baldwin	Anglais
CNVC00059	Thuja plicata — Alnus rubra — Tsuga heterophylla / Rubus spectabilis / Lysichiton americanus	35	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00060	Tsuga heterophylla – Picea sitchensis / Vaccinium ovalifolium – V. alaskaense / Lysichiton americanus	22	Élevé	Novembre 2005	C.B.	D. Meidinger, C. Chappell, C. Cadrin, and G. Kittel	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00061	Chamaecyparis nootkatensis – Tsuga mertensiana – Tsuga heterophylla / Vaccinium ovalifolium – V. alaskaense / Lysichiton americanus	28	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00062	Tsuga heterophylla – Thuja plicata / Lysichiton americanus	162	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00064	Alnus rubra / Rubus spectabilis / Lysichiton americanus	3	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00066	Alnus rubra / Rubus spectabilis – Ribes bracteosum	18	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00067	Chamaecyparis nootkatensis – Pinus contorta var. contorta / Trichophorum caespitosum	43	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00068	Pinus contorta var. contorta / Empetrum nigrum / Sphagnum spp.	13	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 3 (cont'd). Les Associations du M035 Forêts inondées et marécageuses de la région floristique de Vancouver.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00069	Populus trichocarpa — Alnus rubra / Rubus spectabilis — Cornus stolonifera	80	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00072	Salix sitchensis / Equisetum arvense	9	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00073	Salix lucida – S. sitchensis – Rubus spectabilis / Oenanthe sarmentosa – Lysichiton americanus	6	Élevé	Novembre 2005	C.B.	W. MacKenzie, J. Moran	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 4. Les Associations du M075 Marais, prairies humides et arbustaies montagnards, subalpins et boréaux de l'ouest de l'Amérique du Nord.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00336	Alnus incana – Salix bebbiana / Calamagrostis canadensis	9	Élevé	Mars 2012	(AB), C.B.	K. Baldwin, K. Chapman, W. Mackenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00131	Alnus incana / Equisetum arvense	19	Élevé	Mars 2012	(AB), C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, W. Mackenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00185	Salix lucida – Cornus stolonifera / Equisetum pratense	5	Élevé	Mars 2012	(AB), C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, W. Mackenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 5a. Les Associations du M156 Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon, CM156a Forêt boréale de basse montagne d'Alaska-Yukon.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00354	Picea glauca / Arctostaphylos uva- ursi / Cladina spp.	26	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00356	Pinus contorta – Picea mariana (P. glauca) / Vaccinium vitis-idaea / Cladina spp.	24	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00360	Pinus contorta / Calamagrostis purpurascens	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00361	Pinus contorta / Poaceae — Arctostaphylos uva-ursi	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00362	Pinus contorta – Picea glauca / Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens	42	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00363	Pinus contorta – Picea glauca / Festuca altaica – Arctostaphylos uva-ursi	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00364	Pinus contorta – Picea glauca / Calamagrostis purpurascens	11	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00365	Pinus contorta — Picea glauca / Arctostaphylos uva-ursi / Cladina spp.	58	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00369	Picea glauca / Poaceae — Arctostaphylos uva-ursi	10	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00370	Picea glauca / Hylocomium splendens	166	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00371	Picea glauca / Rhododendron groelandicum / Vaccinium vitis- idaea – Empetrum nigrum / Hylocomium splendens	19	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00372	Picea glauca / Rhododendron groelandicum – Arctous rubra / Hylocomium splendens	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00373	Picea glauca / Equisetum arvense – E. pratense – Arctous rubra / Hylocomium splendens	26	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00382	Picea glauca / Salix spp. / Empetrum nigrum – Arctous rubra / Hylocomium splendens	39	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00383	Picea glauca / Salix spp. — Betula glandulosa / Arctous rubra / Hylocomium splendens	37	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00384	Pinus contorta / Shepherdia canadensis	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00385	Populus tremuloides / Arctostaphylos uva-ursi	27	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00386	Populus tremuloides / Poaceae – Arctostaphylos uva-ursi	53	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00387	Populus tremuloides / Rosa acicularis / Chamerion angustifolium	35	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00388	Populus tremuloides – P. balsamifera / Festuca saximontana – Lupinus kuschei	4	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00390	Populus tremuloides / Salix spp. / Calamagrostis purpurascens / Gemmabryum caespiticium	26	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00399	Populus tremuloides — Pinus contorta (Picea glauca) / Poaceae — Arctostaphylos uva-ursi	15	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00400	Populus tremuloides — Pinus contorta (Picea glauca) / Vaccinium vitis-idaea — Geocaulon lividum / Hylocomium splendens	20	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00401	Populus tremuloides – Pinus contorta (Picea glauca) / Arctostaphylos uva-ursi / Cladina spp.	10	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00402	Populus tremuloides – Pinus contorta – Picea glauca / Alnus viridis / Vaccinium vitis-idaea / Feathermoss	21	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00403	Populus tremuloides – Picea glauca (P. mariana) / Rhododendron groelandicum / Geocaulon lividum	18	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00404	Populus tremuloides – Picea glauca / Arctostaphylos uva-ursi	31	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00405	Populus tremuloides – Picea glauca / Calamagrostis purpurascens – Arctostaphylos uva-ursi	60	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00406	Populus tremuloides – Picea glauca / Shepherdia canadensis / Mertensia paniculata	41	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00407	Populus tremuloides – Picea glauca / Chamerion angustifolium – Linnaea borealis – Arctostaphylos uva-ursi	52	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00408	Picea mariana – P. glauca – Betula neoalaskana / Rosa acicularis / Mertensia paniculata / Hylocomium splendens	9	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00409	Picea mariana – P. glauca – Betula neoalaskana / Alnus spp. / Equisetum spp. / Hylocomium splendens	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00410	Picea glauca – Betula neoalaskana / Alnus viridis / Hylocomium splendens	8	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00411	Picea glauca – Betula neoalaskana / Rhododendron groelandicum / Hylocomium splendens	20	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00416	Betula neoalaskana / Rosa acicularis – Alnus viridis	7	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00421	Betula neoalaskana / Ribes spp. / Equisetum spp. / Hylocomium splendens	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00436	Picea mariana – P. glauca / Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00437	Picea mariana / Rhododendron groeandicum / Vaccinium vitis- idaea / Cladina spp.	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00438	Picea mariana – P. glauca / Rhododendron groelandicum / Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens	10	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Picea mariana – P. glauc CNVC00439 Arctous rubra – Vacciniu idaea / Hylocomium sple	n vitis- 15	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00108	Picea glauca / Betula glandulosa / Hylocomium splendens	76	Élevé	Mars 2017	C.B., Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00357	Pinus contorta / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Cladina spp.	9	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00358	Pinus contorta / Betula glandulosa / Pleurozium schreberi	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00359	Pinus contorta / Betula glandulosa / Festuca altaica	9	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00366	Picea glauca / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Cladina spp.	16	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00367	Picea glauca / Salix spp. / Arctagrostis latifolia / Pleurozium schreberi	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00368	Picea glauca / Betula glandulosa – Salix glauca / Festuca altaica	7	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00389	Populus tremuloides / Betula glandulosa / Festuca altaica	8	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00391	Populus tremuloides – Abies lasiocarpa – Pinus contorta / Betula glandulosa – Juniperus communis / Arctostaphylos uva- ursi	4	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00392	Populus tremuloides – Picea glauca / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Cladina spp.	8	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00393	Picea mariana – Betula neoalaskana / Vaccinium vitis- idaea / Hylocomium splendens	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00394	Picea mariana – Picea glauca – Betula neoalaskana / Salix spp. – Rhododendron groelandicum / Vaccinium vitis-idaea / Feathermoss – Cladina spp.	4	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00396	Picea glauca – Betula occidentalis / B. glandulosa / Juniperus communis / Artemisia norvegica	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00397	Picea glauca – Betula occidentalis / Vaccinium uliginosum / Empetrum nigrum / Hylocomium splendens	5	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00412	Populus balsamifera / Juniperus communis / Mertensia paniculata – Festuca altaica	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00419	Picea mariana - Betula neoalaskana / Alnus viridis — Rhododendron groelandicum / Hylocomium splendens — Sphagnum spp.	10	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

_	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00426	Abies lasiocarpa / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Cladina spp.	39	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00427	Abies lasiocarpa / Betula glandulosa / Cassiope tetragona / Cladina spp.	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00428	Abies lasiocarpa — Pinus contorta — Picea glauca / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Cladina spp.	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00429	Abies lasiocarpa— Picea glauca — Pinus contorta / Juniperus communis — Salix spp. / Arctostaphylos uva-ursi	7	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00430	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Cladina spp.	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00431	Abies lasiocarpa - Picea mariana / Betula glandulosa / Cladina spp.	7	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00432	Abies lasiocarpa (Picea glauca – Pinus contorta) / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Hylocomium splendens	20	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00433	Abies lasiocarpa (Picea glauca) / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Hylocomium splendens	18	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00434	Abies lasiocarpa / Juniperus communis / Empetrum nigrum / Pleurozium schreberi	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00435	Abies lasiocarpa / Empetrum nigrum / Hylocomium splendens	26	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00441	Abies lasiocarpa / Empetrum nigrum / Cassiope tetragona / Hylocomium splendens - Nephroma arcticum	19	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00442	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Empetrum nigrum / Hylocomium splendens	12	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00443	Picea mariana – Abies lasiocarpa / Rhododendron groelandicum / Hylocomium splendens - Cladina spp.	8	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00444	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Alnus spp. / Hylocomium splendens	8	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00446	Abies lasiocarpa / Salix spp. / Aconitum delphiniifolium – Artemisia norvegica	12	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00447	Abies lasiocarpa / Ribes triste / Hylocomium splendens	11	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00448	Abies lasiocarpa — Picea glauca / Equisetum spp. — Mertensia paniculata / Hylocomium splendens	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00449	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Salix spp. / Petasites frigidus / Hylocomium splendens	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00450	Abies lasiocarpa / Empetrum nigrum – Cassiope tetragona / Hylocomium splendens	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00451	Abies lasiocarpa / Pleurozium schreberi	12	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00452	Abies lasiocarpa / Betula glandulosa / Empetrum nigrum / Feathermoss krummholtz	12	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00453	Abies lasiocarpa – Salix spp. / Rubus arcticus – Polemonium acutiflorum / Hylocomium splendens	4	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00454	Abies lasiocarpa / Salix spp Betula glandulosa / Empetrum nigrum - Petasites frigidus / Aulacomnium palustre	5	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00444	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Alnus spp. / Hylocomium splendens	8	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00455	Abies lasiocarpa / Spiraea stevenii / Rubus chamaemorus / Hylocomium splendens – Nephroma arcticum – Sphagnum spp.	11	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00456	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Betula glandulosa / Rubus chamaemorus / Sphagnum spp. – Nephroma arcticum	5	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00457	Picea mariana / Betula glandulosa (Vaccinium uliginosum) / V. vitis- idaea / Hylocomium splendens	20	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00459	Picea mariana / Rhododendron groelandicum / Empetrum nigrum / Hylocomium splendens – Sphagnum spp.	21	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 6. Les Associations du M179 Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00200	Pinus banksiana / Saxifraga tricuspidata	6	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= TS1 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00206	Picea mariana / Betula glandulosa / Cladina spp.	152	Élevé	Mars 2012	TNL, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, B. Meades, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00254	Picea glauca / Empetrum nigrum	9	Élevé	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= BS12 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00257	Picea mariana / Vaccinium vitis- idaea / Pleurozium schreberi (Cladina spp.)	57	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= TS4 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00258	Pinus banksiana – Picea mariana / Vaccinium vitis-idaea	19	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= TS2 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00259	Picea mariana – Betula papyrifera / Vaccinium vitis-idaea	10	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= TS7 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00266	Betula papyrifera / Alnus incana (Viburnum edule)	2	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= TS8 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00267	Populus tremuloides / Rosa acicularis (Shepherdia canadensis)	5	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= TS5 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00318	Picea mariana / Rhododendron groelandicum / Empetrum nigrum / Pleurozium schreberi (Cladina spp.)	20	Élevé	Février 2012	TNL., QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, B. Meades, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00321	Picea mariana / Empetrum nigrum / Pleurozium schreberi (Nephroma arcticum)	2	Moyen	Mars 2011	TNL	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00329	Betula papyrifera / Rhododendron groelandicum / Vaccinium vitis- idaea / Cladina spp.	13	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= TS3 dans McLaughlan et al. 2010

A2 Tableau 6 (cont'd). Les Associations du M179 Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00374	Picea glauca / Dasiphora fruticosa / Arctostaphylos uva-ursi — Rhododendron lapponicum — Dryas integrifolia	39	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00375	Picea glauca / Dryas integrifolia — D. octopetala - Arctous alpina	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00376	Picea glauca / Vaccinium uliginosum / Dryas integrifolia — Rhododendron lapponicum	59	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00377	Picea glauca / Alnus viridis – Vaccinium uliginosum / Dryas integrifolia – Rhododendron lapponicum	11	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00378	Picea glauca / Equisetum palustre – Salix reticulata – Arctous alpina – Carex bigelowii	9	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00379	Picea glauca / Equisetum arvense – Arctous rubra	26	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00380	Picea glauca / Vaccinium uliginosum / Dryas integrifolia – Rhododendron lapponicum – Carex spp.	19	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00381	Picea glauca / Rhododendron tomentosum / Empetrum nigrum – Arctous rubra / Sphagnum spp.	5	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00395	Picea glauca — Betula occidentalis / B. glandulosa / Empetrum nigrum / Cladina spp.	12	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00415	Populus balsamifera / Salix spp. – Shepherdia canadensis / Hedysarum alpinum	22	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 6 (cont'd). Les Associations du M179 Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00417	Betula neoalaskana / Alnus viridis – Rhododendron tomentosum	4	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00418	Picea glauca – Populus balsamifera / Salix spp. / Equisetum spp.	9	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	5.0.
CNVC00424	Picea glauca – Populus balsamifera / Shepherdia canadensis / Arctous rubra – Hedysarum alpinum	10	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00425	Populus balsamifera / Alnus incana / Equisetum spp.	6	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00458	Picea mariana / Rhododendron groelandicum - Vaccinium uliginosum / Cladina spp.	17	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00460	Picea mariana / Alnus viridis — Rhododendron tomentosum / Sphagnum spp. — Cladina spp.	20	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 7ai. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0016 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Atlantique, CA00040 *Picea mariana* (*Abies balsamea*) / *Kalmia angustifolia / Sphagnum capillifolium*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00335	Picea mariana / Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi – Sphagnum capillifolium	12	Élevé	Mai 2012	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00339	Picea mariana – Kalmia angustifolia – Ilex mucronata / Sphagnum spp. – Cladina spp. – Pleurozium schreberi	9	Élevé	Mai 2012	TNL. N.É.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman, K. Baldwin et S. Basquill	Anglais

A2 Tableau 7aii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0016 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Atlantique, CA00041 Abies balsamea – Picea mariana / Osmundastrum cinnamomeum – Carex trisperma / Sphagnum spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00312	Picea mariana – Abies balsamea / Osmundastrum cinnamomeum – Carex trisperma / Sphagnum spp.	22	Élevé	Février 2014	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman and K. Baldwin	Anglais
CNVC00334	Abies balsamea / Osmundastrum cinnamomeum – Carex trisperma / Sphagnum spp.	13	Élevé	Février 2012	TNL., N.É.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman, S. Basquill and K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 7bi. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00043 *Picea mariana / Chamaedaphne calyculata – Vaccinium angustifolium / Sphagnum fuscum*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
C	Picea mariana / Chamaedaphne CNVC00283 calyculata – Vaccinium angustifolium / Sphagnum spp.	163	Élevé	Décembre 2012	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais et Français

A2 Tableau 7bii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00044 *Picea mariana / Rhododendron groelandicum – Vaccinium angustifolium / Sphagnum* spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00282	Picea mariana / Rhododendron groelandicum – Kalmia angustifolia / Sphagnum spp.	930	Élevé	Décembre 2012	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais et Français
CNVC00288	Picea mariana – Larix laricina / Rhododendron groelandicum / Gaultheria hispidula / Sphagnum spp.	72	Élevé	Novembre 2011	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais et Français

A2 Tableau 7biii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00045 *Picea mariana / Alnus incana – Rhododendron groelandicum / Sphagnum* spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00298	Picea mariana / Alnus incana / Gaultheria hispidula / Sphagnum spp.	534	Élevé	Novembre 2011	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais et Français
CNVC00300	Larix laricina — Picea mariana / Alnus incana / Gaultheria hispidula / Sphagnum spp.	61	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00326	Larix laricina / Alnus incana / Rubus pubescens	11	Élevé	Novembre 2011	ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 7biv. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0019 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale de l'Ontario et du Québec, CA00046 *Picea mariana* (Abies balsamea) / Carex spp. / Sphagnum spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00271	Picea mariana – Abies balsamea – Betula papyrifera / Rhododendron groelandicum / Sphagnum spp.	64	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00290	Picea mariana (Abies balsamea) / Rhododendron groenlandicum / Sphagnum spp.	267	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 7ci. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0022 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale du Centre-Ouest, CA00049 *Picea mariana / Rhododendron groelandicum / Vaccinium vitis-idaea / Sphagnum* spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00112	Picea mariana / Vaccinium vitis- idaea / Sphagnum spp.	247	Élevé	Mars 2012	AB, C.B., MB, ON, SK	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, M. McLaughlan, D. Meidinger, P. Uhlig, M. Wester	D. Downing, K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00113	Picea mariana / Equisetum arvense / Sphagnum spp. – Hylocomium splendens	47	Élevé	Mars 2012	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 7cii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0022 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale du Centre-Ouest, CA00050 *Picea mariana (Larix laricina) / Vaccinium vitis-idaea – Equisetum* spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00114	Picea mariana / Salix myrtillifolia / Hylocomium splendens — Aulacomnium palustre	42	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	D. Downing, D. Meidinger, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00130	Picea mariana / Equisetum arvense (E. pratense) / Hylocomium splendens	50	Élevé	Mars 2013	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	D. Downing, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00327	Picea mariana – Larix laricina / Vaccinium vitis-idaea – Mitella nuda	47	Élevé	Novembre 2011	MB, SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= BP18 dans McLaughlan et al. 2010

A2 Tableau 7ciii. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0022 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes pauvres d'épinettes noires de la zone boréale du Centre-Ouest, CA00051 *Picea mariana – Larix laricina / Carex* spp. / *Aulacomnium palustre*.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Larix laricina — Picea mariana / CNVC00116 Betula pumila — B. glandulosa / Tomentypnum nitens	204	Élevé	Mars 2017	AB, BC, MB, SK, Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, M. McLaughlan, D. Meidinger	K. Baldwin, K. Chapman, D. Downing et D. Meidinger	Anglais

A2 Tableau 7d. Les Associations du M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord, CG0025 Terres humides boisées subarctiques de l'Amérique du Nord.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00319	Picea mariana / Chamaedaphne calyculata — Vaccinium uliginosum / Rubus chamaemorus / Sphagnum spp.	10	Élevé	Février 2012	TNL., QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, B. Meades, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00320	Larix laricina / Alnus incana / Carex trisperma / Sphagnum spp.	2	Faible	Février 2012	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00314	Picea mariana / Betula glandulosa / Vaccinium vitis-idaea / Sphagnum spp.	121	Moyen	Mars 2017	SK, Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00355	Picea glauca / Betula glandulosa / Carex aquatilis	24	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00440	Picea mariana / Vaccinium uliginosum / Equisetum spp. / Hylocomium splendens	13	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00445	Picea mariana – Abies lasiocarpa / Rubus chamaemorus / Pleurozium schreberi – Sphagnum spp.	25	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00461	Picea mariana / Carex bigelowii / Sphagnum spp.	8	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00462	Picea mariana / Rhododendron tomentosum / Eriophorum vaginatum / Sphagnum spp.	29	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 8. Les Associations du M300 Marécages riches et inondés de l'Amérique du Nord.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00293	Picea mariana / Sanguisorba canadensis / Rhytidiadelphus triquetrus	18	Élevé	Août 2011	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00303	Picea mariana / Carex spp. / Rhytidiadelphus triquetrus	7	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00353	Picea mariana / Alnus incana / Carex vaginata / Rhytidiadelphus triquetrus	4	Élevé	Février 2014	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00275	Betula papyrifera – Abies balsamea – Picea mariana / Alnus incana / Sphagnum spp.	123	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00299	Abies balsamea / Alnus incana / Sphagnum spp.	37	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00077	Populus balsamifera (Picea glauca) / Alnus incana — Cornus stolonifera	84	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. Mackenzie, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00101	Picea glauca / Elaeagnus commutata	2	Faible	Mars 2012	АВ	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00413	Picea glauca – Populus balsamifera / Shepherdia canadensis – Geocaulon lividum / Hylocomium splendens	14	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00414	Populus balsamifera / Salix spp. / Lupinus arcticus – Chamerion angustifolium	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00422	Picea glauca – Populus balsamifera / Viburnum edule / Equisetum spp.	11	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 9ai. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0001 Terrains boisés boréales secs d'épinette noire et de kalmia à feuilles étroites de l'Atlantique, CA00001 *Picea mariana / Kalmia angustifolia – Rhododendron canadense / Cladina* spp.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Picea mariana / Kalmia CNVC00205 angustifolia – Rhododendron canadense / Cladina spp.	11	Élevé	Mai 2010	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 9aiia. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0002 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Atlantique, CA00002 *Picea mariana / Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00307	Picea mariana (Abies balsamea) / Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi	20	Élevé	Mars 2012	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00338	Picea mariana / Rhododendron canadense – Taxus canadensis / Pleurozium schreberi	4	Élevé	Mai 2012	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 9aiib. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0002 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Atlantique, CA00003 *Picea mariana – Abies balsamea | Gaultheria hispidula | Pleurozium schreberi*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00277	Picea mariana – Abies balsamea / Pleurozium schreberi – Sphagnum spp.	315	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais
CNVC00344	Picea mariana – Betula papyrifera – Abies balsamea / Pleurozium schreberi	226	Élevé	Décembre 2012	QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00350	Picea mariana / Pleurozium schreberi – Hylocomium splendens	207	Élevé	Octobre 2013	TNL., QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, B. Meades, C. Morneau	B. Meades, K. Chapman, JP. Saucier et K. Baldwin	Anglais et Français
CNVC00351	Picea mariana – Abies balsamea / Pleurozium schreberi (Hylocomium splendens)	634	Élevé	Novembre 2013	TNL., QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, B. Meades; C. Morneau	B. Meades, K. Chapman, JP. Saucier et K. Baldwin	Anglais et Français

A2 Table 9aiiia. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00004 Abies balsamea / Vaccinium vitis-idaea / Pleurozium schreberi – Bazzania trilobata.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00226	Picea glauca (Abies balsamea) / Pleurozium schreberi (Bazzania trilobata)	19	Élevé	Mai 2010	NB, NÉ, ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00292	Picea mariana – Abies balsamea / Vaccinium vitis-idaea / Pleurozium schreberi – Bazzania trilobata	36	Élevé	Janvier 2011	NÉ	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00309	Abies balsamea / Vaccinium vitis- idaea / Pleurozium schreberi – Bazzania trilobata	28	Élevé	Août 2013	TNL., NÉ	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman, K. Baldwin et S. Basquill	Anglais

A2 Tableau 9aiiib. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00005 Abies balsamea (Betula papyrifera) / Pleurozium schreberi.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00220	Abies balsamea (Picea mariana) / Oxalis montana / Pleurozium schreberi	82	Élevé	Mai 2010	NB., NS, ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00222	Abies balsamea / Pleurozium schreberi	1229	Élevé	Mai 2010	NB., TNL, NÉ, QC	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, B. Meades, C. Morneau	B. Meades, K. Chapman, JP. Saucier et K. Baldwin	Anglais et Français
CNVC00232	Abies balsamea – Betula papyrifera / Pleurozium schreberi	164	Élevé	Mai 2010	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00233	Abies balsamea – Betula papyrifera / Oxalis montana / Pleurozium schreberi	312	Élevé	Mai 2010	NB., NÉ, QC	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00278	Abies balsamea / Pleurozium schreberi – Sphagnum spp.	256	Élevé	Février 2013	TNL., QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, B. Meades, C. Morneau	B. Meades, K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français

A2 Tableau 9aiiic. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00006 Abies balsamea – Picea glauca / Acer spicatum / Oxalis montana.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00225 Abies balsamea (Picea glauca) / Acer spicatum / Oxalis montana	300	Élevé	Mai 2013	NB., NÉ, QC	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, M. Major, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français

A2 Tableau 9aiiid. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0003 Forêts boréales mésiques de sapin baumier, de bouleau à papier et d'épinette blanche de l'Atlantique, CA00007 Abies balsamea (Betula papyrifera – B. alleghaniensis) / Dryopteris carthusiana.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00310	Abies balsamea / Dryopteris spp. / Hylocomiastrum umbratum	35	Élevé	Février 2012	NB., TNL., NÉ	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades, S. Basquill	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00311	Abies balsamea (Betula alleghaniensis) / Dryopteris carthusiana	13	Élevé	Février 2012	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00315	Betula papyrifera — B. alleghaniensis / Dryopteris carthusiana	6	Élevé	Février 2012	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 9aiv. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0004 Forêts boréales humides de sapin baumier, d'épinette blanche et de bouleau à papier de l'Atlantique, CA00008 Abies balsamea – Betula papyrifera / Rubus pubescens.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00316	Betula papyrifera / Alnus viridis / Solidago macrophylla	3	Élevé	Août 2011	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00348	Abies balsamea / Taxus canadensis / Rubus pubescens / Dicranum majus	24	Élevé	Décembre 2013	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00349	Betula papyrifera (Populus tremuloides) / Dryopteris carthusiana – Rubus pubescens	10	Élevé	Mai 2013	TNL.	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades	B. Meades, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 9bi. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0005 Forêts boréales sèches-mésiques d'épinette noire et de pin gris de l'Ontario et du Québec, CA00009 *Pinus banksiana* (*Picea mariana*) / Vaccinium angustifolium / Cladina spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00201	Pinus banksiana (Picea mariana) / Kalmia angustifolium (Rhododendron groelandicum) / Cladina spp.	171	Élevé	Mai 2010	ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00245	Pinus banksiana / Vaccinium angustifolium / Cladina spp.	31	Élevé	Novembre 2011	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 9bii. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495a Forêts boréales de l'Atlantique, CG0005 Forêts boréales sèches-mésiques d'épinette noire et de pin gris de l'Ontario et du Québec, CA00010 *Picea mariana / Vaccinium angustifolium / Cladina* spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00204	Picea mariana / Rhododendron groelandicum – Kalmia angustifolium / Cladina spp.	158	Élevé	Mai 2010	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais
CNVC00246	Picea mariana / Rhododendron groelandicum – Vaccinium angustifolium / Cladina spp.	12	Élevé	Novembre 2011	ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 9biiia. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0006 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire (pin gris) de l'Ontario et du Québec, CA00011 Betula papyrifera / Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00237	Betula papyrifera / Vaccinium angustifolium – Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi	157	Élevé	Janvier 2011	TNL., QC	K. Baldwin, K. Chapman, B. Meades, C. Morneau	B. Meades, K. Chapman, JP. Saucier et K. Baldwin	Anglais et Français
CNVC00269	Betula papyrifera / Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi	3	Moyen	Janvier 2011	ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 9biiib. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0006 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire (pin gris) de l'Ontario et du Québec, CA00012 *Picea mariana (Pinus banksiana) / Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00207	Pinus banksiana (Picea mariana) / Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi	266	Élevé	Novembre 2011	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00208	Picea mariana – Pinus banksiana / Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi	744	Élevé	Novembre 2011	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00209	Pinus banksiana – Picea mariana / Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi	853	Élevé	Février 2012	ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00211	Picea mariana / Rhododendron groelandicum – Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi	2118	Élevé	Octobre 2013	ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00214	Picea mariana – Betula papyrifera / Kalmia angustifolia / Pleurozium schreberi	282	Élevé	Mai 2010	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français

A2 Tableau 9biiib (cont'd). Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0006 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire (pin gris) de l'Ontario et du Québec, CA00012 *Picea mariana (Pinus banksiana) / Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00217	Picea mariana – Abies balsamea / Rhododendron groelandicum / Pleurozium schreberi	249	Élevé	Novembre 2013	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00276	Picea mariana / Rhododendron groelandicum – Vaccinium angustifolium / Pleurozium schreberi (Sphagnum spp.)	823	Élevé	Novembre 2011	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin, K. Chapman et JP. Saucier	Anglais et Français

A2 Tableau 9biiic. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0006 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire (pin gris) de l'Ontario et du Québec, CA00013 Betula papyrifera – Picea mariana – Abies balsamea / Pleurozium schreberi – Sphagnum spp.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Betula papyrifera – Picea mariana CNVC00270 – Abies balsamea / Pleurozium schreberi – Sphagnum spp.	142	Élevé	Décembre 2012	ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français

A2 Tableau 9biva. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0007 Forêts boréales mésiques de bouleau à papier, de sapin baumier et de peuplier faux-tremble de l'Ontario et du Québec, CA00014 Betula papyrifera – Populus tremuloides – Abies balsamea / Clintonia borealis.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00213	Populus tremuloides – Betula papyrifera – Picea mariana – Pinus banksiana / Diervilla Ionicera / Pleurozium schreberi	387	Élevé	Novembre 2011	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00218	Pinus banksiana – Abies balsamea – Betula papyrifera / Diervilla Ionicera / Pleurozium schreberi	20	Moyen	Mai 2010	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00231	Abies balsamea – Betula papyrifera – Populus tremuloides / Clintonia borealis	805	Élevé	Février 2012	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00234	Picea mariana – Betula papyrifera – Abies balsamea / Clintonia borealis	309	Élevé	Février 2014	ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00238	Populus tremuloides (Betula papyrifera) / Diervilla lonicera	259	Élevé	Août 2011	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français

A2 Tableau 9bivb. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0007 Forêts boréales mésiques de bouleau à papier, de sapin baumier et de peuplier faux-tremble de l'Ontario et du Québec, CA00015 Betula papyrifera – Populus tremuloides – Abies balsamea / Acer spicatum.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00215	Betula papyrifera – Populus tremuloides – Pinus banksiana / Acer spicatum / Clintonia borealis	83	Élevé	Mars 2013	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00216	Picea mariana – Betula papyrifera (Abies balsamea) / Acer spicatum	151	Élevé	Mai 2010	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00235	Abies balsamea – Betula papyrifera / Acer spicatum	1040	Élevé	Février 2012	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00239	Betula papyrifera (Populus tremuloides) / Acer spicatum / Clintonia borealis	1478	Élevé	Mai 2013	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00256	Picea glauca – Abies balsamea / Streptopus lanceolatus / Pleurozium schreberi	82	Élevé	Novembre 2011	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 9bva. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0008 Forêts boréales humides d'épinette noire, de peuplier faux-tremble, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Ontario et du Québec, CA00016 *Picea mariana / Alnus incana – Rhododendron groelandicum / Pleurozium schreberi*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00294	Pinus banksiana – Picea mariana / Alnus incana / Pleurozium schreberi	47	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00295	Picea mariana / Alnus incana / Pleurozium schreberi	196	Élevé	Novembre 2011	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français

A2 Tableau 9bvb. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0008 Forêts boréales humides d'épinette noire, de peuplier faux-tremble, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Ontario et du Québec, CA00017 *Populus tremuloides / Alnus incana / Eurybia macrophylla*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00241	Populus tremuloides (P. balsamifera) / Alnus incana / Eurybia macrophylla	305	Élevé	Février 2014	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00272	Populus tremuloides – Picea mariana / Alnus incana	171	Élevé	Janvier 2014	MB, ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais et Français

A2 Tableau 9bvc. Les Associations du M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord, CM495b Forêts boréales de l'Ontario et du Québec, CG0008 Forêts boréales humides d'épinette noire, de peuplier faux-tremble, de sapin baumier et de bouleau à papier de l'Ontario et du Québec, CA00018 Betula papyrifera – Abies balsamea / Alnus incana.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00242	Betula papyrifera / Alnus incana	93	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00273	Populus tremuloides – Betula papyrifera – Abies balsamea / Alnus incana	23	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00274	Betula papyrifera – Abies balsamea / Alnus incana	119	Élevé	Janvier 2011	QC	K. Baldwin, K. Chapman, C. Morneau	K. Chapman, K. Baldwin et JP. Saucier	Anglais et Français
CNVC00296	Picea mariana – Abies balsamea / Alnus incana	56	Élevé	Décembre 2013	ON, QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais et Français
CNVC00297	Abies balsamea / Alnus incana	19	Élevé	Décembre 2013	QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 10ai. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0009 Forêts boréales sèches de pin gris du Centre, CA00019 *Pinus banksiana / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea / Cladina* spp.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00127	Pinus banksiana / Vaccinium myrtilloides / Arctostaphylos uva- ursi / Cladina spp.	272	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, ON, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, D. Downing et K. Baldwin	Anglais
CNVC00244	Picea mariana – Pinus banksiana / Vaccinium myrtilloides / V. vitis- idaea / Cladina spp.	33	Élevé	Novembre 2011	MB, ON, SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 10aiia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0010 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin gris du Centre, CA00020 *Populus tremuloides – Betula papyrifera – Pinus banksiana (Picea mariana) / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00125	Populus tremuloides – Pinus banksiana / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea	194	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, ON, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, D. Downing et K. Baldwin	Anglais
CNVC00243	Betula papyrifera / Rhododendron groelandicum / Vaccinium vitis- idaea	32	Élevé	Novembre 2011	MB, SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= BS14 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00253	Betula papyrifera – Picea mariana – Populus tremuloides / Alnus viridis / Vaccinium vitis-idaea	35	Élevé	Novembre 2011	MB, SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= BS13 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00346	Betula papyrifera / Picea mariana – Abies balsamea / Vaccinium myrtilloides	9	Élevé	Mars 2013	ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 10aiib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0010 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin gris du Centre, CA00021 *Picea mariana – Pinus banksiana / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea / Pleurozium schreberi.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00128	Picea mariana / Vaccinium vitis- idaea / Pleurozium schreberi (Hylocomium splendens)	103	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00248	Pinus banksiana (Picea mariana) / Vaccinium myrtilloides / Pleurozium schreberi	268	Élevé	Novembre 2011	MB, ON, SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00249	Picea mariana (Pinus banksiana) / Vaccinium myrtilloides / Pleurozium schreberi	309	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, ON, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan, P. Uhlig, M. Wester	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00252	Picea mariana – Betula papyrifera – Pinus banksiana / Vaccinium myrtilloides / Pleurozium schreberi	72	Élevé	Mars 2013	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00323	Pinus banksiana — Picea mariana / Vaccinium vitis-idaea / Pleurozium schreberi (Hylocomium splendens)	95	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	K. Baldwin et K. Chapman	Anglais

A2 Tableau 10aiiia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche du Centre, CA00022 *Populus tremuloides / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00088	Populus tremuloides / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea	71	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00265	Populus tremuloides / Amelanchier alnifolia / Poaceae	17	Élevé	Novembre 2011	MB, SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= BP5 dans McLaughlan et al. 2010

A2 Tableau 10aiiib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche du Centre, CA00023 *Picea glauca – Populus tremuloides / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00090	Populus tremuloides – Picea glauca / Vaccinium myrtilloides / V. vitis-idaea	14	Élevé	Novembre 2011	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00126	Picea glauca – Pinus banksiana / Vaccinium myrtilloides / Arctostaphylos uva-ursi	8	Élevé	Novembre 2011	AB	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 10aiiic. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche du Centre, CA00024 *Populus tremuloides / Rosa acicularis / Aralia nudicaulis.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00305	Populus tremuloides / Alnus viridis (Rosa acicularis)	42	Élevé	Novembre 2011	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00306	Populus tremuloides — Betula papyrifera / Acer spicatum (Rosa acicularis)	12	Moyen	Novembre 2011	MB, SK	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00347	Populus tremuloides – Picea mariana – Pinus banksiana / Acer spicatum (Rosa acicularis)	5	Élevé	Mars 2013	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 10aiiid. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche du Centre, CA00025 *Picea glauca – Abies balsamea – Populus tremuloides / Rosa acicularis / Aralia nudicaulis*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00093	Picea glauca – Abies balsamea – Betula papyrifera – Populus tremuloides / Rosa acicularis / Aralia nudicaulis	55	Élevé	Septembre 2011	AB, MB, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00103	Picea glauca – Abies balsamea / Rosa acicularis / Aralia nudicaulis	97	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, ON, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman, D. Downing et K. Baldwin	Anglais
CNVC00261	Populus tremuloides – Picea glauca – Picea mariana / Shepherdia canadensis	19	Élevé	Novembre 2011	АВ	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00263	Picea glauca – Populus tremuloides / Rosa acicularis / Aralia nudicaulis	111	Élevé	Novembre 2011	AB, MB, SK	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	K. Chapman, D. Downing et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 10aiiie. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CA00026 *Populus tremuloides – P. balsamifera / Alnus incana – Cornus stolonifera*.

Associat	Nombr ion de relevés	Indice de	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
•	nuloides – P. / Alnus incana – 8 nifera	Élevé	Février 2012	MB, ON	K. Baldwin, K. Chapman, P. Uhlig, M. Wester	K. Chapman et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 10aiiif. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496a Forêts boréales du Centre, CG0011 Forêts boréales mésiques-humides de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche du Centre, CA00053 Acer negundo – Populus balsamifera (Ulmus americana).

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Acer negundo – Populus CNVC00086 balsamifera / Matteuccia struthiopteris	38	Élevé	Novembre 2011	MB, SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 10bia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CA00027 *Pinus contorta / Arctostaphylos uva-ursi / Cladina* spp.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Pinus contorta / Vaccinium vitis- CNVC00118 idaea — Arctostaphylos uva-ursi / Cladina spp.	186	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. Mackenzie, K. McKenna, D. Meidinger	D. Downing, K. Baldwin, K. Chapman et D. Meidinger	Anglais

A2 Tableau 10bib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0012 Forêts boréales sèches de pin tordu latifolié de la Cordillère, CA00028 *Populus tremuloides / Shepherdia canadensis / Arctostaphylos uva-ursi.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00089	Populus tremuloides (Picea glauca) / Shepherdia canadensis / Arctostaphylos uva-ursi	6	Élevé	Novembre 2015	C.B.	K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00330	Populus tremuloides / Shepherdia canadensis / Arctostaphylos uva- ursi	59	Élevé	Mars 2017	C.B., Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 10biiia. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0013 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin tordu latifolié de la Cordillère, CA00029 *Populus tremuloides / Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00268	Populus tremuloides / Rhododendron groelandicum / Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens	28	Moyen	Mars 2017	C.B., Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. Mackenzie, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 10biiib. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0013 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin tordu latifolié de la Cordillère, CA00030 *Pinus contorta – Picea mariana / Vaccinium vitis-idaea / Pleurozium schreberi*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00092	Populus tremuloides – Pinus contorta / Rhododendron groelandicum / Leymus innovatus – Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens	26	Élevé	Mars 2012	АВ	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	D. Downing, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00111	Picea mariana – Populus tremuloides – Pinus contorta / Vaccinium vitis-idaea / Hylocomium splendens	15	Élevé	Mars 2017	C.B., Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00120	Pinus contorta – Picea mariana / Vaccinium vitis-idaea / Pleurozium schreberi	903	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. Mackenzie, K. McKenna, D. Meidinger	K. Chapman, K. Baldwin, D. Downing et D. Meidinger	Anglais
CNVC00322	Pinus contorta – Picea mariana / Vaccinium membranaceum / Pleurozium schreberi	79	Élevé	Mars 2012	АВ, С.В.	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 10biiic. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0013 Forêts boréales mésiques-humides d'épinette noire et de pin tordu latifolié de la Cordillère, CA00031 *Picea glauca – P. mariana / Mertensia paniculata / Hylocomium splendens*.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Picea mariana – P. glauca / CNVC00110 Mertensia paniculata / Hylocomium splendens	40	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	D. Downing, K. Baldwin et K. Chapman	Anglais

A2 Tableau 10biva. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00032 *Populus tremuloides* (*Picea glauca*) / *Shepherdia canadensis* / *Leymus innovatus*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00087	Populus tremuloides / Leymus innovatus	103	Élevé	Mars 2012	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	D. Downing, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00091	Populus tremuloides – Picea glauca – Pinus contorta / Leymus innovatus	40	Élevé	Novembre 2015	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	K. Chapman, D. Downing et K. Baldwin	Anglais

A2 Tableau 10bivb. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00033 *Pinus contorta – Picea glauca / Shepherdia canadensis / Leymus innovatus*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00104	Picea glauca (Pinus contorta) / Shepherdia canadensis / Leymus innovatus / Hylocomium splendens	60	High	March 2012	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	D. Downing, K. Baldwin et K. Chapman	English
CNVC00119	Pinus contorta (Picea glauca) / Shepherdia canadensis / Geocaulon lividum / Pleurozium schreberi	43	High	March 2017	C.B., Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00121	Pinus contorta / Shepherdia canadensis / Leymus innovatus	81	Élevé	Mars 2012	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	D. Downing, K. Baldwin, K. Chapman et D. Meidinger	Anglais
CNVC00337	Picea glauca (Pinus contorta) / Arctostaphylos uva-ursi – Leymus innovatus	19	Moyen	Mars 2012	АВ	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 10bivc. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00034 *Populus tremuloides* (*Picea glauca*) / *Rosa acicularis* – *Viburnum edule*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00094	Populus tremuloides / Rosa acicularis – Viburnum edule	1053	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., MB, SK, Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, M. McLaughlan, D. Meidinger	K. Chapman, K. Baldwin et D. Downing	Anglais
CNVC00095	Populus tremuloides – Picea glauca / Rosa acicularis – Viburnum edule	480	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	K. Chapman, K. Baldwin et D. Downing	Anglais

A2 Tableau 10bivd. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0014 Forêts boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche de la Cordillère, CA00035 *Picea glauca – Pinus contorta / Hylocomium splendens*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00102	Picea glauca / Rosa acicularis / Hylocomium splendens	487	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	K. Chapman, K. Baldwin, D. Downing et D. Meidinger	Anglais
CNVC00105	Abies lasiocarpa – Picea glauca – Pinus contorta / Hylocomium splendens	36	Élevé	Novembre 2015	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00106	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Vaccinium membranaceum / Hylocomium splendens	48	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00107	Pinus contorta / Alnus viridis / Arnica cordifolia / Pleurozium schreberi	80	Élevé	Mars 2012	AB, C.B.	L. Allen, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	D. Downing, K. Chapman, K. Baldwin et D. Meidinger	Anglais
CNVC00122	Pinus contorta / Viburnum edule – Rosa acicularis / Hylocomium splendens	60	Élevé	Janvier 2013	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	D. Downing, K. Baldwin et K. Chapman	Anglais

A2 Tableau 10va. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00036 *Populus balsamifera – P. tremuloides / Equisetum arvense – E. pratense*.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
Populus balsamifera – CNVC00078 P. tremuloides / Equisetum arvense – E. pratense	50	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	D. Downing, K. Chapman, K. Baldwin et D. Meidinger	Anglais

A2 Tableau 10vb. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00037 *Picea glauca / Equisetum arvense – E. pratense.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00079	Picea glauca – Betula papyrifera (Populus tremuloides) / Equisetum arvense – E. pratense	54	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	D. Downing, K. Chapman et K. Baldwin	Anglais
CNVC00096	Picea glauca / Equisetum arvense – E. pratense	248	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	D. Downing, K. Chapman, K. Baldwin et D. Meidinger	Anglais

A2 Tableau 10vc. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00038 *Populus tremuloides – P. balsamifera / Lonicera involucrata / Mertensia paniculata*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00080	Populus tremuloides — P. balsamifera / Lonicera involucrata — Cornus stolonifera / Rubus pubescens	222	Élevé	Novembre 2011	AB, C.B., MB, SK	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, M. McLaughlan, D. Meidinger	K. Chapman, K. Baldwin et D. Downing	Anglais
CNVC00081	Populus tremuloides / Lonicera involucrata / Gymnocarpium dryopteris	7	Faible	Mars 2012	C.B.	K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00082	Populus tremuloides / Oplopanax horridus	4	Faible	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00083	Picea glauca – Populus tremuloides - P. balsamifera / Lonicera involucrata / Rubus pubescens	153	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., SK, Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, M. McLaughlan, D. Meidinger	K. Chapman, K. Baldwin et D. Downing	Anglais

A2 Table 10vd. Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00039 *Picea glauca – Pinus contorta / Lonicera involucrata / Gymnocarpium dryopteris.*

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00084	Pinus contorta – Populus tremuloides – Populus balsamifera / Gymnocarpium dryopteris	5	Faible	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00085	Pinus contorta – Betula papyrifera / Oplopanax horridus	3	Faible	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00097	Picea glauca / Lonicera involucrata / Rubus pubescens	65	Élevé	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	D. Downing, K. Chapman, K. Baldwin et D. Meidinger	Anglais
CNVC00098	Picea glauca / Gymnocarpium dryopteris	11	Élevé	Mars 2012	AB, C.B.	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, W. MacKenzie, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00099	Picea glauca / Oplopanax horridus	21	Moyen	Mars 2017	AB, C.B., Yn	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, W. MacKenzie, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00100	Abies lasiocarpa – Picea glauca / Gymnocarpium dryopteris	28	Faible	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00123	Pinus contorta / Gymnocarpium dryopteris	78	Élevé	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	D. Downing, K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00124	Pinus contorta / Oplopanax horridus	8	Élevé	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	D. Downing, K. Baldwin et K. Chapman	Anglais
CNVC00084	Pinus contorta — Populus tremuloides — Populus balsamifera / Gymnocarpium dryopteris	5	Faible	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Table 10vd (cont'd). Les Associations du M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, CM496b Forêts boréales du Centre, CG0015 Forêts boréales humides d'épinette blanche et de peuplier faux-tremble (peuplier baumier) de la Cordillère, CA00039 *Picea glauca – Pinus contorta / Lonicera involucrata / Gymnocarpium dryopteris*.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00085	Pinus contorta – Betula papyrifera / Oplopanax horridus	3	Faible	Mars 2012	AB	L. Allen, J. Archibald, K. Baldwin, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 11. Les Associations du CM014 Forêts mixtes de la zone tempérée de l'Est de l'Amérique du Nord.

Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00345 Abies balsamea / Alnus incand Rubus pubescens	29	Moyen	Décembre 2013	QC	K. Baldwin, K. Chapman, M. Major, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 12. Les Associations du CM744 Forêts acadiennes de la zone tempérée.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00202	Pinus banksiana / Kalmia angustifolia – Rhododendron canadense / Cladina spp.	16	Élevé	Mai 2010	NB., NÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00203	Pinus banksiana / Gaylussacia baccata / Empetrum nigrum / Cladina rangiferina	8	Élevé	Mai 2010	NB., NÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00210	Pinus banksiana (Picea mariana) / Kalmia angustifolia (Rhododendron canadense) / Pleurozium schreberi	139	Élevé	Mai 2010	NB., NÉ., ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00212	Picea mariana / Rhododendron canadense / Pteridium aquilinum	92	Élevé	Avril 2012	NB., NÉ., ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 12 (cont'd). Les Associations du CM744 Forêts acadiennes de la zone tempérée.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00219	Picea mariana – Abies balsamea / Ilex mucronata / Pleurozium schreberi	207	Élevé	Novembre 2013	NB., NÉ., ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00227	Picea glauca / Morella pensylvanica / Ammophila breviligulata	5	Élevé	Mai 2010	NB., NÉ., Î PÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00228	Picea glauca / Morella pensylvanica / Osmundastrum cinnamomeum	6	Élevé	Mai 2010	îPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00229	Picea glauca (Abies balsamea) / Oxalis montana / Pleurozium schreberi	12	Élevé	Mai 2010	NB. <i>,</i> NÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00230	Picea glauca (Abies balsamea) / Rubus pubescens – Galium triflorum	22	Élevé	Mai 2010	NB. <i>,</i> NÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00236	Populus tremuloides – Picea glauca / Corylus cornuta / Clintonia borealis – Rubus pubescens	89	Élevé	Février 2012	NB., ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00240	Populus tremuloides – Betula papyrifera / Cornus canadensis – Aralia nudicaulis	39	Élevé	Janvier 2011	NB, ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.

A2 Tableau 13. Associations non placées.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00260	Populus tremuloides — Picea glauca / Symphoricarpos occidentalis	8	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	=PR7 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00279	Abies balsamea / llex mucronata / Osmundastrum cinnamomeum / Sphagnum spp.	70	Élevé	Août 2013	NB., NÉ., ÎPÉ., QC	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, M. Major, C. Morneau	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00284	Picea mariana / Rhododendron canadense / Sphagnum spp.	154	Élevé	Juin 2012	NB., NÉ., Î PÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00285	Pinus banksiana – Picea mariana / Rhododendron canadense / Sphagnum spp.	48	Élevé	Janvier 2011	NB., NÉ., Î PÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00289	Larix laricina – Picea mariana / Ilex mucronata / Sphagnum spp.	78	Élevé	Janvier 2014	NB., NÉ., ON, ÎPÉ., QC	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00291	Picea mariana / Ilex mucronata / Sphagnum spp.	337	Élevé	Janvier 2014	NB., NÉ., ON, ÎPÉ., QC	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, M. Major, C. Morneau, P. Uhlig, M. Wester	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00302	Larix laricina / Alnus incana – Spiraea alba / Rubus pubescens	22	Élevé	Janvier 2011	NB., NÉ., ÎPÉ.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman	Aucune fiche d'information	S.O.
CNVC00328	Populus balsamifera – P. tremuloides – Fraxinus pennsylvanica / Corylus cornuta / Aralia nudicaulis	4	Moyen	Novembre 2011	SK	K. Baldwin, K. Chapman, M. McLaughlan	Aucune fiche d'information	= PR8 dans McLaughlan et al. 2010
CNVC00331	Populus balsamifera – Fraxinus nigra / Alnus incana / Matteuccia struthiopteris	19	Moyen	Février 2012	NB., TNL.	K. Baldwin, S. Basquill, K. Chapman, B. Meades	Aucune fiche d'information	s.o.

A2 Tableau 13 (cont'd). Associations non placées.

	Association	Nombre de relevés	Indice de confiance	Date de la classification	Province/ Territoire	Auteurs de la classification	Auteurs de la fiche d'information	Langue de la fiche d'information
CNVC00398	Picea glauca – Betula neoalaskana / Vaccinium vitis-idaea – Geocaulon lividum / Hylocomium splendens	10	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00420	Betula glandulosa – B. occidentalis – Rhododendron groelandicum	3	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	s.o.
CNVC00423	Populus balsamifera — Picea glauca / Alnus viridis — Oplopanax horridus	5	Moyen	Mars 2017	Yn	K. Baldwin, K. Chapman, N. Flynn, C. Kennedy, K. McKenna, D. Meidinger	Aucune fiche d'information	S.O.

ANNEXE 3 – GABARIT DE LETTRE D'ENTENTE DE PARTAGE DE DONNÉES

Lettre d'entente

entre

Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts

et

Nom du fournisseur de données provincial/territorial

La Classification nationale de la végétation du Canada (CNVC) sera une classification des écosystèmes végétaux du Canada à l'échelle communautaire. Elle contiendra des définitions et descriptions normalisées et offrira un cadre commun pour l'échange de renseignements écologiques au sujet des conditions de la végétation canadienne aux échelles régionale et nationale. La CNVC sera élaborée en mettant en corrélation les classifications d'écosystèmes provinciales et territoriales et en utilisant, dans la mesure du possible, les données de parcelles écologiques provinciales/territoriales d'origine. Le projet de la CNVC est coordonné par le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada (RNCan-SCF), et certains volets régionaux du travail sont dirigés par des partenaires gouvernementaux provinciaux/territoriaux et non gouvernementaux.

La présente lettre d'entente régira l'utilisation de données de parcelles écologiques provinciales en vue de l'élaboration d'une CNVC. Elle demeurera en vigueur jusqu'au **jour/mois/année** et pourra être renouvelée par un échange de lettres entre les représentants des parties respectives.

Modalités de l'entente :

- 1) Le *nom de la base de données provinciale/territoriale* est fourni à RNCan-SCF aux fins d'élaboration de la CNVC.
- 2) RNCan-SCF utilisera les données provinciales uniquement pour les fins indiquées dans la modalité n° 1. Les données ne seront pas divulguées par RNCan-SCF à d'autres parties sans l'accord de **nom du fournisseur de données provincial/territorial.**
- 3) RNCan-SCF utilisera les données de parcelles écologiques provinciales/territoriales de manière analytique aux fins d'élaboration de types de végétation pour la CNVC.
- 4) Les représentants provinciaux/territoriaux auront le droit d'examiner et de confirmer les types de végétation de la CNVC.
- 5) Une fois confirmés, les types de végétation seront décrits par des résumés des attributs écologiques provenant de données de parcelles écologiques provinciales/territoriales. Ces résumés seront intégrés aux bases de données de succession mises au point par RNCan-SCF.

- 6) RNCan-SCF est autorisé à diffuser les bases de données de succession contenant des résumés des types de végétation comprenant des attributs écologiques dérivés des données de parcelles écologiques provinciales/territoriales.
- 7) Les bases de données de succession et publications de RNCan-SCF en découlant seront remises à **nom du fournisseur de données provincial/territorial** une fois achevées.
- 8) Les données soumises par *nom du fournisseur de données provincial/territorial* seront citées et reconnues lorsqu'elles seront utilisées individuellement ou intégrées dans une plus grande base de données de succession, sous le nom : *nom de la base de données provinciale/territoriale.*
- 9) La présente entente doit être signée et acceptée, en deux exemplaires, par les représentants de RNCan-SCF et *nom du fournisseur de données provincial/territorial*.
- 10) La diffusion de ces données de parcelles écologiques à RNCan-SCF ne signifie pas que ce dernier en acquiert la propriété. Les droits d'auteur associés à ces données continueront d'appartenir à **nom du fournisseur de données provincial/territorial.**
- 11) Compte non tenu de toute autre disposition de la présente entente, chaque partie peut mettre fin à la présente entente, en donnant à l'autre partie un préavis écrit de trente (30) jours. RNCan-SCF doit immédiatement cesser l'utilisation des données fournies à la fin de l'entente.

La *personne-ressource de RNCan-SCF* pour la présente entente est :

La personne-ressource de <i>nom du fournisseur de données provincial/territorial</i> pour la présente entente est :		
Ces modalités sont adoptées d'un commun accord par :		
Nom et titre - représentant de RNCan-SCF	Date	
Nom et titre – représentant de la province		

ANNEXE 4 – CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS

INDEX DE L'ANNEXE 4	
NOMENCLATURE BOTANIQUE	115
Bryophytes	115
Lichens	115
Plantes vasculaires	115
LE CYCLE DE FEU	115
CLIMAT	116
CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS VPRO POUR LES RAPPORTS RÉSUMÉS SUR LA VÉGÉTATION	117

NOMENCLATURE BOTANIQUE

Les normes suivantes de nomenclature botanique sont appliquées pour nommer les espèces dans les noms des types et dans les fiches d'information de la CNVC.

Bryophytes

Anderson, L.E., H.A. Crum and W.R. Buck. 1990. List of the mosses of North America north of Mexico. The Bryologist 93: 448-499.

Anderson, L.E. 1990. A checklist of Sphagnum in North America north of Mexico. The Bryologist 93(4): 500-501.

Flora of North America Editorial Committee. 2007+. Flora of North America north of Mexico, vols 27, 28, 29. Oxford University Press, New York and Oxford. Available

http://www.mobot.org/plantscience/bfna/BFNAmenu.htm (consulté: novembre, 2015).

Stotler, R. and B. Crandall-Stotler. 1977. A checklist of the liverworts and hornworts of North America. The Bryologist 80: 405-428.

Lichens

Esslinger, T.L. 2015. A cumulative checklist for the lichen-forming, lichenicolous and allied fungi of the continental United States and Canada. North Dakota State University:

http://www.ndsu.edu/pubweb/~esslinge/chcklst/chcklst7.htm. Version 20 19 April 2015. Fargo, North Dakota (consulté: novembre, 2015).

Plantes vasculaires

Brouillet, L.; Desmet, P.; Coursol, F.; Meades, S.J.; Favreau, M.; Anions, M.; Bélisle, P.; Gendreau, C.; Shorthouse, D.; et contributors. 2010+. Database of Vascular Plants of Canada (VASCAN). En ligne à : http://data.canadensys.net/vascan and http://data.canadensys.net/vascan and http://data.canadensys.net/vascan and http://data.canadensys.net/vascan and http://www.gbif.org/dataset/3f8a1297-3259-4700-91fc-acc4170b27ce. Identification du document de données : doi: http://doi.org/10.3897/phytokeys.25.3100 [consulté: November, 2015].

LE CYCLE DE FEU

Pour la CNVC, nous avons utilisé le cycle de feu comme mesure de régime des feux, défini ici comme le temps nécessaire pour que brûle une superficie équivalente à celle de la zone étudiée. Bien qu'il y ait eu de nombreuses études pour déterminer le cycle de feu de différentes zones du Canada, la CNVC nécessitait une approche cohérente et une perspective nationale. Nous avons donc utilisé le cycle de feu calculé à partir des zones de régime des feux homogènes (RFH), définies par Boulanger et al. (2014). Il aurait été préférable de déterminer le cycle de feu à l'aide de la carte des zones de végétation (Baldwin et al., 2019) plutôt que les zones de RFH, mais celle-ci n'existait pas à l'époque. Nous signalons les cycles de feu en fonction des quatre classes suivantes fondées sur des échéanciers liés à la composition et la succession des forêts :

court : <100 ans, c.-à-d., plus court que le cycle de vie des espèces intolérantes à l'ombre qui colonisent généralement ces zones;

intermédiaire: 100-270 ans, c.-à-d., suffisamment de temps pour qu'une seconde cohorte soit établie et développée;

long: 270-500 ans, c.-à-d., suffisamment de temps pour établir et développer plus de deux cohortes;

très long : >500 ans, c.-à-d., plus de deux cohortes peuvent être établies et développées et les processus de paludification peuvent se produire même sur des sites bien drainés.

Le cycle de feu est indiqué dans la section Environnement de la fiche d'information de l'association (annexe 8) et dans la partie Végétation (sous-partie Dynamiques) de la fiche d'information du macrogroupe (annexe 9). Une plage de cycles de feu (p. ex., courts à intermédiaires) est fournie lorsque l'association est présente dans plusieurs zones de RFH. Des commentaires supplémentaires indiquent si une association devrait avoir des feux plus ou moins fréquents que ceux signalés dans la zone, en raison des conditions particulières du site.

CLIMAT

Pour la terminologie décrivant les conditions climatiques au sein desquelles les types de la CNVC sont présents, les définitions du système Worldwide Bioclimatic Classification (WBC) (Sanchez-Mata et Rivas-Martinez, 2010; Rivas-Martinez et Rivas-Saenz, 2017) sont utilisées.

Plus largement, les types de la CNVC (à ce jour) sont caractérisés par leur placement au sein des trois zones macrobioclimatiques qui soutiennent les forêts et terres boisées au Canada (principalement un gradient de température nord-sud; Sanchez-Mata et Rivas-Martinez, 2010) : « boréale », « tempérée » et « méditerranéenne ». Les classes sont les suivantes (lorsque **Tp**, la température positive annuelle, correspond à la somme des températures moyennes mensuelles des mois où la température moyenne dépasse 0 °C) :

Boréale : 380<**Tp**<800; caractérisée par de longs hivers froids, et de courts étés chauds à frais (selon la proximité de l'océan); les températures annuelles moyennes sont typiquement inférieures à 0 °C.

Tempérée : 800<**Tp**<2450; plus chaude que la classe boréale, avec des hivers plus courts; les températures annuelles moyennes sont typiquement supérieures à 0 °C.

Méditerranéenne: 900<**Tp**<2400; caractérisée par au minimum deux mois secs consécutifs pendant l'été (la période la plus chaude de l'année). Au Canada, ont trouve un climat méditerranéen frais dans la partie sud de la côte de Colombie-Britannique où les effets d'ombre pluviométrique orographique influent sur l'aspect saisonnier des précipitations.

Pour décrire la variation régionale au sein de ces larges zones macrobioclimatiques (principalement des sous-gradients est-ouest), deux classes de continentalité (« continentale » et « d'influence maritime ») et quatre classes d'humidité climatique (« sèche », « subhumide », « humide » et « très humide ») sont reconnues.

La continentalité est une indication de l'influence de grandes étendues d'eau sur les températures climatiques. Dans le système WBC, l'indice de continentalité (**Ic**) correspond à la différence entre les températures moyennes des mois les plus chauds (**Tmax**) et les plus froids (**Tmin**) de l'année : **Ic** = **Tmax** – **Tmin**.

Continental, y compris subcontinental: Ic>=21;

Maritime (océanique), y compris hypermaritime : Ic<21.

Les types de la CNVC que l'on retrouve dans un climat maritime, mais à proximité de littoraux marins reçoivent une humidité supplémentaire liée à la brume fréquente. Ces situations sont qualifiées d'« hypermaritimes » (classification des écosystèmes biogéoclimatiques, voir : https://www.for.gov.bc.ca/hre/becweb/system/how/index.html).

Les classes d'humidité désignant « l'efficacité des précipitations » (sensu Thornthwaite, 1931) donnent une estimation de l'équilibre annuel climatique de l'eau après avoir tenu compte de l'évapotranspiration. À ces fins, le système WBC calcule un « indice ombrotrophique (Io) » comme suit : Io = (Pp/Tp) x 10, où Pp, la précipitation positive annuelle, correspond à la précipitation moyenne totale des mois où la température moyenne est supérieure à 0 °C. Les classes sont les suivantes :

Très humide: lo>12;

Humide : 6<**lo**<12;

Subhumide:3.6<lo<6;

Sec: 2.2<lo<3.6;

Les caractéristiques climatiques associées aux types de la CNVC sont décrites dans la partie Environnement des fiches d'information des associations (annexe 8) et des macrogroupes (annexe 9).

CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS VPRO POUR LES RAPPORTS RÉSUMÉS SUR LA VÉGÉTATION

Utiliser le module VPro Diagnostic.xla pour Microsoft Excel permet d'utiliser certains macros dans le rapport résumé sur la végétation VPro qui facilite les comparaisons entre les unités de site. Les quatre macros (Diagnostique, Similitude, Couleur conditionnelle et Résumé de guide de la végétation) ont été utilisés à différents moments pendant l'élaboration des types de végétation de la CNVC. Les macros Couleur Conditionnelle et Guide de végétation se sont avérés particulièrement utiles, et ont été régulièrement employés au cours des analyses. La routine du résumé de guide de la végétation a été utilisée dans la présentation des rapports sur la végétation pour les fiches d'information des macrogroupes.

Le macro Couleur Conditionnelle (version simple) calcule le produit de la présence par la couverture (couverture caractéristique aux fins de la CNVC) et grise les cellules. Les paramètres standard sont les suivants :

	Présence x
Couleur	couverture
	>=10
	>=4
	>=1
	>=0.5
	<0.5

Les critères de la CNVC généralement utilisés dans le résumé de guide de la végétation sont :

Opérateur	Valeur	Critères
>=	20	Constance minimale des espèces à inclure dans le résumé
>=	50	Constance de barre noire
>=	30	Constance de barre grise
>=	20	Constance d'étoile
>=	100	Couverture de six barres pour cent
>=	25	Couverture de cinq barres pour cent
>=	10	Couverture de quatre barres pour cent
>=	3	Couverture de trois barres pour cent
>=	1	Couverture de deux barres
<	1	Couverture d'une barre

ANNEXE 5 – ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS

Jusqu'à présent, toutes les associations ont été élaborées à partir de données de parcelles écologiques de haute qualité. Les associations ont principalement été élaborées pour les forêts boréales (dans D014 [Forêts et terres boisées boréales de l'amérique du nord.] et D016 [Forêts boréales inondées et marécageuses de l'amérique du nord]) et la région de Vancouver ([D192 Forêts et terres boisées de la région de Vancouver] et D193 [Forêts inondées et marécageuses de la région floristique de Vancouver]) et terres boisées au Canada. La majeure partie de l'élaboration concernait les conditions des hautes terres (D014 et D192), bien que certaines terres humides arborées aient également été classifiées (D016 et D193

L'élaboration d'associations boréales a également orienté la définition de distinctions au niveau des macrogroupes pour les macrogroupes de hautes terres et de terres humides boréales (c.-à-d., M496 [Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord], M495 [Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord], M156 [Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon], M179 Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord], M299 [Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord] et M300 [Marécages riches et inondés de l'Amérique du Nord]). Le processus d'élaboration d'associations boréales dans l'est du Canada a permis de mieux faire la distinction entre les macrogroupes de forêts boréales et de forêts froides tempérées (c.-à-d., M495 de CM014 [Forêts mixtes de la zone tempérée de l'Est de l'Amérique du Nord] et CM744 [Forêts acadiennes de la zone tempérée]).

Dans les parties suivantes, les associations boréales sont décrites en premier, suivies par les associations de la région de Vancouver. L'élaboration des associations boréales concernait la plupart des provinces et territoires du Canada, et est décrite séparément pour l'Ouest et l'est du Canada. Les associations de la région de Vancouver se trouvent toutes en Colombie-Britannique. Les points de départ de territoires de compétence (c.-à-d., divers types de communauté de plantes) sont également décrits.

INDEX DE L'ANNEXE 5	
ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS BORÉALES	121
Ouest du Canada	121
Est du Canada	123
ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS DE LA RÉGION DE VANCOUVER	124
POINTS DE DÉPART DES TERRITOIRES DE COMPÉTENCE POUR L'ÉLABORATION D'ASSOCIATION	124
Yukon	124
Colombie-Brittanique	125
Alberta.	125
Saskatchewan	126
Manitoba	126
Ontario	126
Québec	127
Nouveau Brunswick	127
Nouvelle Écosse	127
Île-du-Prince-Édouard	128
Terre-Neuve-et-Labrador	128
Territoires du Nord-Ouest	128
Nunavut	129

ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS BORÉALES

Ouest du Canada

Les premiers prototypes d'associations de la CNVC ont été élaborés lors d'un exercice pilote conçu pour mettre à l'essai notre capacité à utiliser les données de parcelles de classification d'écosystèmes forestiers (CEF) provinciales et territoriales pour étudier les similitudes entre les types existants au sein de différentes classifications provinciales (années 2000-2001). Bien que les données de l'Alberta, de la Colombie-Britannique (C.-B.), de la Saskatchewan et du Yukon aient été initialement regroupées, la plupart des liens informatifs ont été recensés entre les types de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. À ce moment-là, ces provinces avaient des classifications écologiques hiérarchiques intégrées dans des régions bioclimatiques (ce fut le cas plus tard au Yukon et en Saskatchewan). L'Alberta et la C.-B. utilisent des indicateurs de végétation des conditions édaphiques et représentent leurs espèces indicatrices clés sur des grilles édatopiques bidirectionnelles d'humidité du site par rapport aux nutriments du site. Ainsi, chaque « unité de site » (le terme de Vpro pour un « type de communauté de plante » d'un territoire — un type correspondant à une communauté de plante en lien avec son environnement immédiat) peut être visualisée sous forme de coordonnées édatopiques au sein d'une région bioclimatique prédominante. Ces concepts ont fini par être adoptés par la CNVC et sont devenus essentiels dans la définition émergente du concept d'association.

Dans le projet pilote C.-B./Alberta d'origine, des procédures analytiques de mise en corrélation ont été explorées pour les forêts et terres boisées situées dans la zone bioclimatique « boréale ». En Colombie-Britannique, cela correspondait, dans la classification des écosystèmes biogéoclimatiques (Biogeoclimatic Ecosystem Classification [BEC]), aux zones Peupleuments boréaux d'épinette noire et blanche (BWBS) et Épinette – Saule – Bouleau (SWB); en Alberta, aux régions naturelles Forêt boréale, Bouclier canadien, et Piémonts. Les ensembles de données de classification provinciale (Environnement et Parcs Alberta, 2014; programme Biogeoclimatic Ecosystem Classification en Colombie-Britannique, 2011) ont été combinés et harmonisés (voir la partie Compilation et normalisation de données de ce rapport). Ensuite, les parcelles classifiées dans les unités de sites de forêts et terres boisées au sein des zones provinciales de la BEC et des régions naturelles de l'Alberta, respectivement, ont été sélectionnées aux fins d'analyse. La décision ayant été prise de maintenir l'intégrité des unités de sites provinciales existantes, les comparaisons entre les unités intactes d'Alberta et de C.-B. étaient au cœur de cette analyse. Autrement dit, les unités de site ont été comparées entre les territoires de compétence à l'aide de données de parcelles constitutives comme moyen de discerner les caractéristiques de végétation et d'environnement pour chaque unité de site; les parcelles n'ont pas été analysées indépendamment de l'unité de site qui leur était précédemment assignée.

Des comparaisons analytiques ont été faites à l'aide de deux vastes méthodes : dépôt phytosociologique et analyses à variables multiples. L'outil de gestion des données utilisé était VPro (voir la partie *Survol de VPro* de ce rapport). Le dépôt phytosociologique a été mené dans l'environnement logiciel de VPro, mais les analyses à variables multiples ont été menées ailleurs (p. ex., PC-Ord; Excel) et comprenaient ce qui suit :

Analyse typologique 1 : mesure de la distance – Sorensen (Bray-Curtis) / lien entre les groupes – voisin le plus éloigné (présence/absence);

Analyse typologique 2 : mesure de la distance – Euclidienne (pythagoréenne) / lien entre les groupes – méthode de Ward (continue);

Analyse par ordination 1 : AFCD – analyse factorielle des correspondances détendancée;

Analyse par ordination 2 : NMS – analyse multidimensionnelle non métrique (mesure de la distance Sorensen);

Matrice d'association : comparaison en tableau de types sélectionnés à l'aide de la modification de Motyka et du coefficient de Sorensen.

En fin de compte, le comité technique a décidé que le dépôt phytosociologique de la végétation par unité de site, conjointement avec les résumés des attributs environnementaux, constituait la méthode la plus efficace et fiable d'élaboration de propositions pour faire correspondre des unités de site provinciales intactes. Cette technique a permis de mieux appliquer l'expertise existante entre les programmes provinciaux de classification en présentant leurs unités de site dans un format numérique reconnaissable, avec un accent mis sur les espèces indicatrices clés. La méthode standard d'analyse de la CNVC présentée dans la partie *Élaboration d'associations à partir de types des territoires de compétence à l'aide de données de parcelles* de ce rapport a évolué depuis les résultats de ce premier exercice pilote, et a été appliquée par la suite pour établir des liens entre les types de communautés de plantes provinciaux et territoriaux dans l'ensemble du pays. Alors que la méthode était affinée, et que d'autres données régionales étaient connues pour l'ouest du Canada, les prototypes d'associations boréales élaborés au cours de cet exercice pilote ont été mis à jour avant la publication de 2017 :

- 1) En 2010, la Saskatchewan a publié une nouvelle classification des « écosites » forestiers et a mis ces données à disposition de la CNVC. Ces types ont ensuite été mis en lien avec les prototypes d'associations boréales de C.-B. et d'Alberta, élargissant ainsi la répartition de la classification des forêts boréales pour inclure ces trois provinces.
- 2) En 2010, le Yukon a lancé un programme de classification écologique et des paysages (Ecological and Landscape Classification Program 2015, Environment Yukon, 2016b) et a commencé à élaborer des « associations de végétation » pour le territoire, en s'appuyant sur des normes similaires à celles de la CNVC. À mesure que les types de forêts et de terres boisées étaient confirmés, les données ont été mises à disposition de la CNVC pour être mises en lien avec les prototypes d'associations boréales de C.-B. et d'Alberta. Cela a permis d'établir les limites de la répartition au nord-ouest pour ces associations de la CNVC, et de déterminer des distinctions au niveau du macrogroupe entre M496 [Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord], M156 [M156 Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon] et M179 [Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord].
- 3) En 2005, le Programme de classification écologique des terres (CET) du ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MRNFO) a commencé à élaborer de nouveaux « types de végétation » provinciaux à l'aide de normes similaires à celles du concept d'association de la CNVC. À mesure que les types de forêts boréales et de terres boisées étaient confirmés, les données ont été mises à disposition de la CNVC pour être mises en lien avec les prototypes d'associations boréales de C.-B., d'Alberta et de la Saskatchewan. Cela a permis d'établir les limites de la répartition à l'Est pour ces associations, et de délimiter les distinctions au niveau du macrogroupe entre M496 [Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord] et M495 [Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord].
- 4) Comme il n'y avait pas de données de parcelles pour les types de forêt boréale du Manitoba, ce territoire de compétence n'a pas été représenté dans l'élaboration des associations de forêts boréales. Cependant, les représentants de la Direction des forêts de Développement durable

Manitoba ont participé aux réunions d'évaluation par des pairs pour les associations présentes au Manitoba. Ensuite, en 2015, la CNVC a été consultée par un représentant de l'entreprise de produits forestiers Louisiana-Pacific Canada Ltd., qui avait élaboré une classification « d'écosites » pour sa zone de licence de gestion forestière à l'ouest du Manitoba. Les données de ces écosites ont été mises à disposition de la CNVC et les écosites ont été évalués par des experts pour cerner les similitudes avec les associations existantes de forêts boréales de la CNVC, élargissant ainsi la répartition connue de plusieurs associations de la CNVC vers l'ouest du Manitoba.

Est du Canada

Aux débuts de la CNVC, Terre-Neuve-et-Labrador était la seule province de l'est du Canada ayant une classification de types de forêts normalisée à l'échelle provinciale (pour l'île) qui avaient un concept similaire à celui de l'association du CNVC. Dans tous les territoires de compétence, les types ont dû être élaborés au moyen d'une analyse de données primaires (analyse de données de parcelles non classifiées) avant que des liens entre les territoires de compétences ne puissent être établis par le comité technique du CNVC. Au cours de cette phase d'élaboration, RNCan-SCF a représenté la CNVC pour aider les analystes provinciaux/régionaux chargés de ce travail et collaborer avec eux.

Les premiers prototypes englobant plusieurs territoires de compétences pour les associations de la CNVC à l'est du Canada ont été mis au point dans les provinces maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Île-du-Prince-Édouard) sous la supervision du Centre de données sur la conservation du Canada Atlantique (Basquill et al., 2009). Bien que des efforts de classification des forêts aient été précédemment réalisés dans chacune des provinces maritimes, aucune classification n'était activement utilisée en 2000, bien que des données de parcelles considérables aient été recueillies, en particulier au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. L'analyse des provinces maritimes s'est inspirée de l'expérience de l'exercice pilote de l'ouest du Canada concernant les normes et techniques conceptuelles de définition de nouvelles associations de la CNVC. Cependant, contrairement à l'ouest du Canada, il n'existait pas de régionalisation bioclimatique de l'ensemble de la zone des Maritimes. Les associations ont donc dû être élaborées à partir de toutes les données séparées en sous-ensembles tempérées c. boréales à l'aide d'espèces indicatrices diagnostiques. Ensuite, la Nouvelle-Écosse a lancé un programme de classification écologique des terres qui comprenait l'élaboration de « types de végétation », qui a depuis été évalué pour cerner des similitudes avec les associations boréales de la CNVC.

Des types de communautés de plantes des territoires ayant des concepts comparables à l'association de la CNVC ont été élaborés en Ontario et au Québec entre 2001 et 2016 (voir *Points de départ des territoires de compétence pour l'élaboration d'associations* ci-dessous). L'Ontario a mis au point de nouveaux « types de végétation » pour ses écosystèmes boréaux « arborés ». Des « associations » provinciales au Québec ont été mises au point pour les forêts et terres boisées boréales en 2014.

Les types de l'Ontario, du Québec, des Maritimes et de Terre-Neuve ont été mis en lien pour définir les associations de la CNVC décrivant la variation des forêts et terres boisées boréales à l'est du Canada. Les résumés de données et concepts d'associations ont été ensuite soumis aux écologistes forestiers du Manitoba pour évaluer le potentiel d'élargissement de la répartition vers l'est du Manitoba.

ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS DE LA RÉGION DE VANCOUVER

Un exercice international de collaboration a été amorcé entre des écologistes de Colombie-Britannique et des É.-U. en 2003-2004 pour déterminer la répartition d'associations forestières sur la côte de l'Oregon, de l'État de Washington, de la Colombie-Britannique (C.-B.) et du sud de l'Alaska et ainsi évaluer leur état de conservation global (Cadrin et al., 2018). Comme pour l'analyse initiale des associations boréales, les types existants ont été comparés, à l'aide de tableaux phytosociologiques, de matrices d'association, et d'évaluations par des experts. Une évaluation par des pairs a été menée par des écologistes de la végétation du ministère des Forêts de C.-B., du Centre de données sur la conservation de C.-B., du Service forestier des É.-U., et de programmes de patrimoine naturel de l'Alaska, d'Oregon et de l'État de Washington.

Pour les États-Unis, les types considérés étaient des associations forestières élaborées pour chaque forêt nationale ou d'autres régions par divers organismes participants. Pour le Canada, les types considérés étaient des séries de sites du système de BEC (Meidinger et Pojar, 1991), composant les associations de végétation de C.-B. Les données pour les types existants ont été importées dans VPRo aux fins de dépôt et d'analyse.

Les types considérés ont été divisés en groupes selon les espèces d'arbres dans l'étage dominant et triés au sein des groupes par similitudes, à l'aide du tri visuel et de matrices d'association utilisant le coefficient Goldstream (valeur unique pour une espèce fondée sur la constance multipliée par la racine carrée de la couverture moyenne) et la modification Motyka du coefficient de Sorensen. Les associations ont été proposées par les experts dirigeant l'analyse (Meidinger, Chappell). Des écologistes ont ensuite examiné les tableaux et matrices d'association, et des réunions ont été organisées pour examiner les corrélations et prendre des décisions. Les discussions portaient sur la constance et la couverture des espèces caractérisant les associations proposées, ainsi que les conditions environnementales représentées par les parcelles dans chaque type considéré. Les résultats itératifs des réunions d'examen des corrélations ont mené à des révisions, puis à la finalisation de définitions de concepts écologiques et au regroupement de types considérés en de nouvelles associations internationales de plantes. Dans de nombreux cas, des variations locales indiquées par des différences plus subtiles entre les espèces ont été déterminées au niveau des sous-associations.

POINTS DE DÉPART DES TERRITOIRES DE COMPÉTENCE POUR L'ÉLABORATION D'ASSOCIATIONS

Dans les sections suivantes, nous donnons un aperçu des points de départ utilisés par les territoires de compétence dans l'élaboration d'associations de forêts et terres boisées. Pour des descriptions plus approfondies des produits de classification des écosystèmes forestiers des territoires de compétence et leur état aux débuts de la CNVC, veuillez consulter Ponomarenko et Alvo (2001), et Alvo et Ponomarenko (2003). Pour de plus amples renseignements au sujet d'un territoire de compétence en particulier, consulter les références fournies par chaque territoire.

Yukon

Aux débuts de la CNVC, des classifications régionales et des données de parcelles étaient disponibles pour le centre-sud (non publiées) et le sud-est (Zoladeski et al., 1996) du Yukon. Ces données et descriptions ont été examinées au cours des premiers stades de l'analyse des associations boréales, mais elles ne couvraient qu'une petite portion du territoire et leur concept n'était pas compatible avec

celui des types de Colombie-Britannique et d'Alberta pour des comparaisons entre les territoires de compétence. En 2010, le Yukon a lancé un programme de classification de l'environnement et des terres qui a rassemblé de nombreux ensembles de données issus de projets d'inventaire biophysique et de classifications existantes, et a entamé un processus d'élaboration de nouvelles « associations de végétation » correspondant au concept d'association de la CNVC. Ces nouvelles associations de végétation ont été élaborées par le personnel d'Environnement Yukon et des entrepreneurs, avec l'aide de RNCan-SCF pendant plusieurs années (2007 à aujourd'hui). Les partenaires d'Environnement Yukon étaient Catherine Kennedy (2000-2017, Environnement Yukon) et Nadele Flynn (2010-2018, Environnement Yukon). Dans certaines régions, ces types sont toujours en cours d'élaboration, publiés au sein de guides d'écosites, à mesure qu'ils sont achevés (p. ex., Environnement Yukon, 2016a). La base de données de la CNVC est à jour jusqu'à 2018 (Environnement Yukon, 2018).

Colombie-Britannique

La classification d'écosystèmes biogéoclimatiques (BEC) a été peut-être le plus grand contributeur d'idées conceptuelles et méthodologiques à la CNVC. Bien que les « séries de site » soient l'unité de site provinciale fondamentale utilisée pour les analyses de corrélation d'associations de la CNVC, le concept d'association de la CNVC estime l'entité « d'association de plantes » au sein de la hiérarchie de BEC (Pojar et al., 1987, MacKenzie et Meidinger, 2017). Les descriptions des séries de sites sont disponibles dans divers guides de terrain régionaux (voir :

https://www.for.gov.bc.ca/HRE/becweb/resources/classificationreports/regional/index.html; for the boreal in particular, see Delong et al. 2011).

Depuis le lancement de la CNVC, le programme de BEC a continué à se développer et la CNVC a mis en place des mises à jour comprenant des révisions à la classification à deux reprises depuis 2001, et plus récemment en 2011 (programme de classification des écosystèmes biologiques de Colombie-Britannique, 2011). Des modifications à la classification provinciale pour les zones comprenant les régions de forêts (non boréales) de Haida Gwaii, de Vancouver et de Prince Rupert n'ont pas encore été mises à jour dans les associations de la région de Vancouver de la CNVC. Toute autre élaboration d'associations doit se fonder sur une version à jour des données provinciales. Del Meidinger (2000-2009, ministère des Forêts de C.-B.) et Will MacKenzie (2000-2018, ministère des Forêts, des Terres et des Ressources naturelles de C.-B.) ont constitué les principales autorités provinciales.

Alberta

Trois classifications d'écosite régionales, décrites pour le nord de l'Alberta (Beckingham et Archibald, 1996), le centre-ouest de l'Alberta (Beckingham et al., 1996a) et le sud-ouest de l'Alberta (Archibald et al., 1996), ont constitué les points de départ des provinces en 2001. Environnement et Parcs Alberta a fourni des données de parcelles à RNCan-SCF en 2001, bien qu'une normalisation et un nettoyage des données aient été requis avec le temps, et que la date utilisée dans la citation de la CNVC soit 2014 (Environnement et Parcs Alberta, 2014). L'unité de site provinciale fondamentale utilisée pour les analyses de corrélation d'association de la CNVC est le « type de communauté de plante », mais le concept d'association de la CNVC se situe environ entre la « phase d'écosite » et le « type de communauté de plantes » dans la hiérarchie provinciale. Les corrélations ont été menées entre les trois classifications intraprovinciales, ainsi qu'entre l'Alberta et les territoires de compétence voisins. Harry Archibald (2000-2004, Environnement et Parcs Alberta) et Lorna Allen (2005-2016, Environnement et Parcs Alberta) étaient les principales autorités provinciales

Saskatchewan

Au lancement du projet de la CNVC, les « écosites » des écorégions mi-boréales de la Saskatchewan étaient à disposition (Beckingham et al., 1996b) et ces données et descriptions, mises à disposition par le ministère de l'Environnement de la Saskatchewan, ont été utilisées dans les premières analyses de la CNVC. Cet organisme a cependant commencé à élaborer une nouvelle classification des écosites pour les forêts de la Saskatchewan. Une fois que les nouvelles données (McLaughlan et al., 2010a) et descriptions étaient disponibles (McLaughlan et al., 2010b), elles ont été importées dans la base de données de la CNVC et mises en corrélation avec le prototype d'associations de forêts boréales de C.-B. et d'Alberta, sous la direction de Michael McLaughlan.

Manitoba

Bien que les « types de végétation » pour une partie des forêts du Manitoba aient été publiés avant les débuts de la CNVC (Zoladeski et al., 1995), les données de parcelles ont été égarées et n'étaient donc pas disponibles en vue de leur utilisation dans la CNVC. Jason Greenall (Centre de données sur la conservation du Manitoba) a dressé une liste de types de végétation (non publiée) avec des descriptions fondées sur l'opinion d'experts (Avo et Ponomarenko, 2003). En l'absence de données de parcelles, le comité technique a choisi de ne pas inclure les types de végétation du Manitoba dans l'analyse initiale des associations de la CNVC.

À la place, une fois que les associations de la CNVC ont été élaborées à partir d'unités fondées sur des données dans les territoires de compétence voisins, les résumés de données et concepts des associations ont été soumis à l'examen d'écologistes forestiers du Manitoba (Tim Swanson, 2011, Manitoba Sustainable Development; Jim Boyd, 2011-2015, Manitoba Sustainable Development). Si on pensait que les associations existaient probablement au Manitoba, cette information était indiquée sur la page Répartition de la fiche d'information des associations (annexe 8).

Indépendamment, Louisiana-Pacific Canada Ltd. (Swan Valley – Division des ressources forestières) a élaboré une classification « d'écosite » pour la zone relevant de sa licence de gestion forestière dans l'ouest du Manitoba (Arnup et al., 2006). Ces données et écosites n'ont été mis à disposition de RNCan-SCF qu'après la confirmation des associations boréales de la CNVC (octobre 2015). Les différences de concept entre ces écosites et les associations de la CNVC ont constitué un facteur supplémentaire dans la décision de ne pas intégrer ces données dans les résumés de données réels des associations. Nous avons cependant eu recours à un processus expert (avec l'assistance de Paul LeBlanc, 2015-2016, Louisiana-Pacific Canada Ltd.) pour évaluer les similitudes entre les écosites et les associations existantes de la CNVC et, au besoin, nous énumérons les relations entre les deux classifications dans les fiches d'information des associations sur la page Références sous « Relations avec d'autres classifications » (annexe 8).

Ontario

L'Ontario comptait des « types de végétation » pour le nord-ouest de l'Ontario (Sims et al., 1997), le nord-est de l'Ontario (Taylor et al., 2000) et le centre de l'Ontario (Chambers, 1997) au lancement de la CNVC. Comme ces types avaient été élaborés indépendamment, ils variaient entre les différentes régions de la province. De plus, ils étaient souvent des concepts plus vastes que l'association de la CNVC, et ne convenaient donc pas aux analyses de la CNVC. Des données de parcelles pour la classification des écosystèmes forestiers étaient cependant disponibles, et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MRNFO) avait l'expertise et la volonté d'élaborer de nouveaux « types de

végétation » normalisés à l'échelle provinciale et compatibles avec le concept d'association de la CNVC. Le programme de classification écologique des terres (CET) a également continué à apporter des données de parcelles au fil des années, particulièrement au nord de l'Ontario, par le biais de la collecte de données en continu ainsi que la compilation et la numérisation d'anciens ensembles de données. Depuis les débuts de la CNVC, de nouveaux types de végétation ont été élaborés par le programme de CET du MRNFO, dirigé par Peter Uhlig (2000-2018) et Monique Wester (2008-2018), avec l'aide du personnel de RNCan-SCF. Ces nouveaux types de végétation ont été utilisés pour élaborer des associations de la CNVC par corrélation entre les territoires de compétence, y compris avec l'évaluation d'experts du Manitoba. Les données de parcelles sont à jour jusqu'en 2015 (McMurray et al., 2015) et les nouveaux types de végétation provinciaux existent sous forme d'ébauche et sont mis à disposition par l'auteur principal (Uhlig et al., 2016).

Québec

Aux débuts de la CNVC, il n'existait pas de types du Québec compatibles avec la CNVC. Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, Forêt Québec a entrepris d'élaborer de nouvelles « associations » régionales compatibles avec le concept d'association de la CNVC, avec l'aide du personnel de RNCan-SCF, et ces associations (non publiées) ont ensuite été utilisées dans les analyses de corrélation entre les territoires de compétence des associations de la CNVC. Jean-Pierre Saucier (2000-2010), Claude Morneau (2000-2018) et Mélanie Major (2012-2016) ont fourni des données (ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs, Forêt Québec, 2003), une expertise, et exercé une autorité provinciale.

Nouveau-Brunswick

Bien que des données de parcelles classifiées étaient disponibles, les « types de végétation » de classification des sites forestiers du Nouveau-Brunswick (p. ex., Zelazny et al., 1989) n'étaient pas compatibles avec le concept d'association de la CNVC, car ils ont été élaborés dans des sous-régions géologiques et n'ont pas été harmonisés à l'échelle provinciale. Le Centre de données sur la conservation du Canada atlantique avait l'expertise et la volonté d'entreprendre une classification régionale des données du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard pour élaborer des « associations » des Maritimes en tant qu'unités existantes aux fins de comparaison avec d'autres territoires de compétence par la CNVC. Sean Basquill a dirigé à la fois la compilation des données (Basquill, 2015) et la classification (Basquill et al., 2009) de 2000 à 2009, et ses travaux ont été financés en partie par RNCan-SCF. Les associations des Maritimes n'ont pas encore été publiées, mais de nombreuses existent sous forme d'ébauche de fiche d'information et sont disponibles auprès de Sean Basquill (ministère des Terres et des Forêts de la Nouvelle-Écosse).

Nouvelle-Écosse

Il n'y avait pas d'unités antérieures de la Nouvelle-Écosse disponibles aux fins de comparaison entre les territoires de compétence aux débuts de la CNVC, mais des données de parcelles de classification des écosystèmes étaient disponibles. Ces données ont été utilisées dans l'élaboration par Sean Basquill des associations des Maritimes décrites ci-dessus (Basquill et al., 2009), qui ont ensuite été utilisées pour la comparaison par la CNVC avec d'autres territoires de compétence.

Depuis, Peter Neily et d'autres ont publié des « types de végétation » pour la Nouvelle-Écosse (Neily et al., 2011). Dans certains cas, ces types diffèrent dans le concept des associations des Maritimes, et par conséquent des associations de la CNVC. Pour les associations boréales présentes en Nouvelle-Écosse,

Sean Basquill a fourni l'expertise nécessaire pour lier les types de végétation de la Nouvelle-Écosse aux associations de la CNVC, comme décrit dans la partie « Relations avec d'autres classifications » de la page Références des fiches d'information des associations (annexe 8). Comme la Nouvelle-Écosse compte un programme continu de classification des terres écologiques et continue de recueillir et classifier des données de parcelles des écosystèmes, tous les futurs travaux (p. ex., pour les associations de la CNVC dans CM744 [Forêts acadiennes de la zone tempérée]) doivent utiliser une base de données actualisée. La version utilisée pour l'élaboration d'associations boréales de la CNVC est à jour jusqu'à 2018 (Basquill, 2018).

Île-du-Prince-Édouard

Il n'y avait pas de types de communautés de plantes de l'Île-du-Prince-Édouard disponibles aux fins de comparaison aux débuts de la CNVC, mais des données de parcelles de classification des écosystèmes étaient disponibles. Ces données ont été incluses dans l'élaboration par Sean Basquill des associations des Maritimes décrites ci-dessus (Basquill et al., 2009), qui ont ensuite été utilisées pour la comparaison par la CNVC avec d'autres territoires de compétence.

Terre-Neuve-et-Labrador

Les « types de forêt » élaborés par Antoni Damman pour le nord (Damman, 1963), le centre (Damman, 1964) et l'ouest (Damman, 1967) de Terre-Neuve, et par Bill Meades pour l'est de Terre-Neuve (Meades, 1986) ainsi que pour le parc national Terra-Nova (Meades, 1976) étaient compatibles avec le concept d'association de la CNVC et constants entre les différentes zones étudiées sur l'île. Ils ont été utilisés comme unités sous-provinciales existantes pour l'élaboration d'associations compatibles avec la CNVC pour Terre-Neuve. Les données ont été acquises auprès de RNCan-SCF par l'intermédiaire de Bill Meades et Bruce Pike (Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts, région de l'Atlantique, 2006). Bill Meades a fourni l'expertise écologique provinciale nécessaire pour mettre en lien ces types avec les associations des Maritimes et du Québec aux fins d'élaboration d'associations de la CNVC. De plus, Bill Meades a personnellement recueilli des données de classification d'écosystèmes de 43 parcelles au Labrador (en 1976, 1980 et 1982) qu'il a mises à disposition de la CNVC, puis a collaboré avec le personnel de RNCan-SCF pour élaborer des types provisoires de forêts pour le Labrador (non publiés) qui ont ensuite été utilisés comme unités antérieures dans l'élaboration d'associations de la CNVC.

Aux débuts de la CNVC, la publication « Forest Site Classification Manual : A field guide to Damman forest types of Newfoundland » (Meades et Moores, 1994) était également disponible. Comme cette publication traite uniquement des types de forêts commercialisables et de la végétation non forestière occupant des sites potentiellement commercialisables, et qu'elle n'est pas explicitement liée aux données de parcelles d'origine, il a été décidé d'utiliser les types de forêts des publications originales pour les analyses de la CNVC. Des liens vers les types de Meades et Moores sont fournis dans le champ « Relations avec d'autres classifications » de la page Références de la fiche d'information des associations (annexe 8). Nous nous sommes appuyés sur Bill Meades à la fois pour la corrélation entre les provinces des types de forêts initiaux et pour l'évaluation de leurs liens vers les types de Meades et Moore.

Territoires du Nord-Ouest

Il n'y a pas de types d'écosystèmes forestiers élaborés pour les Territoires du Nord-Ouest. Certaines données de parcelles non classifiées existent dans le cadre de divers projets.

Nunavut

Il n'y a pas de types d'écosystèmes forestiers élaborés pour le Nunavut. Certaines données de parcelles peuvent exister pour les écosystèmes du Bas-Arctique. Annexe 6 – Détails des macrogroupes

Des renseignements sur 34 macrogroupes qui ont été confirmés par le comité technique de la CNVC sont présentés ci-dessous. Les détails comprennent les sous-types, les relations avec les types de l'USNVC, l'état de la fiche d'information et les sources d'information pour la confirmation du type et l'élaboration de la fiche d'information. Pour une liste complète de tous les macrogroupes de la CNVC (confirmés et provisoires), voir l'annexe 1. Les macrogroupes de l'USNVC qui ont été provisoirement acceptés pour la CNVC, mais doivent encore être confirmés pour la végétation canadienne ne sont pas inclus ici. La liste suivante de macrogroupes est organisée selon la hiérarchie de division de la CNVC.

ANNEXE 6 – DÉTAILS DES MACROGROUPES

Des renseignements sur 34 macrogroupes qui ont été confirmés par le comité technique de la CNVC sont présentés ci-dessous. Les détails comprennent les sous-types, les relations avec les types de l'USNVC, l'état de la fiche d'information et les sources d'information pour la confirmation du type et l'élaboration de la fiche d'information. Pour une liste complète de tous les macrogroupes de la CNVC (confirmés et provisoires), voir l'annexe 1. Les macrogroupes de l'USNVC qui ont été provisoirement acceptés pour la CNVC, mais doivent encore être confirmés pour la végétation canadienne ne sont pas inclus ici. La liste suivante de macrogroupes est organisée selon la hiérarchie de division de la CNVC.

INDEX DE L'ANNEXE 6	
D014 FORÊTS ET TERRES BOISÉES BORÉALES DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 132
M156 Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon	. 132
M179 Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord	. 132
M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord	. 132
M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord	. 132
D016 FORÊTS BORÉALES INONDÉES ET MARÉCAGEUSES DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 132
M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord	. 132
M300 Marécages riches et inondés de l'Amérique du Nord	. 132
D008 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DE L'EST DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 133
CM014 Forêts mixtes de la zone tempérée de l'Est de l'Amérique du Nord	. 133
CM742 Forêts décidues de la zone tempérée de l'Est du Canada	. 133
CM744 Forêts acadiennes de la zone tempérée	. 133
D011 FORÊTS INONDÉES ET MARÉCAGEUSES DE L'EST DE L'AMÉRIQUE DU NORD ET DES GRANDES PLAINES	. 133
M028 Forêts alluviales des Grandes Plaines	. 133
M504 Forêts inondées et marécageuses laurentiennes, acadiennes et de la côte Atlantique Nord	. 134
D192 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DE LA RÉGION DE VANCOUVER	. 134
M886 Forêts et terres boisées sèches du piémont du sud de la région floristique de Vancouver	. 134
M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver	. 134
M025 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver	. 134
D193 FORÊTS INONDÉES ET MARÉCAGEUSES DE LA RÉGION DE VANCOUVER	. 134
M035 Forêts inondées et marécageuses de la région floristique de Vancouver	. 134
D194 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DES ROCHEUSES	. 134
M020 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude des Rocheuses	. 134
M500 Forêts mésiques des montagnes de faible altitude du centre des Rocheuses	. 135
M501 Forêts sèches des montagnes de faible altitude et du piémont du centre des Rocheuses	
M890 Forêts subboréales intermontagnardes des Rocheuses	. 135
D195 FORÊTS INONDÉES ET MARÉCAGEUSES SUBALPINES DES ROCHEUSES ET DU GRAND BASSIN	. 135
M034 Forêts montagnardes, riveraines et marécageuses des Rocheuses et du Grand Bassin	. 135
D326 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DES GRANDES PLAINES DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 135
M151 Forêts et terres boisées des Grandes Plaines	. 135

D022 PRAIRIES ET ARBUSTAIES DE L'OUEST DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 136
M048 Prairies et arbustaies montagnardes et des contreforts des Rocheuses centrales	. 136
D023 PRAIRIES ET ARBUSTAIES DES GRANDES PLAINES DU CENTRE DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 136
CM051 Prairies de graminées mixtes des Grandes Plaines	. 136
M054 Prairies à graminées hautes des basses terres centrales	. 136
CM332 Prairies de fétuque de Hall des Grandes Plaines	. 136
D029 TOURBIÈRES ET TOURBIÈRES BASSES DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 136
M063 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes du nord du Pacifique	. 136
M876 Tourbières oligotrophes et minérotrophes acides, boréales et subboréales, de l'Amérique du Nord	. 136
D040 BROUSSAILLES ET PRAIRIES SEMI-DÉSERTIQUES FROIDES DE L'OUEST DE L'AMÉRIQUE DU	
NORD	. 137
M169 Steppes à armoises tridentées et arbustaies intramontagnardes et du Grand Bassin	
D044 TOUNDRA ARCTIQUE	
M173 North American Arctic & Subarctic Tundra	. 137
D042 TOUNDRA ALPINE DE L'EST DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 137
M131 Toundra alpine de l'est de l'Amérique du Nord	. 137
D043 TOUNDRA ALPINE DE L'OUEST DE L'AMÉRIQUE DU NORD	. 137
M099 Toundra alpine des Rocheuses et de la Sierra	. 137
M101 Toundra alpine de la région de Vancouver	. 137
M404 Toundra alpine boréale de l'Ouest	. 138
CM366 Toundra alpine subarctique	. 138

D014 FORÊTS ET TERRES BOISÉES BORÉALES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M156 Forêts et terres boisées boréales nord américaines d'Alaska et du Yukon

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît deux sous-types : CM156a [Low Montane Alaskan-Yukon Boreal Forest] et CM156b [High Montane Alaskan-Yukon Boreal Woodland]. Pour la CNVC, M156 et ses sous-types ont été tirés d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de Colombie-Britannique et du Yukon.

M179 Terres boisées boréales nordiques de l'Amérique du Nord

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît deux soustypes : CM179a [Alaskan-Yukon Northern Boreal Woodland] et CM179b [Central & Eastern Northern Boreal Woodland]. Pour la CNVC, M179 et ses sous-types ont été tirés de l'analyse des données de parcelles arborées de terres hautes boréales du nord du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon, ainsi que d'autres sources de littérature.

M495 Forêts boréales de l'Est de l'Amérique du Nord

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît deux sous-types : CM495a [Forêts boréales de l'Atlantique] et CM495b [Forêts boréales de l'Ontario et du Québec]. Pour la CNVC, M495 et ses sous-types ont été tirés d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador et de Nouvelle-Écosse.

M496 Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît deux sous-types: CM496a [Central Boreal Forest] and CM496b [Cordilleran Boreal Forest]. Pour la CNVC, M496 et ses sous-types ont été tirés d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de l'Ontario, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

D016 FORÊTS BORÉALES INONDÉES ET MARÉCAGEUSES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M299 Marécages pauvres à conifères boreaux de l'Amérique du Nord

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC. Pour la CNVC, M299 a été dérivé d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de terres humides et de forêts du Yukon, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

M300 Marécages riches et inondés de l'Amérique du Nord

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais une fiche d'information décrivant l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/. Au Canada, ces conditions sont présentes au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au

Manitoba, en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Terre-Neuve-et-Labrador.

D008 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DE L'EST DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Le traitement par le macrogroupe de l'USNCV des forêts froides tempérées de haute terre dans l'est du Canada ne convient pas aux définitions et directives du macrogroupe de la CNVC. Par conséquent, une analyse des données de parcelles de forêts de terres hautes de l'Ontario, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard a été lancée pour élaborer des macrogroupes et sous-types tempérés de l'Est pour la CNVC. Trois macrogroupes de la CNVC ont été dérivés :

CM014 Forêts mixtes de la zone tempérée de l'Est de l'Amérique du Nord

Le concept de l'USNVC de M014 exclut les forêts de pins présentes dans la répartition des forêts mixtes tempérées de l'Est, les traitant comme un macrogroupe distinct; ce concept ne correspond pas aux conventions de la CNVC, car il sépare les forêts de terres hautes zonales et azonales au sein de la même région bioclimatique en deux macrogroupes. CM014 [Forêts mixtes de la zone tempérée de l'est de l'Amérique du Nord] a trois sous-types, CM014a [Forêts subhumides tempérées de feuillus de l'Est – forêts de conifères], CM014b [[Forêts humides tempérées de feuillus de l'Est – forêts de conifères] et CM014c [Forêts très humides tempérées de feuillus de l'Est – forêts de conifères], et comprend des forêts de l'Ontario et du Québec.

CM742 Forêts décidues de la zone tempérée de l'Est du Canada

Aucun macrogroupe de l'USNVC n'englobe clairement les forêts du sud de l'Ontario et du Québec dans ce concept. CM742 [Forêts décidues de la zone tempérée de l'est du Canada] compte deux sous-types, CM742a [Forêts chaudes tempérées de feuillues de l'est du Canada] et CM742b [Forêts froides tempérées de feuillus de l'est du Canada], et comprend des forêts méridionales de l'Ontario et du Québec.

CM744 Forêts acadiennes de la zone tempérée

L'USNVC inclut les forêts acadiennes des provinces maritimes dans M014; cependant, la CNVC reconnaît ces forêts comme un macrogroupe distinct. CM744 [Forêts acadiennes de la zone tempérée] compte deux sous-types, CM744a [Forêts acadiennes de la zone tempérée] et CM744b [Forêts acadiennes tempérées froides], et comprend des forêts du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et d'une partie du Québec.

D011 FORÊTS INONDÉES ET MARÉCAGEUSES DE L'EST DE L'AMÉRIQUE DU NORD ET DES GRANDES PLAINES

M028 Forêts alluviales des Grandes Plaines

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, et une fiche d'information de la CNVC décrivant l'expression canadienne a été mise au point à partir de sources de la littérature. Au Canada, ces conditions sont présentes en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

M504 Forêts inondées et marécageuses laurentiennes, acadiennes et de la côte atlantique nord

Le concept de l'USNVC pour M504 est accepté par la CNVC, mais l'élaboration du type pour le Canada, et sa fiche d'information de la CNVC, nécessite une analyse des données de parcelles de forêts; la description de l'USNVC est consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/. Au Canada, ces conditions sont présentes en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et sur l'Île-du-Prince-Édouard.

D192 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DE LA RÉGION DE VANCOUVER

M886 Forêts et terres boisées sèches du piémont du sud de la région floristique de Vancouver

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC. Pour la CNVC, M886 a été dérivé d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de la Colombie-Britannique.

M024 Forêts pluviales côtières de la région floristique de Vancouver

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît trois sous-types : CM024a [Drier Vancouverian Rainforest], CM024b [Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver] et CM024c [Forêt pluviale du nord de la région de Vancouver]. Pour la CNVC, M024 et ses sous-types ont été tirés d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de la Colombie-Britannique.

M025 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude de la région floristique de Vancouver

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît deux sous-types : CM025a [Forêt de haute montagne et subalpine typique de la région de Vancouver] et CM025b [Forêt de haute montagne et subalpine hypermaritime de la région de Vancouver]. Pour la CNVC, M025 et ses sous-types ont été tirés d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de la Colombie-Britannique.

D193 FORÊTS INONDÉES ET MARÉCAGEUSES DE LA RÉGION DE VANCOUVER

M035 Forêts inondées et marécageuses de la région floristique de Vancouver

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC. Pour la CNVC, M035 a été dérivé
d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de terres
humides de la Colombie-Britannique.

D194 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DES ROCHEUSES

M020 Forêts subalpines et des montagnes de haute altitude des Rocheuses

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît trois sous-types : CM020a [Forêts sèches des montagnes de moyenne altitude des Rocheuses], CM020b [Forêts sèches des montagnes de haute altitude et subalpines des Rocheuses] et CM020c [Forêts

humides des montagnes de haute altitude et subalpines des Rocheuses]. Pour la CNVC, M020 ses sous-types ont été élaborés par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de la Colombie-Britannique et de l'Alberta.

M500 Forêts mésiques des montagnes de faible altitude du centre des Rocheuses

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît trois sous-types : CM500a [Forêts mésiques des montagnes de basse altitude du sud des Rocheuses], CM500b [Forêts typiques mésiques des montagnes de basse altitude des Rocheuses] et CM500c [Forêts mésiques des montagnes de basse altitude du nord des Rocheuses]. Pour la CNVC, M500 et ses sous-types ont été élaborés par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de la Colombie-Britannique.

M501 Forêts sèches des montagnes de faible altitude et du piémont du centre des Rocheuses

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît deux sous-types : CM501a [Forêts sèches chaudes des montagnes de basse altitude des Rocheuses] et CM501b [Forêts sèches froides des montagnes de basse altitude des Rocheuses]. Pour la CNVC, M501 et ses sous-types ont été élaborés par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de la Colombie-Britannique et de sources publiées en Alberta.

M890 Forêts subboréales intermontagnardes des Rocheuses

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la CNVC reconnaît trois sous-types : CM890a [Forêts sèches froides subboréales des Rocheuses], CM890b [Forêts chaudes subboréales des Rocheuses] et CM890c [Forêts humides froides subboréales des Rocheuses]. Pour la CNVC, M890 et ses sous-types ont été élaborés par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de haute terre de la Colombie-Britannique.

D195 FORÊTS INONDÉES ET MARÉCAGEUSES SUBALPINES DES ROCHEUSES ET DU GRAND BASSIN

M034 Forêts montagnardes, riveraines et marécageuses des Rocheuses et du Grand Bassin

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC. Pour la CNVC, M034 a été dérivé d'associations élaborées par le biais d'une analyse de données de parcelles de forêts de terres humides de la Colombie-Britannique.

D326 FORÊTS ET TERRES BOISÉES DES GRANDES PLAINES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M151 Forêts et terres boisées des Grandes Plaines

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, et une fiche d'information de la CNVC décrivant l'expression canadienne a été mise au point à partir de sources de la littérature. Au Canada, ces conditions sont présentes en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

D022 PRAIRIES ET ARBUSTAIES DE L'OUEST DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M048 Prairies et arbustaies montagnardes et des contreforts des Rocheuses centrales

Le concept de l'USNVC est accepté pour la CNVC, mais la fiche d'information décrivant
l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur
http://usnvc.org/explore-classification/. Au Canada, ces conditions sont présentes en Alberta et

DO23 PRAIRIES ET ARBUSTAIES DES GRANDES PLAINES DU CENTRE DE L'AMÉRIQUE DU NORD

CM051 Prairies de graminées mixtes des Grandes Plaines

en Colombie-Britannique.

Le concept de l'USNVC a été modifié pour la CNVC. M051 de l'USNVC comprend les prairies à fétuque scabre, qui sont une végétation dominante induite par le climat. Cela ne correspond pas aux conventions de la CNVC, qui traite les prairies à fétuque scabre comme un macrogroupe distinct (CM332). CM051 est présent en Alberta et en Saskatchewan.

M054 Prairies à graminées hautes des basses terres centrales

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, et une fiche d'information de la CNVC décrivant l'expression canadienne a été mise au point à partir de sources de la littérature. Au Canada, ces conditions sont présentes en Manitoba et en Ontario.

CM332 Prairies de fétuque de Hall des Grandes Plaines

L'USNVC traite cette condition au niveau du groupe dans M051 de l'USNVC, mais en tant que condition de végétation régionale déterminée par le climat, elle correspond aux critères de macrogroupe de la CNVC, et est donc traitée au niveau du macrogroupe par la CNVC. CM0332 est présent en Alberta et en Saskatchewan.

D029 TOURBIÈRES ET TOURBIÈRES BASSES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M063 Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes du nord du Pacifique

Le concept de l'USNVC est accepté pour la CNVC, mais la fiche d'information décrivant
l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur
http://usnvc.org/explore-classification/. Au Canada, ces conditions sont présentes en ColombieBritannique.

M876 Tourbières oligotrophes et minérotrophes acides, boréales et subboréales, de l'Amérique du Nord

Le concept de l'USNVC est accepté pour la CNVC, mais la fiche d'information décrivant l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/. Ces conditions sont présentes partout au Canada.

D040 BROUSSAILLES ET PRAIRIES SEMI-DÉSERTIQUES FROIDES DE L'OUEST DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M169 Steppes à armoises tridentées et arbustaies intramontagnardes et du Grand Bassin Le concept de l'USNVC est accepté pour la CNVC, mais la fiche d'information décrivant l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/. Au Canada, ces conditions sont présentes en Colombie-Britannique.

D044 TOUNDRA ARCTIQUE

M173 Toundra arctique et subarctique de l'Amérique du Nord

Le concept de l'USNVC est provisoirement accepté pour la CNVC, sous réserve d'une analyse des données arctiques canadiennes. L'objectif est de travailler avec la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique, Savoir polaire (McLennan et al., 2018) pour élaborer une classification canadienne de l'écosystème biogéoclimatique arctique et subarctique (Canadian Arctic-Subarctic Biogeoclimatic Ecosystem [CASBEC]) et assurer l'harmonisation des normes de classification pour les associations (et éventuellement les macrogroupes). Les données de parcelles du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec, du Labrador et éventuellement de l'Alaska seront employées dans les analyses. Il est prévu que M173 soit divisé en trois entités (Extrême, Centre et Bas-Arctique), au niveau du macrogroupe ou du soustype.

D042 TOUNDRA ALPINE DE L'EST DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M131 Toundra alpine de l'est de l'Amérique du Nord

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la fiche d'information décrivant l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/). Au Canada, ces conditions sont présentes au Québec et en Terre-Neuve-et-Labrador.

D043 TOUNDRA ALPINE DE L'OUEST DE L'AMÉRIQUE DU NORD

M099 Toundra alpine des Rocheuses et de la Sierra

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la fiche d'information décrivant l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/). Au Canada, ces conditions sont présentes en Colombie-Britannique et en Alberta.

M101 Toundra alpine de la région de Vancouver

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, mais la fiche d'information décrivant l'expression canadienne n'a pas été mise au point; la description de l'USNVC est consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/. Au Canada, ces conditions sont présentes en Colombie-Britannique.

M404 Toundra alpine boréale de l'Ouest

Le concept de macrogroupe est partagé avec l'USNVC, et son expression canadienne est actuellement intégrée à la description de l'USNVC (consultable sur http://usnvc.org/explore-classification/). Au Canada, ces conditions sont présentes en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest

CM366 Toundra alpine subarctique

La CNVC reconnaît ce macrogroupe pour distinguer la végétation alpine subarctique de celle de M404 (végétation alpine boréale) dans la cordillère du Nord-Ouest (nord des montagnes MacKenzie au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest). L'élaboration du type exige une analyse des données de parcelles.

ANNEXE 7 - GLOSSAIRE

Alliance (CNVC):1) Pour la végétation des sites biens drainés comprenant une végétation zonale: groupement d'associations dont les espèces dominantes ou diagnostiques sont uniformes, qui décrit des modèles de végétation se répétant dans la région aux échelles locales à sous-régionales. Les alliances sont créées en regroupant des associations « parentes » du point de vue écologique en unités écologiques plus générales (p. ex., des associations forestières liées par la succession et ayant des conditions édaphiques semblables peuvent être groupées en alliances plus). Par exemple, CA00035 Picea glauca – Pinus contorta / Hylocomium splendens (épinette blanche – pin tordu latifolié / hylocomie brillante). 2) Pour la végétation azonale: Une unité de classification de végétation contenant une ou plusieurs associations et définie par une gamme caractéristique de compositions d'espèces, de conditions d'habitat, de physionomie et d'espèces diagnostiques, dont au moins une se trouve habituellement dans la strate supérieure ou dominante de la végétation. L'alliance correspond au climat, aux substrats, à l'hydrologie, aux facteurs d'humidité/de nutriments, et aux régimes de perturbation sur une échelle allant de régionale à sous-régionale. L'alliance est le septième niveau (en ordre descendant) de la hiérarchie de la CNVC.

anthropogénique : désigne tout ce qui provient de l'influence humaine ou d'une interférence avec des régimes de perturbation naturels. Également une catégorie de dépôt de surface; voir « dépôt de surface ».

arbre : plante ligneuse pérenne, présentant généralement une tige unique et une cime plus ou moins définie, capable d'atteindre plus de 5 m de hauteur (par convention de la CNVC).

arbustaie naine : voir « physionomie ».

arbustaie: voir « physionomie ».

arbuste nain : plante ligneuse pérenne procombante ne croissant pas à plus de 10 cm du sol. Par convention de la CNVC, les arbustes nains sont inclus dans la strate herbacée.

arbuste : plante ligneuse pérenne, plus courte qu'un arbre (c.-à-d. par convention de la CNVC, moins de 5 m de hauteur), qui présente généralement plusieurs tiges verticales ou horizontales lui conférant une apparence broussailleuse. Par convention de la CNVC, les espèces d'arbres de moins de 5 m de hauteur sont classées comme des arbustes.

argile: voir « substrat de la zone d'enracinement ».

Association (CNVC): type de communauté végétale dont les espèces dominantes et la composition floristique générale sont uniformes, ayant un contexte écologique clairement interprétable du point de vue du climat à l'échelle du site, des conditions relatives au substrat ou à l'hydrologie, du régime hydrique et nutritif de même que du régime des perturbations, tels qu'exprimés par les espèces indicatrices diagnostiques. Par exemple, CNVC00102 Picea glauca / Rosa acicularis / Hylocomium splendens (épinette blanche / rosier aciculaire / hylocomie brillante). L'association est le niveau le plus détaillé et le huitième niveau (en ordre descendant) de la hiérarchie de la CNVC.

boréal (climatique): voir « conditions climatique ».

bryophytes: division de plantes terrestres non vasculaires (Bryophyta) comprenant les mousses, les hépatiques (ou marchantiophytes) et les anthocérotes; les bryophytes n'ont pas de tissus vasculaires pour faire circuler les liquides et se reproduisent au moyen de spores.

cendres: voir « substrat de la zone d'enracinement ».

classe de constance : classe qui regroupe une plage particulière de valeurs de constance. Dans la CNVC, les classes de constance sont les suivantes :

I	1 % à 20 %
П	21 % à 40 %
Ш	41 % à 60 %
IV	61 % à 80 %
V	81 % à 100 %

Classe de formation (CNVC/USNVC): premier niveau (en ordre descendant) dans la hiérarchie de la CNVC / USNVC, dans lequel chaque unité de végétation est définie une combinaison générale des formes biologiques dominantes qui sont adaptées aux conditions fondamentales de température (bilan énergétique), d'humidité ou de substrat ou de milieu aquatique. Par exemple, C01 Forêts et terres boisées (végétation arborescente mésomorphe).

climax: état d'un écosystème ayant atteint un stade d'équilibre relativement stable à l'échelle humaine, conditionné par les seuls facteurs climatiques et édaphiques.

communauté formant des îlots : communauté végétale formant un îlot qui diffère de ce qui l'entoure. Les communautés couvrant de grands îlots sont associées à des conditions environnementales plus précises et moins courantes ou importantes dans le paysage que celles des communautés formant la matrice. Les types de communautés couvrant de grands îlots subissent l'influence des processus à une échelle générale, mais ces derniers tendent à être modifiés par les caractéristiques propres au site, qui influent sur la communauté. Les types de communautés formant de petits îlots sont caractérisés par des processus écologiques locaux et à une échelle détaillée pouvant être très différents des processus à une échelle générale qui s'exécutent sur l'ensemble du paysage.

communauté formant la matrice : communauté végétale formant une couverture étendue et souvent contigüe. Les communautés formant la matrice se trouvent sur les positions topographiques les plus étendues et présentent généralement de grandes tolérances écologiques. Elles subissent souvent l'influence des processus à grande échelle comme le climat et les incendies.

communauté végétale : combinaison de plantes co-dépendantes de leur habitat local, qui s'influencent entre elles et qui modifient leur environnement immédiat; également une unité de végétation concrète ou réelle aux fins des relevés (voir peuplement).

conifères: espèces qui produisent des cônes. La plupart des espèces de conifères au Canada sont à feuillage persistant, mais certaines (p. ex., *Larix*) sont décidues en saison froide; les espèces de conifères indigènes au Canada ont des feuilles en forme d'aiguille ou d'écaille.

constance: pourcentage de parcelles dans lesquelles on trouve une espèce particulière (p. ex., une espèce trouvée dans 25 parcelles sur 100 présente une constance de 25 %). Équivaut à « présence » et à « fréquence d'observation ».

continentalité (climatique) : voir « termes climatiques ».

couche lithique: substrat rocheux se trouvant à une profondeur de plus de 10 cm de la surface du sol dans la section verticale sur laquelle repose la classification du sol (dans la plupart des sols canadiens, d'après le Système canadien de classification des sols, la profondeur minimale pour classifier un sol en l'absence d'une couche lithique est habituellement d'un mètre pour les sols minéraux et 1,6 m pour les dépôts organiques).

couvert : le couvert est la superficie de la partie aérienne d'une ou plusieurs espèces végétales. Le couvert est généralement exprimé en pourcentage.

cryomorphe: se dit des plantes présentant des adaptations structurelles ou fonctionnelles pour survivre aux températures froides et résister aux dommages par le gel (p. ex., les arbustes nains rampants alpins, les krummholtz).

cryptogame: plante dépourvue de fleurs et qui se reproduit par spores plutôt que par graines, comme les fougères, les mousses, les algues et les champignons.

cryptophyte: plante dont les bourgeons ou les pousses terminales qui survivent pendant la saison la moins favorable à sa croissance, sont au-dessous de la surface du sol ou de l'eau.

cycle de feu : le temps théorique (en années) nécessaire pour que brule une superficie équivalente à celle de la zone d'intérêt . Pour les descriptions des fiches de la CNVC, les unités régionales sont les zones de régime des feux homogènes (HFR), définies par Boulanger et al. (2014), dans laquelle se trouve l'unité de CNVC. Dans chaque zone HFR, le cycle de feu a été calculé ainsi : 100 / (pourcentage annuel de zone brûlée). Pour les portions de certaines zones HFR; l'interprétation du cycle de feu de la CNVC a été modifiée par des informations supplémentaires provenant de publications d'études régionales. Les classes de cycle de feu de la CNVC sont :

```
court (< 100 ans)
intermédiaire (100-270 ans)
long (270-500 ans)
très long (>500 ans)
```

décidue en saison froide : qui perd son feuillage à l'automne.

dépôt d'épandage fluvioglaciaire (sol et topographie) : sédiments transportés par les eaux de fonte glaciaire et déposés loin d'un glacier en retrait. Voir « Dépôts de surface – fluvioglaciaires ».

```
dépôt de pente : voir « dépôt de surface ».

dépôt éolien : voir « dépôt de surface ».

dépôt fluviatile : voir « dépôt de surface ».

dépôt fluvioglaciaire : voir « dépôt de surface ».

dépôt glaciaire : voir « dépôt de surface ».

dépôt glaciolacustre : voir « dépôt de surface ».
```

dépôt glaciomarin : voir « dépôt de surface ».

dépôt indifférencié : voir « dépôt de surface ».

dépôt lacustre : voir « dépôt de surface ».

dépôt marin : voir « dépôt de surface ».

dépôts de surface : matières non consolidées et plus ou moins inaltérées du point de vue chimique, à partir desquelles le sol se forme par processus pédogénétiques. La CNVC reconnaît treize classes de dépôts de surface :

<u>dépôt anthropique</u> : matériaux fabriqués ou modifiés par les humains de telle sorte que leurs propriétés physiques initiales ont été considérablement altérées.

<u>dépôt de pente</u> : mélange hétérogène de matériaux ayant atteint leur position actuelle par mouvement direct engendré par la gravité. Ce type de dépôt est généralement associé à une forte pente.

<u>dépôt éolien</u> : dépôt de particules minérales déplacées et triées par le vent; il s'agit généralement de sable fin ou de limon grossier.

<u>dépôt fluviatile</u> : dépôt généralement grossier et stratifié résultant de l'action d'un cours d'eau. <u>dépôt fluvioglaciaire</u> : dépôt généralement grossier laissé par un cours d'eau formé par les eaux de fonte d'un glacier.

<u>dépôt glaciaire</u> : mélange hétérogène de matériaux meubles et de roche, normalement ni triés ni stratifiés, qui ont été transportés et déposés par les glaciers.

<u>dépôt glaciolacustre</u> : sédiments déposés au fond d'un lac subissant l'effet d'un glacier ou de ses eaux de fonte; ce dépôt est généralement stratifié et constitué de sable fin, de limon et/ou d'argile.

<u>dépôt glaciomarin</u> : sédiments d'origine glaciaire, généralement fins, déposés en milieu marin à proximité d'un glacier.

<u>dépôt indifférencié</u> : série de couches comportant plus de trois types de matériaux d'origine qui affleurent sur un escarpement à forte pente formé par l'érosion.

<u>dépôt lacustre</u> : sédiments déposés au fond d'un lac, généralement stratifiés et constitués de sable fin, de limon et/ou d'argile.

<u>dépôt marin</u>: sédiments d'argile, de limon, de sable ou de gravier non consolidés, bien triés à modérément bien triés, bien stratifiés à modérément bien stratifiés (renfermant par endroits des coquillages), qui se sont déposés après avoir été en suspension dans une nappe d'eau salée ou saumâtre ou se sont accumulés en bordure de cette nappe sous l'effet de phénomènes tels que l'action des vagues et la dérive littorale.

<u>dépôt organique</u> : sédiments principalement constitués de matière organique, résultant de l'accumulation de matière végétale décomposée; leur épaisseur est généralement supérieure à 40 cm.

<u>roc</u> : roche solide affleurant à la surface ou recouverte par le sol ou le régolithe.

Division (CNVC/USNVC) : quatrième niveau (en ordre descendant) dans la hiérarchie de la CNVC / USNVC, dans lequel chaque unité de végétation est définie par des combinaisons de formes biologiques dominantes et diagnostiques ainsi que d'un ensemble général de taxons végétaux diagnostiques, correspondant à des différences biogéographiques de composition et à des différences, à l'échelle

continentale, de mésoclimat, de contexte géologique, de substrat, de conditions hydrologiques et de régime de perturbation. Par exemple, **D014 Forêts boréales de l'Amérique du Nord**.

dominance: degré auquel une espèce constante prédomine dans un type de végétation en raison de son abondance (habituellement exprimée par son couvert).

dynamique de succession : voir « succession ».

édaphique : qui a rapport au sol ou qui concerne les relations entre les êtres vivants et leur substrat.

édaphotope : désigne une combinaison précise de régime hydrique et de régime nutritif du sol.

espèces de bruyère : voir « espèces éricacées ».

espèce caractéristique : espèce dont la classe de constance est supérieure ou égale à III et qui est clairement associée avec un seul type particulier de végétation dans une vaste région géographique.

espèce constant : espèce dont la constance est élevée dans un type de végétation; classe de constance supérieure ou égale à IV.

espèce diagnostique : toute espèce ou tout groupe d'espèces dont la constance ou l'abondance relatives distingue un type de végétation d'un autre; il peut s'agir d'espèces caractéristiques, différentielles, constantes, indicatrices ou dominantes. Dans la CNVC, la plupart des espèces diagnostiques sont des espèces différentielles, constantes, indicatrices ou dominantes.

espèce différentielle: espèce dont la classe de constance est supérieure ou égale à III et qui, en raison de sa fidélité, est clairement associée à un type de végétation particulier dans une grande région géographique. Une espèce peut également être différentielle dans un autre type, qui présente une combinaison différente d'espèces diagnostiques.

espèce dominante : espèce constante présentant un pourcentage élevé de couvert dans un type ou une strate de végétation; plusieurs espèces peuvent être codominantes; la classe de constance est généralement supérieure ou égale à IV.

espèces éricacées : espèces de la famille des Ericaceae (p. ex., Vaccinium myrtilloides).

espèce indicatrices : espèce présentant une fidélité notoire à certaines conditions d'habitat et servant ainsi d'indicateur, par exemple, du climat, de l'humidité du sol, des éléments nutritifs du sol, du régime d'inondation, de l'historique de perturbation, etc.

eutrophe : se dit d'un milieu riche en éléments nutritifs, comme de l'eau ou du substrat.

exposition (de la station) : orientation de la pente de la station exprimée à l'aide d'un azimut ou d'un code dans certains cas.

feuillus : espèces d'arbres aux feuilles larges; ce terme est généralement utilisé au Canada pour marquer la différence avec les conifères. La plupart des espèces d'arbres à feuilles larges au Canada sont décidues en saison froide (p. ex., esp. *Populus*) mais certaines sont à feuillage persistant (p. ex., *Arbutus menziesii*).

fidélité : degré de liaison statistique d'une espèce à un groupement végétal.

folique: voir « Sol folisolique ».

forêt mixte: peuplement forestier composé à la fois de conifères et de feuillus, chaque type d'espèce représentant (par convention de la CNVC) plus de 10 % de la couverture totale de la canopée. Dans beaucoup d'applications de cartographie, les seuils de couverture pour la désignation d'une forêt mixte exigent une composition située entre 25 % et 75 % de chacune des composantes conifère et feuillue.

foret: voir « physionomie ».

Formation : troisième niveau (en ordre descendant) dans la hiérarchie de la CNVC / USNVC, dans lequel chaque unité de végétation est définie par des combinaisons de formes biologiques dominantes et diagnostiques correspondant à des facteurs macroclimatiques d'ordre planétaire tels que modulés par l'altitude, la saisonnalité des précipitations, le substrat et les conditions hydrologiques. Par exemple, **F001 Forêts boréales**.

forme de croissance : morphologie d'une plante reflétant son adaptation physiologique à l'environnement.

graminoïde: herbe monocotylédone à feuilles relativement longues et étroites et à fleurs discrètes dont certaines parties se réduisent à des bractées, en particulier les herbages (*Poaceae*), les carex (*Cyperaceae*) et les joncs (*Juncaceae*).

Groupe (CNVC): pour la végétation des sites biens drainés comprenant une végétation zonale: regroupement d'alliances au sein de la végétation régionale définie par un macrogroupe, dont les espèces dominantes ou diagnostiques sont uniformes. Les groupes décrivent des modèles généralisés de distribution de la végétation dans une région, attribuables à des facteurs écologiques comme les conditions édaphiques ou géologiques. Par exemple, CG0014 Forêts cordillériennes boréales mésiques de peuplier faux-tremble et d'épinette blanche. Pour la végétation azonale: Une unité de végétation définie par un petit ensemble d'espèces végétales diagnostiques (y compris des espèces dominantes et codominantes), une composition essentiellement similaire, et des formes biologiques diagnostiques qui correspondent au mésoclimat régional, à la géologie, aux substrats, à l'hydrologie et aux régimes de perturbation.

habitat: lieu d'existence d'un organisme ou d'une communauté biologique, caractérisé par la combinaison de ses propriétés physiques et biotiques ainsi que de ses processus écologiques intrinsèques.

herbaçaie latifoliée : voir « physionomie ».

herbe : plante vasculaire non ligneuse; comprend les ptéridophytes, les plantes herbacées non graminoïdes et les graminoïdes.

horizon (sol): couche de sol ou de matériaux du sol plus ou moins parallèle à la surface du terrain; un horizon se différencie des couches apparentées adjacentes par des propriétés différentes, comme sa couleur, sa structure, sa texture, sa consistance et sa composition chimique, biologique et minéralogique.

humidité (climatique) : voir « termes climatiques ».

humus : fraction des matières organiques qui reste dans le sol après décomposition de la plus grande partie des débris végétaux et animaux incorporés dans le sol. Ces matières ont généralement une couleur foncée.

hydrique: qualifie un milieu très humide.

hydromorphe: se dit des plantes présentant des adaptations structurelles ou fonctionnelles pour vivre dans des habitats aquatiques ou dominés par l'eau.

krummholtz: forme de croissance arborescente rabougrie et broussailleuse, formant souvent une zone caractéristique à la limite de croissance des arbres dans les environnements extrêmes.

lichen: plante composée d'un champignon et d'une algue qui vivent en symbiose.

limon : voir « substrat de la zone d'enracinement ».

lithologie: étude ou description des caractéristiques macroscopiques des roches ou des formations rocheuses, p. ex., la taille du grain, la composition minérale, la couleur, etc.

lithomorphe : se dit des plantes présentant des adaptations structurelles ou fonctionnelles pour vivre sur des surfaces rocheuses ou dans des substrats rocheux, c.-à-d. dont la taille des particules dépasse 2 mm de diamètre.

loam fin : voir « substrat de la zone d'enracinement ».

loam grossier: voir « substrat de la zone d'enracinement ».

Macrogroupe (CNVC): Le Macrogroupe est le cinquième niveau (en ordre décroissant) dans la hiérarchie de la CNVC / l'USNVC. 1) Pour la végétation des sites bien drainés comprenant une végétation zonale: sous-ensembles régionalement distincts de compositions, d'abondance ou de dominance d'espèces végétales, représentant principalement les gradients climatiques régionaux tels qu'ils se reflètent dans les modèles de distribution de la végétation des sites mésiques ou presque (zonaux). Par exemple, M496 Forêt boréale du Centre-Ouest de l'Amérique du Nord. 2) Pour la végétation azonale: Une unité de végétation qui contient des ensembles modérés d'espèces végétales diagnostiques et des formes biologiques diagnostiques qui correspondent à la composition biogéographique, au mésoclimat, à la géologie, aux substrats, à l'hydrologie et aux régimes de perturbation, à une échelle allant du souscontinent à la région.

marais: terre humide minérale, sans arbres, caractérisée par une eau stagnante, périodique ou persistante, qui est généralement riche en éléments nutritifs; la végétation est dominée par les graminoïdes, les arbustes, les plantes herbacées non graminoïdes ou les plantes aquatiques. Voir « tourbière minérotrophe», « tourbière ombrotrophe», « marécage ».

marbrure (sol) : taches de couleurs ou de teintes différentes entremêlées à la couleur dominante du sol, découlant généralement de conditions du sol aérobie et anaérobie alternées, et indicatrices d'un mauvais drainage.

marchantiophytes: classe de bryophytes (Hepaticae), feuillues (comme les mousses) ou aplaties, sans tiges ou feuilles différenciées. Voir « bryophytes ».

marécage: terre humide minérotrophe dont la végétation est caractérisée par des plantes ligneuses (arbres ou grands arbustes). Les marécages peuvent être des tourbières ou des terres humides minérales. Voir « tourbière minérotrophe», « marais », « tourbière ombrotrophe».

méditerranéen (climatique) : voir « termes climatiques ».

mésique : voir « régime hydrique ».

mésomorphe : se dit des plantes exigeant des conditions environnementales d'humidité et de température moyennes ou dont les structures ne sont que partiellement protégées contre la dessiccation.

mésophyte : plante qui vit dans un habitat mésique.

minérotrophe : se dit d'un milieu alimenté en minéraux par l'eau. Se dit des terres humides qui reçoivent des éléments nutritifs par les eaux souterraines et par l'écoulement ou la percolation d'eaux pluviales.

moder: voir « type d'humus ».

mor tourbeux : voir « type d'humus ».

mor: voir « type d'humus ».

mousse brune : un groupe d'espèces de mousses minérotrophes que l'on trouve généralement ensemble et qui constitue un précieux indicateur de classification de conditions d'habitat plus riches et plus humides. Les espèces comprennent *Aulacomnium palustre, Tomenthypnum nitens, Scorpidium spp., Drepanocladus spp.* et *Campylium stellatum*.

mousses hypnacées: un groupe d'espèces de mousses dont les branches sont semblables à des plumes, qui forment souvent une grande couverture sur le sol, particulièrement sous des canopées conifériennes fermées. Les principales espèces de mousses hypnacées sont *Pleurozium schreberi, Ptilium cristacastrensis*, et *Hylocomium splendens*. Dans certaines régions du Canada, *Kindbergia oregano*, esp. *Brachythecium* spp., *Abietinella abietina*, *Rhytidiadelphus loreus* et *R. triquetrus* sont parfois incluses dans le groupe des mousses hypnacées.

moyen (régime nutritif) : voir « régime nutritif ».

mull: voir « type d'humus ».

non-sol: voir « ubstrat de la zone d'enracinement ».

ombrotrophe: se dit d'un milieu dont l'alimentation se fait entièrement par les précipitations.

organique : voir « dépôt de surface », « Sol organique», « Substrat de la zone d'enracinement ».

paludification : le processus d'accumulation progressive de tourbe dans de mauvaises conditions de drainage et un niveau de nappe phréatique qui monte lentement.

parcelle (classification de la végétation) : zone d'échantillonnage de taille et de forme définies, destinée à caractériser la végétation et l'habitat d'un peuplement.

parcelle (paysage) : partie du paysage d'apparence différente de ce qui l'entoure. Voir communauté de parcelles.

pauvre (régime nutritif) : voir « régime nutritif ».

pente : la raideur ou le degré d'inclinaison d'une surface exprimé en degrés ou en pourcentage. Par convention, la CNVC exprime les pentes en pourcentage.

peuplement : unité de végétation ininterrompue, présentant une composition d'espèces et une structure de végétation homogènes, de même que des conditions d'habitat uniformes.

physionomie: structure ou apparence extérieure de la végétation ou d'une communauté végétale telle qu'exprimée par les formes biologiques dominantes. La CNVC reconnaît sept types de physionomie :

<u>forêt</u>: végétation dominée par des arbres (hauteur > 5 m) dont les cimes forment généralement un couvert continu, le pourcentage de recouvrement étant normalement supérieur à 30 % (définition adoptée pour la CNVC).

<u>terre boisée</u>: végétation dominée par des arbres (hauteur > 5 m) dont les cimes forment un couvert clairsemé, discontinu, en raison de contraintes écologiques telles qu'un climat défavorable, un sol mince ou la présence de milieux humides, etc.; le pourcentage de recouvrement se situe normalement entre 10 % et 30 % (définition adoptée pour la CNVC).

<u>arbustaie</u>: végétation dominée par des arbustes de hauteur supérieure à 10 cm.

<u>prairie</u> : végétation principalement constituée de graminées et normalement située en terrain aride ou à tout le moins bien drainé.

<u>herbaçaie latifoliée</u>: végétation dominée par des plantes herbacées non graminoïdes et souvent située en terrain humide. Les plantes herbacées non graminoïdes sont des plantes non ligneuses à feuilles relativement larges et/ou à fleurs flamboyantes; elles comprennent à la fois des monocotylédones et des dicotylédones.

<u>arbustaie naine</u>: végétation dominée par des arbustes de hauteur égale ou inférieure à 10 cm. <u>végétation cryptogamique</u>: végétation dominée par des cryptogames, normalement des bryophytes et des lichens. Les cryptogames sont des végétaux qui se reproduisent sans produire de graines (par exemple les bryophytes et les ptéridophytes, qui se reproduisent au moyen de

<u>terre humide</u>: territoire saturé d'eau assez longtemps pour que s'installent des sol hydromorphes, une végétation hydrophile et différentes formes d'activités biologiques adaptées aux milieux humides ou aquatiques. Syn milieu humide.

plante herbacée non graminoïde : terme général qui regroupe les plantes herbacées à feuilles relativement larges ou à fleurs voyantes qui ne sont pas des graminoïdes. Ce terme englobe les monocotylédones et les dicotylédones.

podzolisation (formation du sol) : processus de mobilisation et de déplacement (lessivage) des composés dissous de matière organique, d'aluminium et de fer, de même que des minéraux argileux, à partir des horizons de surface (A) et leur dépôt dans les horizons inférieurs (B).

position méso-topographique: position topographique à l'échelle du paysage local (voir position topographique). Par convention de la CNVC, les classes de position topographique sont les suivantes : sommet/haut de pente, milieu de pente, bas de pente, dépression et terrain plat.

position topographique : position d'un site le long de la pente définissant la topographie. Par convention de la CNVC, les classes de position topographique sont les suivantes : sommet/haut de pente, milieu de pente, bas de pente, dépression et terrain plat. Voir « Comprendre la fiche d'information ».

prairie marécageuse : communauté végétale caractérisée par des espèces de plantes herbacées ou de plantes herbacées non graminoïdes, que l'on trouve souvent sur des sites humides.

prairie: voir « physionomie ».

spores).

présence (végétation): pourcentage de parcelles dans lesquelles une espèce donnée se trouve (p. ex., une espèce qui se trouve dans 25 parcelles sur 100 a une présence de 25 %). Équivaut à « constance » et à « Fréquence d'observation ».

profondeur de limite de l'enracinement : la profondeur du sol à laquelle l'enracinement est limité par un obstacle physique (p. ex., un substrat rocheux), la température (p. ex., le pergélisol), ou une humidité ou une accumulation chimique excessives qui inhibe la croissance des racines.

ptéridophyte : plante vasculaire qui se reproduit au moyen de spores, p. ex., fougères, prêle.

régime hydrique : réserves d'eau disponibles pour la croissance des plantes, estimée en termes relatifs ou absolus. La CNVC utilise un indice relatif du régime hydrique, défini comme la capacité potentielle d'un sol de retenir, de perdre ou de recevoir de l'eau, telle que déterminée à partir des propriétés du sol et de la position du site dans le paysage, sans égard au climat. La CNVC reconnaît cinq classes de régime hydrique :

<u>xérique</u> : l'eau est évacuée du sol de manière extrêmement rapide par rapport à la vitesse à laquelle elle y pénètre; le sol demeure humide une période de temps négligeable après les précipitations, qui constituent la principale source d'eau.

<u>xérique-mésique</u> : l'eau est évacuée du sol plus rapidement à beaucoup plus rapidement qu'elle n'y pénètre; le sol demeure humide une courte période de temps après les précipitations, qui constituent la principale source d'eau.

<u>mésique</u>: l'eau est évacuée du sol plus rapidement à un peu plus lentement qu'elle n'y pénètre; le sol peut demeurer humide une partie de l'année, la période d'humidité étant notable bien que parfois courte; dans les sols de texture moyenne à fine, les précipitations constituent la principale source d'eau; dans les sols grossiers, cette source peut être les précipitations, une période limitée de drainage latéral, ou les deux. L'eau disponible dans le sol dépend des apports climatiques.

<u>subhydrique</u>: l'eau est évacuée du sol assez lentement pour que le sol demeure humide pendant une portion notable de la saison de végétation; le drainage latéral, la marmorisation (apparition de mouchetures dans le sol et la gleyifaction (coloration du sol allant du gris au bleugris) sont des phénomènes fréquents; le drainage latéral constitue la principale source d'eau.

<u>hydrique</u>: l'eau est évacuée du sol assez lentement pour que la nappe phréatique atteigne la surface ou s'en approche pendant la plus grande partie de l'année; le sol est constitué d'une épaisse couche organique ou d'une couche organique reposant sur une couche minérale gleyifiée; la principale source d'eau est la nappe phréatique permanente, à laquelle s'ajoute souvent un drainage latéral.

régime nutritif : niveau relatif de disponibilité des éléments nutritifs pour la croissance des plantes. La CNVC reconnaît quatre classes de régime d'éléments nutritifs.

pauvre : éléments nutritifs disponibles en quantité très faible à faible.

moyen : éléments nutritifs disponibles en quantité moyenne.

riche: éléments nutritifs disponibles en abondance.

salin: accumulation excessive de sel.

régolithe : couche non consolidée de roches altérées et de matériaux du sol recouvrant la roche consolidée.

riche: voir « régime nutritif ».

riverain: se dit d'un terrain, d'une végétation ou simplement d'une position du paysage adjacente ou associée à de l'eau douce, en général des rivières et des cours d'eau mais peut inclure les bords de lacs, d'étangs et de plaines inondables.

roc : voir « dépôt de surface ».

sable fin : voir « substrat de la zone d'enracinement ».

sable grossier : voir « substrat de la zone d'enracinement ».

salin: voir « régime nutritif ».

site : le lieu, ou la catégorie de lieux, considéré du point de vue de l'environnement (milieu), dans la mesure où ce dernier détermine le type et la qualité de la végétation qui peut y croître.

sites azonaux : sites où les principales influences écologiques sur la végétation correspondent à la topographie locale ou aux propriétés du sol (p. ex., une zone humide); voir « sites zonal ».

sites zonal : sites qui reflètent le mieux le climat régional et qui sont le moins influencés par la topographie locale ou les propriétés du sol. Ils tendent à présenter une humidité du sol et un régime d'éléments nutritifs intermédiaires, une position en milieu de pentes douces à modérées, de même qu'un sol moyen à épais et bien drainé; voir « sites azonaux ».

sol: matières minérales ou organiques naturelles et non consolidées de plus de 10 cm d'épaisseur qui recouvre la surface de la terre et permet aux plantes de croître; la formation du sol exige des facteurs climatiques et biotiques conditionnés par le relief et donc par les régimes hydrologiques, agissant au fil du temps sur les matières géologiques et modifiant ainsi les propriétés des dépôts de surface.

Sol brunisolique : dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre brunisolique ont un développement suffisant pour les exclure de l'ordre régosolique, mais ils n'ont pas le degré ou le genre de développement d'horizons spécifié pour les sols des autres ordres. Le concept central de l'ordre est celui de sols formés sous couvert forestier et ayant des horizons Bm de couleur brunâtre.

Sol chernozémique: dans le Système canadien de classification des sols, le concept général de l'ordre chernozémique est celui de sols bien à imparfaitement drainés, dont l'horizon de surface est noirci par l'accumulation de matière organique provenant de la décomposition de graminées et de plantes herbacées xérophiles ou mésophiles, typiques des ensembles des prairies ou des ensembles de transition prairie-forêt avec arbustes et plantes herbacées associées (des horizons Ah, Ahe ou Ap). La plus importante superficie de sols chernozémiques se trouve dans la région des Plaines intérieures de l'Ouest canadien, au pédoclimat frais, subaride à subhumide.

Sol cryosolique: dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre cryosolique occupent une grande partie du tiers septentrional du Canada où le pergélisol demeure près de la surface, dans les dépôts minéraux aussi bien qu'organiques. Les sols cryosoliques prédominent au nord de la limite des arbres, sont communs dans les sols de texture fine des zones forestières subarctiques et s'étendent jusque dans certains matériaux organiques de la forêt boréale et aussi dans certaines zones alpines des régions montagneuses. Ces sols ont une température annuelle moyenne du sol ≤ 0° C.

Sol folisolique : dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols du grand groupe des folisols se composent de matériaux organiques de hautes terres (foliques), généralement d'origine forestière, dont l'épaisseur est de 40 cm ou plus ou atteint au moins 10 cm s'il recouvre l'assise rocheuse ou un matériau fragmentaire.

Sol gleysolique : dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre gleysoliques se définissent d'après les couleurs et la marmorisation qui sont considérées comme indicatrices de l'influence de conditions de réduction périodique ou permanente au cours de la pédogenèse du sol.

Sol luvisolique: dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre luvisolique ont généralement un horizon éluvial de couleur pâle et un horizon B illuvial dans lequel l'argile silicatée s'est accumulée. De façon caractéristique, ces sols se sont formés dans des endroits bien à imparfaitement drainés, sur des matériaux parentaux de loam sableux à l'argile et saturés en bases, sous une végétation de forêt, avec pédoclimats subhumide à humide, doux à très froid.

Sol organique: dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre organique sont principalement composés de matériaux organiques. Ils comprennent la plupart des sols, généralement connus sous les noms de tourbe, de terre noire, de tourbière ou fen. La plupart des sols organiques sont saturés d'eau pour une durée prolongée. Ils sont très répandus sur les terrains en dépression, mal à très mal drainés et sur les terrains horizontaux des régions au pédoclimat subhumide à perhumide et ils tirent leur origine de la végétation qui croît en ces endroits. Cependant, un groupe de sols organiques (folisols) se compose de matériaux organiques de hautes terres (foliques), généralement d'origine forestière. Ces folisols sont bien à imparfaitement drainés, même s'ils peuvent devenir saturés d'eau après des précipitations ou lors de la fonte des neiges.

Sol podzolique : dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre podzolique ont des horizons B dans lesquels le produit dominant d'accumulation est un matériau amorphe constitué principalement de matière organique humifiée combinée, à divers degrés, à de l'aluminium (Al) et du fer (Fe). Typiquement, les sols podzoliques se rencontrent sur des matériaux parentaux acides de texture grossière à moyenne, sous une végétation de forêt ou de bruyère, dans des pédoclimats frais à très froid, humide à perhumide.

Sol régosolique : dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre régosolique n'ont pas d'horizon B diagnostique d'au moins 5 cm d'épaisseur et sont reconnus pour être faiblement développés.

Sol solonetzique : dans le *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre solonetzique ont des horizons B qui sont très durs à l'état sec et qui se gonflent en une masse collante de très faible perméabilité lorsque trempés. On les trouve sur des matériaux parentaux salins dans certaines parties des Plaines intérieures semi-arides à subhumides, en association avec des sols chernozémiques et aussi, en moindre étendue, avec des sols luvisoliques et gleysoliques. La plupart des sols solonetziques sont associés à une végétation de graminées et d'herbacées.

sol très mince : voir « substrat de la zone d'enracinement ».

Sol vertisolique: dans *Système canadien de classification des sols*, les sols de l'ordre vertisolique sont présents dans les matériaux à texture fine (60 % ou plus d'argile) et ont un comportement de retraitgonflement diagnostique des sols vertiques. Cependant, ils n'ont pas le degré ou le genre de

développement d'horizons diagnostique des sols des autres ordres. La majorité des étendues de sols vertisoliques sont situés dans la partie fraîche, sous pédoclimat subaride à subhumide des Prairies dans les plaines intérieures de l'Ouest du Canada.

sous-association (CNVC): unité de classification de la végétation caractérisée par la présence ou la dominance de certaines espèces, sans que cela corresponde à des différences écologiques assez marquées pour justifier le rang d'association.

Sous-classe de formation (CNVC/USNVC): deuxième niveau (en ordre descendant) dans la hiérarchie de la CNVC / USNVC, dans lequel chaque unité de végétation est définie par des combinaisons générales des formes biologiques dominantes et diagnostiques correspondant à des facteurs macroclimatiques planétaires principalement déterminés par la latitude et la position sur le continent ou à des conditions prépondérantes du substrat ou du milieu aquatique. Par exemple, S15 Forêts tempérées et boréales.

stade de succession : différents stades distinctifs d'une succession ou série de végétation.

stade évolutif : stade d'une succession végétale.

strate végétale : composante structurelle d'une communauté végétale définie par des formes de croissance dominantes ayant à peu près la même hauteur (p. ex., strate arborée, arbustive, herbacée ou non vasculaire).

strate : étage distinct de végétation dans une communauté végétale; une composante de la structure. Les quatre strates reconnues dans la CNVC sont les suivantes : arbres de l'étage dominant, arbustes ligneux et arbres en régénération, herbacées et arbustes nains, et bryophytes et lichens.

structure (végétation) : disposition spatiale des formes biologiques dans la végétation ou une communauté végétale, en particulier en ce qui concerne la hauteur, l'abondance ou la couverture dans chaque strate.

subhydrique: voir « régime hydrique ».

submésique : condition d'humidité du sol entre les régimes hydriques sec et mésique.

substrat de la zone d'enracinement du sol : classes de substrat dans la zone d'enracinement maximale. La CNVC reconnaît dix classes de substrats de la zone d'enracinement du sol :

non-sol: roc ou dépôt de pente grossier (talus, etc.).

sol très mince : sol d'épaisseur inférieure à 20 cm, limitant l'enracinement.

<u>sable grossier</u>: horizon B de sable très grossier, de sable grossier, de sable moyen, de sable loameux, de sable grossier loameux ou de sable moyen loameux.

sable fin : horizon B de sable fin ou de sable fin loameux.

<u>loam grossier</u>: horizon B de sable très fin, de sable très fin loameux, de loam ou de tout type de loam sableux.

<u>loam fin</u>: horizon B de loam argileux, de loam limono-argileux ou de tout type de loam argilosableux.

limon: horizon B de limon ou de loam limoneux.

argile: horizon B d'argile, d'argile lourde, d'argile limoneuse ou d'argile sableuse.

sol organique: fibrisol, mésisol ou humisol organique, d'épaisseur supérieure à 39 cm, ou

substrat ligneux.

<u>cendres</u> : cendres volcaniques non consolidées.

succession : progression temporelle dans la végétation ou dans une communauté végétale selon laquelle une espèce de plante est remplacée par une autre jusqu'à ce qu'un assemblage stable d'espèces (communauté végétale) soit atteint pour un environnement particulier.

tellurique: se dit de ce qui provient de la Terre ou du sol; l'eau tellurique est une eau courante souterraine.

tempéré (climatique) : voir « termes climatiques ».

termes climatiques : voir l'annexe 4 pour des définitions détaillées de la terminologie climatique utilisée dans les fiches d'information de la CNVC. Voici les définitions non techniques :

<u>boréal</u>: le climat boréal est caractérisé par de longs hivers froids et de courts étés frais (selon la proximité de l'océan); les températures annuelles moyennes sont généralement inférieures à 0 °C.

<u>tempéré</u>: les climats tempérés sont plus chauds que le climat boréal et comptent des hivers plus courts; les températures annuelles moyennes sont généralement supérieures à 0 °C.

<u>méditerranéen</u>: les climats méditerranéens sont caractérisés par au moins deux mois secs consécutifs pendant l'été (la période la plus chaude de l'année). Au Canada, un climat méditerranéen frais est observé dans une partie du sud de la côte de Colombie-Britannique où les effets de l'ombre pluviométrique orographique affectent la saisonnalité des précipitations.

<u>continentalité</u> : une indication de l'influence des grandes étendues d'eau sur les températures climatiques; la CNVC utilise deux catégories, « continental » et « maritime ».

<u>humidité</u> climatique : une estimation de l'équilibre hydrique climatique annuel tenant compte de l'évapotranspiration; la CNVC utilise quatre catégories, « sec », « subhumide », « humide » et « très humide ».

terre humide minérale : écosystème de milieu humide caractérisé par une accumulation minime ou nulle de tourbe.

terre humide: voir « physionomie ».

terre boisée : voir « physionomie ».

texture (sol) : proportions relatives, en poids, de particules de différentes tailles; les classes de texture du sol sont illustrées dans le triangle des textures, disponible à <u>Agriculture et Agroalimentaire Canada, Glossaire des termes de la science des sols, texture du sol</u>.

toposéquence : séquence de communautés végétales ou de sols dont les différences résultent de l'influence de leur position topographique relative.

tourbière: écosystème de milieu humide caractérisé par une accumulation de tourbe d'une épaisseur supérieure ou égale à 40 cm.

tourbière minérotrophe (fen): tourbière recevant de l'eau enrichie de minéraux dissous; les niveaux d'eau fluctuent souvent; les tourbières minérotrophe peuvent être arborées ou non, mais la végétation est généralement dominée par les arbustes, les graminées et les mousses brunes. Voir « tourbière ombrotrophe», « marais » et « marécage ».

tourbière ombrothrophe (bog): tourbière ne recevant de l'eau que des précipitations et n'étant pas influencée par l'eau souterraine; les tourbières ombrotrophes peuvent être arborées ou non, mais la végétation est caractérisée par *Sphagnum* spp. et par des arbustes éricacés. Voir « tourbière minérothrophe», « marais », « marécage ».

type : voir « type de végétation »

type d'humus : matières organiques partiellement décomposées qui s'accumulent sur la surface du sol des sites terrestres et semi-terrestres, classifiées en fonction de l'occurrence et de l'épaisseur relative des horizons organiques des sols de même que du degré et du mécanisme d'incorporation de l'humus dans les horizons minéraux des sols. La CNVC reconnaît quatre types d'humus :

<u>mor</u>: humus terrestre constitué de matière végétale brute, formant généralement un tapis, se distinguant nettement du sol minéral; l'activité des champignons décomposeurs est le principal facteur de décomposition.

<u>moder</u>: humus terrestre constitué de matière végétale partiellement décomposé; l'action de la faune du sol est le principal facteur de décomposition; la matière organique décomposée a été légèrement incorporée au sol minéral par la faune du sol, mais les couches organiques demeurent normalement distinctes du sol minéral.

<u>mull</u>: humus terrestre constitué d'un mélange homogène de matière organique bien humifiée et de sol minéral; la décomposition résulte principalement de l'activité de la faune du sol; l'incorporation de la matière organique au sol minéral sous-jacent résulte de l'activité d'animaux fouisseurs, principalement les vers de terre.

<u>mor tourbeux</u> : humus semi-terrestre se formant lorsque le sol demeure longtemps saturé d'eau à cause de la proximité de la nappe phréatique, caractérisé par une accumulation de tourbe dont l'épaisseur reste inférieure à 40 cm.

type de végétation : groupement abstrait de communautés végétales (p. ex., l'association, l'alliance) présentant des similarités en matière de composition d'espèces, de physionomie ou de structure.

USNVC : United States National Vegetation Classification (Classification nationale de la végétation des États-Unis).

vegetation: ensemble des plantes formant la couverture végétale d'une région; l'ensemble des communautés végétales d'une région; la mosaïque formée par les communautés végétales dans le paysage.

végétation azonale : végétation caractéristique des sites azonaux.

végétation cryptogamique : voir « physionomie ».

végétation de culture : communauté végétale introduite et activement entretenue par les humains; on ne lui connaît aucun analogue naturel clair pour la composition des espèces ou la structure de la végétation (p. ex., le gazon).

végétation existante : espèces de plantes et structures végétales que l'on trouve à un endroit donné au moment de l'observation (par opposition à la végétation potentielle).

végétation herbacée : végétation dominée par les herbes.

végétation naturelle : végétation qui croît de manière spontanée sans aménagement régulier ou entretien, ni introduction ou élimination d'espèces, et qui présente généralement une forte composante d'espèces indigènes; lorsque des impacts anthropiques sont apparents, les modèles physionomiques et floristiques qui en découlent ont des analogues clairs qui s'entretiennent naturellement.

végétation potentielle : espèces végétales et structure de la végétation (c.-à-d. communauté végétale) qui s'établirait si toutes les séquences de succession étaient réalisées en un lieu donné, sans interférence anthropique, dans les conditions climatiques et édaphiques actuelles. Au niveau conceptuel, la végétation potentielle ressemble à la « végétation climacique »; toutefois, dans les zones soumises à des perturbations naturelles fréquentes et constantes (p. ex., les régions climatiques boréales à court intervalle de récurrence des feux), la végétation « climacique » est un concept difficile à appliquer. Dans ces situations, le concept de végétation potentielle peut être appliqué à la communauté qui représente le mieux, en théorie, le résultat final prévu de la succession.

végétation semi-naturelle : végétation qui croît de manière spontanée sans aménagement régulier, entretien ou introduction/élimination d'espèces, mais qui a été suffisamment modifiée par les activités anthropiques, en termes de composition d'espèces ou de structure de la végétation, pour qu'aucun analogue naturel clair ne soit connu.

végétation zonale : végétation potentielle caractéristique des sites zonaux.

xérique : voir « régime hydrique ».

xérique-mésique : voir « classes de régime hydrique ».

xéromorphe: se dit des plantes présentant des adaptations structurelles ou fonctionnelles visant à prévenir la perte d'eau par évaporation.

ANNEXE 8 – FICHE D'INFORMATION DES ASSOCIATIONS

Cette annexe décrit les champs contenus dans chacune des cinq principales parties du gabarit de fiche d'information des associations : 1) description du type, 2) répartition, 3) résumé de la végétation, 4) caractéristiques du site/sol 5) références. Ces renseignements sont également fournis sur le site Web de la CNVC (http://cnvc-cnvc.ca/glossary.cfm?series=Comprendre%20la%20fiche%20d%27information). Dans chacune des parties ci-dessous, les champs de la fiche d'information sont expliqués du haut vers le bas, de gauche à droite. Les définitions de divers champs et leurs classes sont fournies à l'annexe 7.

INDEX DE L'ANNEXE 8	
PAGE(S) DE DESCRIPTION DES TYPES	156
DESCRIPTION	156
RÉPARTITION	159
COMPOSITION VÉGÉTALE	160
PAGE(S) DE CARACTÉRISTIQUES DU SITE/SOL	161
RÉFÉRENCES	164

PAGE(S) DE DESCRIPTION DES TYPES

En-tête

L'en-tête apparaît sur chaque page de la fiche d'information et comprend la physionomie, le code et le nom de l'association.

Physionomie

Physionomie de l'association, c'est-à-dire sa structure ou l'aspect général que lui confèrent ses formes biologiques dominantes. Voici les catégories de physionomie qui ont été utilisées jusqu'à présent dans les fiches d'information des associations :

Forêt / Forest;

Arbustaie/Shrubland;

Toubière boisée/ Wetland; et

Forêt ouverte / Woodland.

Nom de l'association

Numéro unique identifiant l'association (Voir la partie *Normes de nom et codes des types de la CNVC* de ce rapport).

Association name

Le nom scientifique de l'association est son nom officiel et figure en premier, suivi des noms français et anglais. Dans le nom de l'association, les espèces constituant une même strate de végétation sont séparées par un tiret (-), tandis que celles appartenant à des strates différentes sont séparées par une barre oblique (/). Les espèces placées entre parenthèses sont importantes, mais ne sont pas toujours présentes (Voir la partie Normes de nom et codes des types de la CNVC de ce rapport). Les normes de nomenclature botanique sont présentées à l'annexe 4.

Sous-associations, alliance de la CNVC et groupe de la CNVC

Cette partie fournit des renseignements sur la hiérarchie de la CNVC pour l'association. Pour de plus amples renseignements sur la hiérarchie de la CNVC, voir la partie du rapport Principes et hiérarchie de la CNVC : hiérarchie. Les définitions de ces termes sont fournies à l'annexe 7.

DESCRIPTION

Caractéristiques spécifiques

Description conceptuelle de l'association. Elle comprend des énoncés décrivant de manière synoptique les éléments caractéristiques de la végétation, le milieu, la dynamique et la répartition de l'association.

Végétation

Description des caractéristiques de la végétation de l'association, y compris les espèces communes, dominantes et diagnostiques, la structure ou physionomie typique de la communauté, le stade de la succession végétale, la superficie de l'unité de végétation, etc. (Voir également la partie Résumé de la végétation ci-dessous). Les normes de nomenclature botanique sont fournies à l'annexe 4. Les espèces diagnostiques, dominantes et caractéristiques sont énumérées par strate (arborée, arbustive, herbacée, mousse et lichen), en ordre de présence décroissant. Généralement, seules les espèces présentes à plus de 60 % dans les parcelles sont incluses dans la description de la végétation. La couverture totale de la strate, à la fois dans la partie Concept et la partie Végétation, est décrite au moyen des termes suivants :

Strate végétale	Termes descriptifs utilisés	Classe de recouvrement de la végétation
Arbres	la strate arborescente à couvert clairsemé	<= 25%
	la strate arborescente à couvert ouvert	26-40%
	la strate arborescente à couvert moyennement fermé	41-60%
	la strate arborescente à couvert fermé	> 60%
Arbustes et herbacées / arbustes nains	la strate arbustive / la strate herbacée peu développée	<= 20%
	la strate arbustive / la strate herbacée moyennement développée	21-40%
	la strate arbustive / la strate herbacée bien développée	41-60%
	la strate arbustive / la strate herbacée dense	> 60%
Mousses et lichens	la strate muscinale peu développée	<= 30%
	la strate muscinale moyennement développée	31-50%
	la strate muscinale bien développée	51-80%
	la strate muscinale complètement fermée	> 80%

Milieu

Description de l'habitat de l'association et de ses liens caractéristiques avec les processus écologiques, en termes de facteurs déterminants liés au climat, au sol, au site (conditions stationnelles) ou au régime de perturbation (Voir également la partie Caractéristiques du site/sol ci-dessous). Les termes climatiques et les catégories de cycle de feu sont décrits à l'annexe 4.

Dynamique

Sommaire indiquant le stade de la succession végétale (début de succession, etc.) et les facteurs de perturbation connus (feu, vent, inondation, agent biotique, etc.) qui influent sur le développement, la stabilité dans le temps et les caractéristiques structurales et physionomiques de l'unité de végétation. Dans la mesure du possible, une évaluation interprétative du lien successionnel entre l'association et d'autres types de végétation (en particulier s'il s'agit d'associations de la CNVC) est présentée. Dans le cas d'une fiche provisoire, la section "Dynamique" peut être encore manquante, mais l'information peut figurer de manière succincte dans la section " Caractéristiques spécifiques "

Répartition

Description sommaire de l'aire de répartition de l'association, précisant les secteurs répertoriés au moyen de relevés et le prolongement de ces secteurs selon certaines observations ou projections. La position des relevés dont les coordonnées sont connues est indiquée sur une carte du Canada, dans la page "Répartition" de la fiche.

Cote de conservation NatureServe

Cote de conservation attribuée à l'association à l'échelle mondiale (aire de répartition complète), nationale et sous-nationale (province, territoire ou État), conformément à la norme internationale établie par l'organisme NatureServe (http://www.natureserve.org/explorer/ranking)..

La cote de conservation de l'association est constituée d'un nombre de 1 à 5, précédé d'une lettre indiquant l'échelle géographique de l'évaluation (G = cote mondiale, N = cote nationale, et S = cote sous-nationale). Voici la signification des nombres :

- 1 = gravement en péril
- 2 = en péril
- 3 = vulnérable
- 4 = apparemment non en péril
- 5 = non en péril

Si la situation d'une association de la CNVC n'a pas encore été établie à une échelle donnée, la mention " non documenté à ce jour " est utilisée. Si l'association de la CNVC n'équivaut à aucun type de communauté coté par NatureServe à l'échelle mondiale ou à l'échelle d'un autre pays, d'une province, d'un territoire ou d'un État, la mention " aucune cote applicable " est utilisée.

Photographe

Une photographie d'un peuplement sur pied ou d'un paysage typiques de l'association. Le photographe ou l'agence est indiqué sous « Source ».

La grille édaphotopique

La grille édaphotopique est une représentation qualitative des régimes relatifs d'humidité et de nutriments du sol. Le rectangle vert est une estimation de l'aire édaphotopique habituellement couverte par l'association, tirées des observations du site, du sol ou de la végétation dans les blocs de données et confirmées par l'avis d'experts. Les représentations édatopiques sont confirmées au cours de l'examen final de chaque fiche d'information par les auteurs de la description (voir la partie Page(s) de référence ci-dessous).

Pied de page

Le pied de page apparaît sur chaque page de la fiche d'information. Il affiche la date de la création de la fiche d'information et l'ISSN (Numéro international normalisé des publications en série), l'adresse du site Web de la CNVC (http://cnvc-cnvc.ca), le numéro de page et les renseignements sur les droits d'auteur. À noter que la date à laquelle la fiche d'information a été rédigée peut être consultée sous « Citation suggérée » de la partie Page(s) de référence de la fiche d'information, et est également indiquée comme la « date de description » dans la partie « Données sources ».

RÉPARTITION

Les pages Répartition de la fiche d'information fournissent des renseignements supplémentaires sur l'emplacement des parcelles au Canada. Elles comprennent une liste de cartes pertinentes de diverses écorégionalisations internationales, nationales et provinciales/territoriales, une liste de tous les territoires de compétence qui composent l'association et une carte des emplacements des parcelles. Dans certains cas, les coordonnées des parcelles échantillonnées sont manquantes. Certaines des parcelles qui composent l'association sont donc absentes de la carte de répartition ou des catégories d'écorégionalisation. Les écorégionalisations sont examinées par des experts et modifiées au besoin avant d'être finalisées sur la fiche d'information.

Répartition

Les renseignements sur la répartition de l'association proviennent des emplacements des parcelles échantillonnées dans les territoires de compétence qui composent l'association. Les diverses écorégionalisations sont à l'échelle nationale ou provinciale/territoriale. Les catégories d'écorégionalisation internationale et nationale sont fournies pour chaque association, et les catégories de cartes provinciales/territoriales sont indiquées lorsqu'elles sont pertinentes.

Pour n'importe quelle écorégionalisation ayant deux niveaux, des points-virgules distinguent les catégories de niveau 1, des virgules distinguent les catégories de niveau 1 et les catégories de niveau 2 qu'elles englobent.

Pays : Actuellement, la répartition des associations de la CNVC n'est décrite que pour le Canada. Une fois la corrélation établie avec les associations d'autres pays, ces pays seront mentionnés en cas d'équivalence.

Provinces/ Territoires/ États : Liste des provinces et territoires où la présence de l'association a été confirmée.

Écozones et écorégions terrestres du Canada : Ecological Stratification Working Group (1995), Li et al. (2014).

Régions et sections forestieres du Canada du Rowe : Rowe (1972).

Régions écologiques de l'Amérique du Nord de la Commission de coopération environnementale (niveau I et II) (ANACDE) : Commission de coopération environnementale (1997).

Écorégions de Conservation de la nature Canada: Liste des écorégions définies par les organismes The Nature Conservancy et Conservation de la nature Canada (http://maps.tnc.org/gis_data.html).

Les catégories de répartition provinciale/territoriale sont organisées par territoire de compétence :

Alberta: Régions et sous-régions naturelles de l'Alberta (Natural Regions Committee, 2006).

Colombie-Britannique : Écorégions de la classification d'écorégions de Colombie-Britannique (Demarchi, 2011) et zones et sous-zones de la classification des écosystèmes biogéoclimatiques de Colombie-Britannique (https://www.for.gov.bc.ca/hre/becweb/system/how/index.html)

http://www.gov.mb.ca/sd/pai/images/maps/nat-regions.pdf)

Manitoba : Écozones et écorégions du Manitoba

https://www.gov.mb.ca/sd/pai/pdf/ecoregion map 2014.pdf et régions naturelles de l'initiative de zones protégées du Manitoba (http://www.gov.mb.ca/sd/pai/images/maps/nat-regions.pdf). À l'origine, aucune donnée de parcelle n'était disponible pour le Manitoba. L'inclusion des écorégionalisations du Manitoba a été réalisée par un processus expert. Avant la publication de certaines associations dans M496, Forêts boréales du Centre-ouest de l'Amérique du Nord, certaines données ont été mises à disposition, et lorsque des parcelles correspondaient aux concepts d'associations de M496, ces parcelles ont été ajoutées aux cartes de répartition.

Ontario: Écorégions (Crins et al., 2009) et écodistricts (Wester et al., en préparation.) de l'Ontario.

Nouveau-Brunswick : Classification écologique et des terres des écorégions du Nouveau-Brunswick (The Ecosystem Classification Working Group, 2007).

Terre-Neuve-et-Labrador: Écozones et écorégions de Terre-Neuve (http://www.heritage.nf.ca/environment/ecoregions_nfld.html).

Nouvelle-Écosse: Classification écologique des terres des écozones et écorégions de la Nouvelle-Écosse (Neily et al., 2017).

Québec : Domaines et sous-domaines bioclimatiques du Québec (https://mffp.gouv.qc.ca/forets/inventaire/inventaire-zones.jsp).

Saskatchewan: Écozones et écorégions de la Saskatchewan (http://www.biodiversity.sk.ca/eco.htm).

Yukon: Écozones et écorégions du Yukon (Smith et al., 2004).

Carte de répartition

Carte du Canada montrant la répartition des relevés pris en compte dans la fiche descriptive. Le fond gris montre la répartition de l'échantillonnage de parcelles.

Types de végétation et associations correspondants

Liste des unités de classification de la végétation à l'échelle de la communauté, établies par province ou territoire, qui ont été intégrées à la fiche descriptive de l'association de la CNVC (Annexe 5). Les références de ces types sont fournies dans la partie Références de la fiche d'information, sous « Références de classification ».

COMPOSITION VÉGÉTALE

Liste des espèces végétales présentes dans plus de 20 % des relevés définissant l'association (ou la sous-association), présentées par strate de végétation. Des résumés sont fournis pour l'association ainsi que les sous-associations, le cas échéant. Le nombre de parcelles incluses dans l'association et les sous-associations est indiqué sous le nom du type. Les champs sont décrits ci-dessous :

Nom de l'espèce et strate

Les noms scientifiques des espèces sont indiqués pour chacune des quatre strates : arbres de l'étage dominant, arbustes ligneux et arbres en régénération, herbacées et arbustes nains, et bryophytes et lichens (voir les définitions à l'annexe 7).

Les normes de nomenclature botanique sont fournies à l'annexe 4.

Les termes en gras indiquent des espèces qui sont diagnostiques pour l'association ou la sousassociation et qui apparaissent dans le nom de l'association ou de la sous-association (voir « Espèces diagnostiques » à l'annexe 7 pour de plus amples renseignements.

% Couvert et % fréquence

Le couvert est ici exprimé en pourcentage de recouvrement et correspond au couvert moyen de l'espèce dans les relevés où elle est présente parmi les relevés définissant l'association ou la sous-association (couvert caractéristique; voir aussi l'annexe 7). La fréquence est le pourcentage des relevés où l'espèce est présente parmi les relevés définissant l'association ou la sous-association. Les espèces sont indiquées par ordre croissant de présence.

Le recouvrement de chaque strate est indiqué en termes de 10e percentile, de 25e percentile, de moyenne, de 75e percentile et de 90e percentile. Ces statistiques sont calculées à partir de la somme des recouvrements des espèces de chaque strate par relevé définissant l'association. Si des sous-associations sont définies, les statistiques de recouvrement sont calculées séparément pour l'association et pour chaque sous-association.

PAGE(S) DE CARACTÉRISTIQUES DU SITE/SOL

Sommaire des caractéristiques du site et du sol, calculées à partir des données des relevés définissant l'association ou la sous-association. Les définitions de chaque attribut de champ sont fournies à l'annexe 7. Les valeurs sont calculées à partir des parcelles constitutives d'association/de sous-associations; le nombre de parcelles dans le type est indiqué sous le nom du type. Seules les classes applicables au type sont indiquées. La classe dominante de chaque champ est inscrite en gras.

Altitude

Les élévations minimale, moyenne et maximale (m ASL) de parcelles constitutives. Voir la section *Pages de description du type, environnement* ci-dessus pour obtenir de plus amples détails sur la plage d'élévation potentielle ou la variation sur la plage géographique.

Inclinaison de la pente

Liste des classes d'inclinaison, avec la fréquence de chaque classe :

Classes d'inclinaison	Inclinaison (%)
abrupte	66 - 100
forte	35 - 65
moderée	20 - 34
douce	11 - 19
faible	4 - 10
nulle	< 4

Exposition

Liste des classes décrivant en termes d'azimut l'exposition de la station ou l'orientation de sa pente, avec la fréquence de chaque classe :

Classes d'exposition	Azimut (degrés)
nord	316 - 45
est	46 - 135
sud	136 - 225
ouest	226 - 315
nulle/totale	pente < 4%

Position topographique

Liste des classes décrivant la position topographique dans le paysage local, avec la fréquence de chaque classe :

sommet / haut de penter

milieu de pente

bas de pente

dépression

terrain plat

Régime hydrique

Par régime hydrique relatif, on entend la capacité potentielle d'un sol de retenir, perdre ou recevoir de l'eau tel qu'en déterminent les propriétés du sol ainsi que la position dans le paysage, et ce, sans tenir compte du climat. Voir la définition des classes de régime hydrique à l'annexe 7.

xérique

xérique-mésique

mésique

subhydrique

hyrdrique

Régime nutritif

Le régime nutritif décrit la quantité relative d'éléments nutritifs disponible pour la croissance des plantes. Les données de régime nutritif étaient limitées aux ensembles de données de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Les classes de régime nutritif indiquées dans les fiches d'information sont indiquées ci-dessous. Voir la définition des classes de régime nutritif à l'annexe 7.

pauvre (très pauvre et pauvre, oligotrophe et submésotrophe);

moyen (mésotrophe);

riche (riche et très riche; permésotrophe et eutrophe)); et

salin (salin; hypereutrophe).

Dépôt de surface

Le dépôt de surface est le matériau meuble à composition chimique plus ou moins altérée à partir duquel se forme le sol par l'entremise des divers processus pédogénétiques. Voir la définition des classes de dépôt de surface à l'annexe 7.

Roc

Dépôt de pente

Dépôt éolien

Dépôt glaciaire

Dépôt fluviatile

Dépôt fluvioglaciaire

Dépôt lacustre

Dépôt glaciolacustre

Dépôt marin

Dépôt glaciomarin

Dépôt organique

Dépôt anthropique

Dépôt indifférencié

Substrat de la zone d'enracinement

Liste des classes de substrat ou de texture du sol représentées dans la zone d'enracinement maximal. Pour la définition des classes de substrat de la zone d'enracinement, voir l'annexe 7.

Non-sol

Sable

Loam grossier

Loam fin

Limon

Argile

Sol organique

Profondeur d'enracinement

Les classifications utilisées pour décrire la profondeur moyenne d'une couche limitant les racines dans le profil du sol sont : 0 - 20 cm (superficielle); 21 - 100 cm (modérément profonde); ou > 100 cm (profonde).

Type d'humus

Les classes de forme d'humus sont définies à l'annexe 7. Les données de parcelles ont été résumées et présentées comme suit :

Pas d'humus;

Mor: Inclut tous les mors, sauf ceux indiqués sous Mor torbeux ci-dessous;

Moder : Tous les moders sauf la classe de Colombie-Britannique (C.-B.) appelée « Saprimoder » (voir « mor tourbeux »);

Mull: Tous les mulls et la classe de C.-B. « Hydromull »; et

Mor torbeux : Comprend également les classes de C.-B. « Fibrimor », « Mesimor » et « Saprimoder ».

RÉFÉRENCES

Caractéristiques additionnelles

Lorsque ces champs n'ont pas encore été déterminés pour une association, cette case reste vide.

Espèces ayant un rang élevé de priorité pour la conservation

Liste des espèces fidèles à l'association dont on connaît l'importance du point de vue de la conservation (espèces rares, espèces endémiques, etc.). Les espèces dont le rang de priorité est fondé sur une évaluation externe (désignation par le COSEPAC, cote S ou G indiquant que l'espèce est en péril, etc.) sont indiquées entre crochets. La liste peut inclure des espèces sauvages de statut de conservation prioritaire dont on sait que l'association constitue leur habitat essentiel.

Espèces introduites

Liste des espèces exotiques (y compris les espèces envahissantes) fidèles à l'association.

Problématiques d'aménagement

Liste des éléments à considérer pour l'aménagement de l'association, y compris les espèces envahissantes connues, les exigences ou mesures de restauration, les éléments à considérer pour l'aménagement du milieu, etc.

Statistiques

Lorsque ces champs n'ont pas encore été déterminés pour une association, cette case reste vide.

Indice de similarité interne : paramètre indiquant le degré de variabilité ou d'uniformité existant au sein de l'association ou de la sous-association. Non encore élaboré.

Indice de robustesse : paramètre indiquant le degré de différence ou de similarité existant entre l'association et les associations de la CNVC semblables. Non encore élaboré.

Indice de confiance : estimation du degré de confiance de la classification de l'association, selon le comité biorégional d'examen par les pairs chargées de confirmer l'association et ses sous-associations.

Élevé: la classification de l'association est fondée sur une analyse quantitative des données issues de relevés représentatifs de toute l'aire de répartition du type de végétation et de toute la gamme de milieux où on l'a observé. Les relevés définissant les types de végétation apparentés ont été comparés.

Moyen: la classification de l'association n'est pas fondée sur une représentation géographique complète, ou elle n'est pas fondée sur une analyse quantitative exhaustive suivie d'une comparaison avec les types de végétation apparentés, ou les données issues des relevés ne sont publiées que sous forme de tableau floristique sommaire complet.

Faible: la classification de l'association est fondée sur des données de relevé incomplètes, sur une analyse non structurée, sur des renseignements de nature anecdotique, ou sur des descriptions de communauté non accompagnées de données de relevé ou seulement

accompagnées d'un tableau floristique sommaire incomplet, se limitant par exemple aux espèces dominantes ou caractéristiques du type de végétation.

Unités de classification apparentées

Cette section présente des comparaisons avec d'autres associations ou types similaires de la CNVC à partir d'autres classification.

Associations similaires de la CNVC : Liste des associations de la CNVC possédant des caractéristiques floristiques semblables à celles de l'association décrite dans la fiche.

Associations similaires dans la Classification nationale de la végétation des États-Unis (USNVC) : Liste des associations définies dans la USNVC qui sont conceptuellement apparentées à l'association de la CNVC décrite dans la fiche, avec le code attribué à chacune.

Liens avec d'autres classifications : Liste des unités qui appartiennent à d'autres classifications publiées et sont conceptuellement apparentées à l'association, à l'exclusion des unités de classifications provinciales préexistantes déjà énumérées dans la page Répartition.

Remarques

Détails sur les relations existant entre les associations de la CNVC semblables, renseignements supplémentaires sur la nomenclature des espèces, y compris les taxons infraspécifiques, et information de base permettant de mieux situer et de mieux comprendre l'association.

Sources d'information

Cette section fournit de l'information sur les données ou d'autres sources utilisées pour classifier l'association. Les auteurs et dates du concept et de la description des fiches d'information sont indiqués.

Nombre de parcelles sources pour l'association : le nombre de parcelles incluses dans la classification de l'association.

Sources des données : Liste des bases de données ayant servi de sources d'information, avec le nombre de relevés recensés dans chacune qui ont servi à définir l'association. D'autres sources d'information peuvent aussi être énumérées ici ou sous la rubrique « Références pour la classification ».

Auteurs de la classification: Auteurs ayant défini l'association et ses sous-associations à titre d'unités de végétation de la CNVC, y compris les membres de l'équipe d'analyse et du comité biorégional d'examen par les pairs.

Auteurs de la description : Auteurs de la version actuelle de la fiche.

Date de la classification : Date de la confirmation de l'association et de ses sous-associations par le comité biorégional d'examen par les pairs

Date de la description : Date de rédaction de la description. La date figurant au pied de chaque page est celle à laquelle la fiche a été publiée en format pdf téléchargeable.

Références pour la classification

Liste des références d'où proviennent les données et les étapes de procédure ayant servi à l'élaboration de l'association.

Références pour la description

Liste des publications renfermant des données et des autres sources d'information qui ont servi à élaborer la description de l'association et de ses sous-associations.

Citation suggérée

Pour citer la présente fiche, utiliser la citation suggérée. Le nom scientifique est le nom officiel de l'association et devrait être utilisé plutôt que le nom commun. À la place de la mention INSCRIRE LA DATE DE CONSULTATION, inscrire la date à laquelle la fiche a été consultée sur le Web.

La date figurant à la suite du nom scientifique est la date de la description, date à laquelle la fiche a été rédigée.

ANNEXE 9 - FICHE D'INFORMATION DES MACROGROUPES

Cette annexe décrit les champs de la fiche d'information des macrogroupes. Les champs sont expliqués du haut vers le bas, de gauche à droite. Les définitions de divers champs et leurs classes sont fournies à l'annexe 7.

FN-TÊTF

L'en-tête apparaît sur chaque page de la fiche d'information et comprend le nom du macrogroupe en anglais et en français et, à droite, son code (voir la partie *Normes de noms et codes des types de la CNVC* de ce rapport).

HIÉRARCHIE

Cette partie fournit des renseignements sur la hiérarchie de la CNVC pour le macrogroupe. Elle comprend un niveau au-dessus du macrogroupe, la division, et énumère les sous-types de macrogroupe (le cas échéant) et les groupes classifiés en dessous. Pour de plus amples renseignements sur la hiérarchie de la CNVC, voir la partie du rapport intitulée Principes de classification et hiérarchie de la CNVC : hiérarchie. Les définitions de ces termes sont également fournies à l'annexe 7.

CARTE

Une carte de la répartition des macrogroupes est fournie.

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES

Description conceptuelle du Macrogroupe. Elle comprend des énoncés décrivant de manière synoptique les éléments caractéristiques de la végétation ainsi que l'habitat, la dynamique et la répartition du Macrogroupe et caractéristiques du sous-type.

PHOTOS

Des photos représentatives du paysage et du niveau de peuplement sont fournies, lorsqu'elles sont disponibles. La légende et le nom du photographe ou de l'agence sont indiqués sous les photos.

PIED DE PAGE

Le pied de page apparaît sur chaque page de la fiche d'information. Il affiche l'ISSN (Numéro international normalisé des publications en série), l'adresse du site Web de la CNVC (http://cnvc-cnvc.ca), la date de création de la fiche d'information, le numéro de page et les renseignements sur les droits d'auteur. À noter que la date à laquelle la fiche d'information a été rédigée peut être consultée sous « Citation suggérée » sous la partie Références de la fiche d'information, et est également indiquée comme la « date de description » dans la partie « Données sources ».

VÉGÉTATION

Une description des caractéristiques de végétation du macrogroupe et de ses sous-types (le cas échéant), y compris des sous-parties sur la physionomie et la structure, la floristique et la dynamique. Les normes de nomenclature botanique sont fournies à l'annexe 4.

MILIEU

Une description des caractéristiques environnementales du macrogroupe et de ses sous-types (le cas échéant), y compris des sous-parties sur le climat et les caractéristiques physiques (physiographie, géologie, topographie et sols). Les termes liés au climat sont expliqués à l'annexe 4.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Cette partie décrit les répartitions au Canada et dans le monde du macrogroupe, et fournit une carte des parcelles canadiennes dont les coordonnées constituant le type de la CNVC sont connues.

NOTIONS APPARENTÉES

Cette partie comprend une liste des types provinciaux/territoriaux mis en corrélation et des notes à propos de macrogroupes similaires à la fois dans la CNVC et la Classification nationale de la végétation des États-Unis (USNVC).

REMARQUES

Divers commentaires concernant le macrogroupe sont inclus dans cette partie. Les commentaires expliquent mieux les relations avec d'autres macrogroupes de la CNVC et de l'USNVC, la terminologie précise utilisée dans la fiche d'information (p. ex., forêts-parcs) ou un contexte écologique ou géographique particulier (p. ex., état du risque), et fournissent des renseignements supplémentaires sur la biologie ou la nomenclature des espèces, et les sous-types de macrogroupes et les groupes.

SOURCES D'INFORMATION

Cette partie fournit de l'information sur les données ou d'autres sources utilisées pour classifier le macrogroupe. Les auteurs et dates du concept et de la description des fiches d'information sont indiqués.

Nombre de parcelles sources pour le macrogroupe : le nombre de parcelles incluses dans la classification du macrogroupe.

Sources d'information: Une liste des bases de données sources, avec les parcelles intégrées dans la description du macrogroupe. D'autres sources d'information peuvent être indiquées ici ou dans la partie Références.

Auteurs de la classification : Les auteurs du macrogroupe et de ses sous-types, y compris les membres de l'équipe d'analyse et du comité biorégional d'évaluation par des pairs.

Auteurs de la description : Les auteurs de la version actuelle de la fiche d'information.

Date de la classification : La date de confirmation du macrogroupe et ses sous-types par le comité biorégional d'évaluation par des pairs.

Date de la description : Date de rédaction de la description. La date figurant au pied de chaque page est celle à laquelle la fiche a été publiée en format pdf téléchargeable.

RÉFÉRENCES

Une liste de références employées dans l'élaboration de la description de la fiche d'information.

CITATION SUGGÉRÉE

Pour citer la présente fiche, utiliser la citation suggérée. À la place de la mention « INSCRIRE LA DATE DE CONSULTATION », inscrire la date à laquelle la fiche a été consultée sur le Web.

À noter que la date de la description, qui est la date de rédaction de la fiche d'information, et la date à laquelle la fiche d'information a été créée sont toutes deux incluses.

COMPARAISON DES CARACTÉRISTIQUES DE VÉGÉTATION

Un ou plusieurs tableaux de résumé du « % fréquence » et du « % couvert » des espèces de plantes par strate pour un ensemble sélectionné de types liés (macrogroupes au sein d'une division; sous-types au sein d'un macrogroupe). Une légende au bas de chaque tableau explique les symboles utilisés dans le tableau pour les valeurs de fréquence et de couverture. Les normes de nomenclature botanique sont fournies à l'annexe 4.